Nexans Maroc

PROGRAMME D'EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE

MISE A JOUR ANNUELLE ET OCCASIONNELLE DU DOSSIER D'INFORMATION RELATIVE A L'EXERCICE 2011 AVEC AUGMENTATION DE PLAFOND

Ancien Plafond : 250 000 000 MAD
Nouveau Plafond du programme : 300 000 000 MAD

Valeur Nominale : 100 000 MAD

ORGANISME CONSEIL

ORGANISME CHARGE DU PLACEMENT

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé sous la référence n° **VI/EM/026/2012** en date du **23 juillet 2012**.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ABREVIATIONS

ADM	Autoroutes du Maroc
ADSL	Asymetric Digital Subscriber Line
BT	Billets de Trésorerie
CA	Chiffre d'affaires à métal courant
CA STD	Chiffre d'affaires à prix métal standard
CCV	Composite ciment et verre
CDM	Crédit Du Maroc
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGF	Compagnie Générale de Fabrication (Pirelli)
COFACE	Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur
COMEX	Commodities Exchange (New York)
CP	Capitaux propres
EBE	Excédent brut d'exploitation
ERAC	Etablissements Régionaux d'Aménagement et de Construction
ERP	Enterprise Resource Planning ; système d'information intégré
FENELEC	Fédération Nationale de l'Electricité et de l'Electronique
F CFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
GMAO	Gestion de la maintenance assistée par ordinateur
HT	Hors Taxes
HTA	Moyenne tension
IAM	Maroc Telecom
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
K€	Milliers d'euros
KMAD	Milliers de dirhams
LME	London Metal Exchange
M€	Millions d'euros
MMAD	Millions de dirhams
OCP	Office Chérifien des Phosphates
ONCF	Office National des Chemins de Fer
ONE	Office National d'Electricité

ONEP	Office National de l'Eau Potable
PERG	Programme d'électrification rurale global
PVC	Polychlorure de vinyle (matière plastique)
RN	Résultat net
SHFE	Shangaï Futures Exchange
SCI	Société civile immobilière
SDT	Standard
T	Tonne
TCN	Titres de créances négociables
TPPRF	Taxe sur les produits de placement à revenu fixe
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VA	Valeur ajoutée

DEFINITIONS

Almélec

Alliage d'aluminium avec du magnésium et du silicium. Il est principalement utilisé pour la réalisation des lignes aériennes. Ses caractéristiques mécaniques lui permettent de résister aux contraintes liées à l'environnement (vent, gel, neige, variations de température).

Batteries

Les batteries sont des boîtiers de stockage de l'électricité utilisés dans l'industrie et dans l'équipement des véhicules automobiles. On distingue :

- Les batteries de démarrage pour les véhicules ;
- Les batteries stationnaires pour les alimentations de secours ;
- Les batteries de traction pour les engins de manutention ;
- Les batteries solaires.

Câbles

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium et sont utilisés dans différents secteurs comme le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), les télécommunications (câbles téléphoniques), le secteur automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels), l'aéronautique…

Cellules électriques

Les cellules électriques sont des composants utilisés comme protection des transformateurs en cas de surtension.

Conversion A/N ou N/A

Dans une conversion Analogique / Numérique, on dispose d'un signal analogique, dont on voudrait convertir la valeur en un mot numérique, codé en binaire. Et inversement pour une conversion N/A.

Lusophones

Pays qui ont le portugais comme langue officielle

Systèmes de transmission optique

Les systèmes de transmission optique permettent de transmettre des flux d'information sur de grandes distances et pour de hauts débits. Ils ont trois fonctions vitales :

- La conversion des signaux électriques en signaux optiques et vice versa.
- L'adaptation des signaux en fonction des conditions d'application (interfaçage électrique), avec ou sans conversion A/N ou N/A.
- Le multiplexage temporel ou fréquentiel, lequel permet de faire passer deux ou plusieurs signaux sur le même canal optique.

Prix métal constant / Prix métal standard

Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant » ou « prix métal standard ». On parle alors de « chiffre d'affaires standard » ou de « marges à prix métal standard ».

Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.

Ces prix de référence correspondent à l'indice d'évolution retenu par le London Metal Exchange, marché sur lequel les métaux sont cotés.

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle « chiffre d'affaires courant » ou « marges à prix métal courant ».

Les seuils fixés pour estimer le prix métal standard : (1500 €/T pour le cuivre et 1300 €/T pour l'aluminium.

Transformateurs

On distingue les transformateurs de distribution des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS **2**
DEFINITIONS **4**
SOMMAIRE **6**
AVERTISSEMENT **8**
PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES **10**
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 11
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES 12
III. L'ORGANISME CONSEIL 25
IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE 26
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION **27**
I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION 28
II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE 28
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION 29
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMEDIAIRES FINANCIERS 31
V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE 31
PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC **34**
I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX 35
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC 38
III. MARCHE DES TITRES NEXANS MAROC 39
IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 40
PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE **49**
I. INTRODUCTION 50
II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE 50
III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A. 54
IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A. 79
V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A. 82
PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE NEXANS MAROC **84**
I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC 85
II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES) 86

III. ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)96
III. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES) 103
PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES 104
I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC 105
II. PERSPECTIVES 106
PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE 107
I. RISQUES LIES AUX RESPONSABILITES CONTRACTUELLES 108
II. RISQUES LIES A LA DEPENDANCE CLIENTS 108
III. RISQUES DE CREDIT CLIENTS 108
IV. RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT 109
V. RISQUES LIES A LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS 109
VI. RISQUES DE MARCHE LIES A LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES METAUX 110
VII. RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 111
VIII. COUVERTURE DES RISQUES 111
PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES 112
PARTIE VIII : DONNEES COMPTABLES 114
I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC 115
II. ETATS DE SYNTHESE 119
PARTIE IX : ANNEXES 172

AVERTISSEMENT

Le visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en Billets de Trésorerie est soumis au risque de non-remboursement. Ce programme d'émission de Billets de Trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par Nexans Maroc.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de Billets de Trésorerie objet du présent dossier d'information ni sur la qualité de la situation de Nexans Maroc. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non-remboursement des Billets de trésorerie.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription des Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles, ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les Billets de Trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), ni Nexans Maroc n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

PREAMBULE

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le Dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs N° 2560-95 du 9 octobre 1995 relatives au Titre de Créances Négociables, la présente mise à jour du dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation de Nexans Maroc SA, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet du programme d'émission envisagé.

Ladite mise à jour a été préparée par Crédit du Maroc (CDM), agissant en sa qualité de conseiller financier dans le cadre d'un programme d'émission de Billets de trésorerie d'un plafond de 300.000.000 de Dirhams.

En application de l'article 17 de la même loi, tant que les BT sont en circulation, le dossier d'information fait l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

Les personnes en la possession desquelles le présent dossier d'information viendrait à se trouver sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Le contenu de ce dossier a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- des comptes sociaux de la société Nexans Maroc pour les exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- des comptes consolidés du groupe Nexans Maroc pour les exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux des exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés des exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- des rapports annuels de la société Nexans Maroc relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- des rapports de gestion relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenus pendant les exercices 2009, 2010, 2011 et exercice en cours ;
- ainsi que des différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, ce dossier d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public à tout moment dans les lieux suivants :
    - Siège de Nexans Maroc SA : Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
    - Crédit du Maroc : 48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca

Le présent dossier d'information est disponible sur le site web du CDVM : (www.cdvm.gov.ma).

PARTIE I: ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Identité

Dénomination/raison sociale	Nexans Maroc	
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca	
Numéro de téléphone	(212) 0522 76 63 00	
Numéro de fax	(212) 0522 76 65 22 / 0522 76 62 91	
Représentants légaux	Karim BENNIS	Roland PICHOT
Fonctions	Directeur Général	Directeur Administratif et Financier
Adresse e-mail	karim.bennis@nexans.com	roland.pichot@nexans.com

Attestation

Le Conseil d'administration représenté par le Directeur Général de Nexans Maroc, Monsieur Karim BENNIS et le Directeur Administratif et Financier de Nexans Maroc M. Roland PICHOT, attestent qu'à leur connaissance, les données du présent dossier d'information dont ils assument la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Nexans Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le 11 juillet 2012

Karim BENNIS
Directeur Général

Roland PICHOT
Directeur Administratif et Financier

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Identité des commissaires aux comptes

Prénom, Nom	Mohamed TOUHLALI Associé Gérant	Fouad ARSAOUI Associé
Dénomination/raison sociale	FIDUMAC	PwC Maroc (anciennement JPC Audit SARL)
Adresse	89, Rue Chaouia, Casablanca	35, rue Aziz Billal, 20330, Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 26 37 41 / 43	(212) 0522 99 98 00
Numéro de fax	(212) 0522 26 16 79	(212) 0522 23 88 70
Adresse e-mail	mtouhlali@fidumac.com	fouad.arsaoui@ma.pwc.com
Premier exercice soumis au contrôle	2001	2008
Expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2013

2. Comptes sociaux

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux des exercices clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières de Nexans Maroc S.A contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités de Nexans Maroc S.A.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières sociales, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos les 31 décembre 2009, 2010 et 2011.

Le 13 juillet 2012

PwC Maroc
Mme. Leila SIJELMASSI
Associée

FIDUMAC
M. TOUHLALI
Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2011, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KDH 642 392 dont un bénéfice net de KDH 41 438.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2011, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 22 mai 2012

PwC Maroc	**FIDUMAC**
M. Fouad ARFAOUI	M. TOUHLALI
Associé-Gérant	Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2010, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de DH 627 875 642 dont un bénéfice net de DH 38 014 996.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2010 à KDH 524 333. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KDH 13 453 dont l'impact sur le résultat de l'exercice 2010 s'est élevé à environ KDH 2 000.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment, à l'exception de la situation décrite ci-dessus, de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi sur les Sociétés Anonymes, nous vous informons que la société Nexans Maroc S.A a procédé au cours du premier semestre 2010 à l'acquisition de 20% des titres de la société ALMA BAT S.A pour un montant de KDH 7 000.

Casablanca, le 18 mai 2011

PwC Maroc	**FIDUMAC**
M. BOURAQADI SAADANI	M. TOUHLALI
Associé	Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2009

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joint, de la société NEXANS MAROC S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 616.803.961 dont un bénéfice net de MAD 60.466.745.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours d'exercices antérieurs, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362 et a fait l'objet d'une reprise pour KMAD 13.181 en 2008. En l'absence de documentation supportant cette provision et justifiant la reprise de 50% de son montant, nous avions considéré que cette provision revêtait un caractère de réserve. Au cours du premier semestre 2009, la société a repris le solde de cette provision pour KMAD 13.181.

3. Au 31 décembre 2008, la société avait constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. A cette date et compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale sur l'évolution du cours du métal, nous n'étions pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour

KMAD 8.500. Suite à l'augmentation du cours du métal en 2009, la société a repris la totalité de cette provision au 31 décembre 2009.

4. Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société avait lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute au 31 décembre 2009 s'élève à KMAD 570.050. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KMAD 45.235. A ce stade, les travaux d'analyse de cet inventaire étant en cours de finalisation à la clôture de l'exercice, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur leur impact global éventuel sur les comptes de la société.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société NEXANS MAROC S.A au 31 décembre 2009, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques
Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, Le 23 mars 2010

JPC Audit SARL	**FIDUMAC**
F. ARFAOUI	M. TOUHLALI
Associé	Associé

3. Comptes consolidés

Attestation des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés des exercices clos au 31 décembre 2009, 2010 et 2011

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités du Groupe Nexans Maroc S.A.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse consolidés tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos les 31 décembre 2009, 2010 et 2011.

Le 13 juillet 2012

PwC Maroc	**FIDUMAC**
Mme Leila SIJELMASSI	M. TOUHLALI
Associée	Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Nexans Maroc S.A et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des information complémentaires consolidé (ETIC). Ces états financiers font ressortir un montant des capitaux propres consolidés de KDH 704 678 dont un bénéfice net consolidé de KDH 39 339.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Les comptes de la société TEM (filiale 100% de Nexans Maroc) ont fait l'objet reçu d'un contrôle fiscal en 2010 pour l'exercice 2006. La société a contesté les deux notifications reçues et a demandé le recours à l'arbitrage de la Commission Locale de Taxation. En décembre 2011, la société a reçu une notification pour les exercices 2007 à 2009. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel sur les comptes de la société qui résulterait du dénouement de cette situation.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites au paragraphe 2 ci-dessus, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Nexans Maroc S.A et de ses filiales au 31 décembre 2011, et du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidés.

Casablanca, le 22 mai 2012

PwC Maroc	**FIDUMAC**
M. Fouad ARFAOUI	M. TOUHLALI
Associé-Gérant	Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2010

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la société Nexans Maroc S.A et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des information complémentaires consolidé (ETIC).

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2010 à KDH 524 333. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KDH 13 453 dont l'impact sur le résultat de l'exercice 2010 s'est élevé à environ KDH 2 000.

3. La société TEM (filiale de Nexans Maroc) a reçu une première notification relative au contrôle fiscal ayant porté sur l'exercice 2006. La société conteste la totalité des redressements notifiés dans sa première réponse adressée à l'administration fiscale. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact éventuel sur les comptes de la société qui pourrait résulter du dénouement de cette situation.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de Nexans Maroc S.A et de ses filiales au 31 décembre 2010, et

du résultat des ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidés.

Casablanca, le 18 mai 2011

PwC Maroc	**FIDUMAC**
M. BOURAQADI SAADANI	M. TOUHLALI
Associé	Associé

Rapport Général des Commissaires aux comptes pour l'exercice 2009

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés, ci-joints, de la société NEXANS MAROC et de ses filiales, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires consolidé (ETIC).

Responsabilité de la Direction

1. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend également une appréciation du caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction Générale, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2. Au cours d'exercices antérieurs, la société avait constitué une provision pour risques industriels et commerciaux. Cette provision qui avait supporté l'impôt, s'élevait au 31 décembre 2007 à KMAD 26.362 et a fait l'objet d'une reprise pour KMAD 13.181 en 2008. Par ailleurs, les comptes de la société SIRMEL consolidés chez NEXANS MAROC S.A faisaient apparaître une provision pour risques et charges pour KMAD 5.100. En l'absence de documentation supportant ces provisions, nous avions considéré que les montants provisionnés revêtaient un caractère de réserve. Au cours de l'exercice 2009, la société a repris ces provisions pour KMAD 17.581.

3. Au 31 décembre 2008, la société avait constaté une provision pour dépréciation des stocks métal pour les ramener à leur valeur nette de réalisation. A cette date et compte tenu de l'effet de la conjoncture mondiale sur l'évolution du cours du métal, nous n'étions pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision pour dépréciation des stocks comptabilisée au 31 décembre 2008 pour KMAD 8.500. Suite à l'augmentation du cours du métal en 2009, la société a repris la totalité de cette provision au 31 décembre 2009.

4. Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société avait lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute au 31 décembre 2009 s'élève à KMAD 570.050. A l'issue de cet inventaire, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur brute de KMAD 45.235. L'analyse des résultats de cet inventaire est en cours de finalisation. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'impact éventuel sur les comptes de la société des résultats de ces travaux d'analyse.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 2 à 4, nous certifions que les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de NEXANS MAROC S.A et de ses filiales au 31 décembre 2009, et du résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement du périmètre de consolidation lié à l'intégration en 2009 des comptes de la filiale COPREMA. Comme indiqué dans l'ETIC, les comptes pro forma n'ont pas été établis par la société compte tenu de l'impact jugé non significatif de ce changement de périmètre.

Casablanca, Le 23 mars 2010

JPC Audit SARL	**FIDUMAC**
F. ARFAOUI	M.TOUHLALI
Associé	Associé

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination/raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant	Hicham Fadili
Fonction	Directeur Ingénierie Financière
Adresse	48-58, Boulevard Mohammed V – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 47 74 47
Numéro de fax	(212) 0522 47 72 17
Adresse e-mail	hicham.fadili@ca-cdm.ma

Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment consisté en l'analyse de l'environnement économique et financier de Nexans Maroc à travers :

- L'analyse des comptes sociaux et consolidés et des rapports de gestion des exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- La lecture des rapports des commissaires aux comptes ainsi que des procès-verbaux des conseils d'administration et des assemblées générales ordinaires et extraordinaires ayant été tenu pendant les exercices, 2009, 2010, 2011 et exercice en cours ;
- Ainsi que les différents commentaires, analyses et statistiques recueillis par nos soins auprès de la Direction de Nexans Maroc.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi N° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) telle que modifiée et complétée, ainsi que l'arrêté du Ministre des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 tel que modifié et complété, aux dispositions statutaires de Nexans Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

Le 11 juillet 2012

Hicham FADILI

IV. RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Pour toutes informations et communications financières, prière de contacter :

Responsable	M. Roland PICHOT
Fonction	Directeur Administratif et Financier
Adresse	Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 0522 76 63 00
Numéro de fax	(212) 0522 76 65 22 / 0522 76 62 91
Adresse e-mail	roland.pichot@nexans.com

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

1. Cadre réglementaire de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société Nexans Maroc S.A. émet dans le public des billets de trésorerie -BT- portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Nexans Maroc a ainsi procédé à une première émission de 150 000 000 MAD en juillet 2007, autorisée par le conseil d'administration du 12 mars 2007. En janvier 2008, Nexans Maroc a procédé à l'extension de son plafond, le portant ainsi de 150 à 250 millions de dirhams. Cette extension du plafond d'émission a été autorisée par le conseil d'administration du 29 novembre 2007. Le 20 février 2012, le Conseil d'Administration de Nexans Maroc a autorisé l'augmentation du plafond d'émission pour le porter à 300 millions de dirhams. Ledit conseil d'administration a donné pouvoir au Directeur Général, Monsieur Karim BENNIS conjointement avec M. Roland Pichot pour la signature de tout document relatif à cette émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'informations fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice.

Toutefois, des mises à jours occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis dans le cadre du présent programme ou de tout évènement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme d'émission.

2. Objectifs de l'émission

L'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 300 millions de dirhams permettra à Nexans Maroc S.A. d'optimiser les coûts de financement de la trésorerie à court terme et de faire face à la hausse des besoins en fonds de roulement de la société liée à la croissance de son activité.

II. CARACTERISTIQUES DES BILLETS DE TRESORERIE

- **Plafond du programme** — MAD 300 000 000
- **Valeur nominale unitaire** — MAD 100 000
- **Nature juridique des titres** — Billets de Trésorerie, dématérialisés par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
- **Forme des titres** — Au porteur.
- **Maturité des BT** — A définir au moment de chaque émission, de 10 jours à 1 an.
- **Jouissance** — A la date de règlement.
- **Taux d'intérêt** — Fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché.

- **Mode de rémunération** — Intérêts post comptés.
- **Paiement du coupon** — In fine, soit à l'échéance des BT.
- **Remboursement du principal** — In fine, soit à l'échéance de chaque BT.
- **Garantie** — L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
- **Clause d'assimilation** — Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres d'une émission antérieure.
- **Rang / Subordination** — Les BT émis par Nexans Maroc viennent au même rang entre eux et au même rang que toutes autres dettes de Nexans Maroc, présentes ou futures, non assorties de sûretés, à durée déterminée.
- **Négociabilité des titres** — Titres librement négociables de gré à gré auprès du réseau placeur
- **Encours des BT au 12/06/2012** — 250 000 000 MAD

III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION

1. Bénéficiaires

La souscription est réservée à toute personne physique ou morale résidente ou non résidente, de nationalité marocaine ou étrangère.

2. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessus. A cet effet, il doit obtenir copie du document qui l'atteste et le joindre au bulletin de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et, pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à cette catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par l'établissement placeur.
Personnes morales marocaines hors OPCVM	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés nationaux hors OPCVM	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant apparaître leur appartenance à cette catégorie.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident

Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullités.

3. Période de souscription

A chaque fois que l'émetteur manifestera un besoin de trésorerie, CDM procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

4. Modalités de souscription

Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription, selon le modèle joint en Annexes.

Les ordres de souscription seront collectés par le biais du réseau du Crédit du Maroc.

Crédit du Maroc est en charge de la centralisation des souscriptions collectées par le réseau.

Crédit du Maroc en tant que centralisateur est chargé du traitement des ordres de souscription et du rejet des demandes ne respectant pas les modalités énoncées dans le dossier d'information et ce dès réception du bulletin de souscription.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Crédit du Maroc est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille ou d'un document équivalent faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;

- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Crédit du Maroc est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;

- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant, ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une disposition expresse en ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;

- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en la présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;

- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. Crédit du Maroc doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. Par ailleurs, Crédit du Maroc déterminera librement les modalités de

garantie financière demandée aux souscripteurs qui peut être un dépôt en espèce, en titre ou une caution ; et

- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès du Crédit du Maroc. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité.

5. Modalités d'allocation

Les modalités d'allocation seront arrêtées avant chaque période de souscription.

6. Engagement d'information du CDVM

Nexans Maroc s'engage à communiquer au CDVM à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des Billets de Trésorerie émis (Maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des Billets de Trésorerie par catégorie de souscripteur.

7. Modalités de règlement/livraison des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par Crédit du Maroc, en sa qualité d'établissement gestionnaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

IV. SYNDICAT DE PLACEMENT – INTERMEDIAIRES FINANCIERS

- **Conseiller et coordinateur global** Crédit du Maroc
- **Organisme chargé du placement** Crédit du Maroc
- **Domiciliataire de l'émission** Crédit du Maroc
- **Organisme chargé du service financier** Crédit du Maroc
- **Dépositaire central** Maroclear

V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

1.1. Personnes Résidentes

⇨ Personnes soumises à l'IS

Suivant l'article 19 du Code Général des Impôts (CGI) 2011, les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui d'identification à l'impôt sur les sociétés.

⇨ Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS.

Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :

- Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
- Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

1.2. Personnes Non Résidentes

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10% sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

2. Plus-values

2.1. Personnes Résidentes

⇨ Personnes Physiques

Conformément aux dispositions de l'article 73 du CGI 2011, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créance sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ; ou
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ; ou

- l'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du CGI 2011, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession des obligations correspondant au montant des cessions réalisées au cours de l'année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 MAD ;

- la donation des obligations effectuée entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;

- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

⇨ **Personnes Morales**

Conformément aux dispositions du CGI, les profits de cession des obligations et autres titres de créance sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

2.2. Personnes Non Résidentes

⇨ **Personnes Physiques**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

⇨ **Personnes Morales**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créance réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Toutefois, les plus-values réalisées sur les obligations et les autres titres de créance cotés à la Bourse des Valeurs sont exonérées.

PARTIE III : PRESENTATION DE NEXANS MAROC

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

- **Dénomination sociale** : Nexans Maroc S.A.
- **Siège social** : Boulevard Ahl Loghlam, Sidi Moumen, 20.400 Casablanca.
- **Téléphone** : (212) 0522 76 63 00
- **Télécopie** : (212) 0522 76 65 22 / 0 522 76 62 91
- **Site Web** : www.nexans.ma
- **Email** : commercial@nexans.co.ma
- **Forme juridique** : Société Anonyme à Conseil d'Administration, de droit privé marocain, régie par la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 joumada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
- **Date de constitution** : 10 février 1947
- **Durée de vie** : 99 ans
- **Objet social** : (Article n° 2 des statuts)

  La société a pour objet au Maroc et en tout autre pays :

  - La fabrication sous quelque forme que ce soit de tous matériels, appareils, instruments, objets et fournitures quelconques se rapportant à l'électricité et à tout agent énergétique quel qu'il soit, ainsi qu'aux industries chimiques et de métaux ;
  - L'importation, l'achat sur place de tous produits, matières, matériels et autres nécessaires à la réalisation de l'activité ci-dessus ;
  - L'exécution de toutes opérations de production permettant notamment l'Equipement de toutes usines électriques, hydrauliques ou thermiques, la mise en place de tous réseaux ou lignes de transport de force, lumière et traction, de tous systèmes ayant pour but de produire, utiliser, transformer et distribuer l'énergie électrique et tout agent quelconque d'énergie, sous quelque forme que ce soit ;
  - La vente, la commercialisation, l'exploitation, la location, l'installation et la distribution sur le marché national comme le marché d'exportation des produits fabriqués par la société ;
  - La création, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation de tous établissements industriels et commerciaux nécessaires aux activités précitées ;

- L'obtention, l'acquisition, l'exploitation pour son compte de tout brevet, marque de fabrique ou de service ou procédé se rapportant aux industries et commerces exercés par elle ;
- La participation sous toutes ses formes, à toutes sociétés ou la création de toute société ou entreprise dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser ou développer son activité ;
- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ou a tout objet similaire ou connexe.

- **Capital social au 30/06/2012** : 224 352 000 MAD entièrement libéré, composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.
- **Exercice social** : Du 1er janvier au 31 décembre.
- **Numéro d'inscription au RC** : 7545 Casablanca
- **Tribunal compétent en cas de litige** : Tribunal du Commerce de Casablanca
- **Documents juridiques** : les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.

- **Textes législatifs applicables à l'émetteur**

- Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par le Dahir 1-08-18 du 17 joumada I 1429 (23 mai 2008) portant promulgation de la loi n° 20-05.
- Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois 23-01, 36-05 et 44-06.
- Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01 et 45-06).
- Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
- Règlement général du dépositaire central approuvé par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 932-98 du 16 avril 1998, complété et modifié par l'arrêté 1961-01du 3 Janvier 2002 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005.

- Règlement général de la Bourse des valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°499-08 du 27 juillet 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de la privatisation et du tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 ; celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur le 22 novembre 2004 ainsi que par l'arrêté n°1268-08 du 7 juillet 2008.
- Règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°822-08 du 14 avril 2008 (7 Rabii II1429)
- Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi 46-06.
- Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.
- Décret n°2-94-651 du 5 juillet 1995 pris pour l'application de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables ;
- Arrêté du Ministre des finances et des investissements extérieurs n°2560-95 du 9 octobre 1995 relatif à certains titres de créances négociables ;
- Circulaire de Banque Al-Maghrib n°4/G/96 du 30/01/96 relative aux billets de trésorerie ;
- Modificatif du 27/07/2001 de la circulaire n° 4/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux Billets de Trésorerie.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE NEXANS MAROC

1. Situation au 30 juin 2012

Au 30 juin 2012, le capital social de Nexans Maroc S.A. s'élève à 224 352 KMAD et est entièrement libéré. Il est composé de 2 243 520 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.

2. Evolution du capital social

Le capital social a été porté, après 27 augmentations, à 224 352 KMAD. Il est resté inchangé depuis 2001 où il a été augmenté de 56 880 000 MAD suite à une incorporation de réserves : la valeur nominale des actions a alors été portée de 150 MAD à 200 MAD chacune. Après cette augmentation de capital, la valeur nominale des actions a été réduite de 200 MAD à 100 MAD par décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2001 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2000. Le nombre des actions est ainsi passé de 1 121 760 à 2 243 520 actions.

3. Répartition du capital social au 30 juin 2012

Nexans Maroc est une société cotée en bourse depuis 1983. Au 30 juin 2012, les principaux actionnaires sont les suivants :

Nom/Prénom ou Raison Sociale	Nombre titres	% Détention	Capital correspondant	% Droits de vote
Nexans Participations (France)	1 875 328	83,59%	187 532 800	83,59%
Atlanta	39 972	1,78%	3 997 200	1,78%
Flottant en bourse	328 220	14,63%	32 822 000	14,63%
Total	**2 243 520**	**100,00%**	**224 352 000**	**100,00%**

Source : Nexans Maroc S.A.

4. Renseignements sur les actionnaires principaux de Nexans Maroc S.A.

Société	Activité	Principaux actionnaires	CA 2011	Résultat net 2011	Valeur nette des titres 2011
Nexans Participations (France)	Holding	Nexans (100%)	-	+67 210 K€	1 848 256 K€

Source : Rapport annuel de Nexans.

5. Pactes d'actionnaires

A la connaissance du management de Nexans Maroc, il n'existe pas de pacte d'actionnaires au 30/06/2012.

III. MARCHE DES TITRES NEXANS MAROC

1. Caractéristiques des actions Nexans Maroc

Nexans Maroc S.A. est cotée au marché principal de la Bourse de Casablanca sous le « ticket » NEX et le code technique 1114.

Sur la période du 01/12/2011 au 31/05/2012, le cours du titre Nexans Maroc a évolué dans une fourchette de prix variant de 297 MAD (réalisé lors du mois de février 2012) à 255 MAD (réalisé lors du mois de mai 2012).

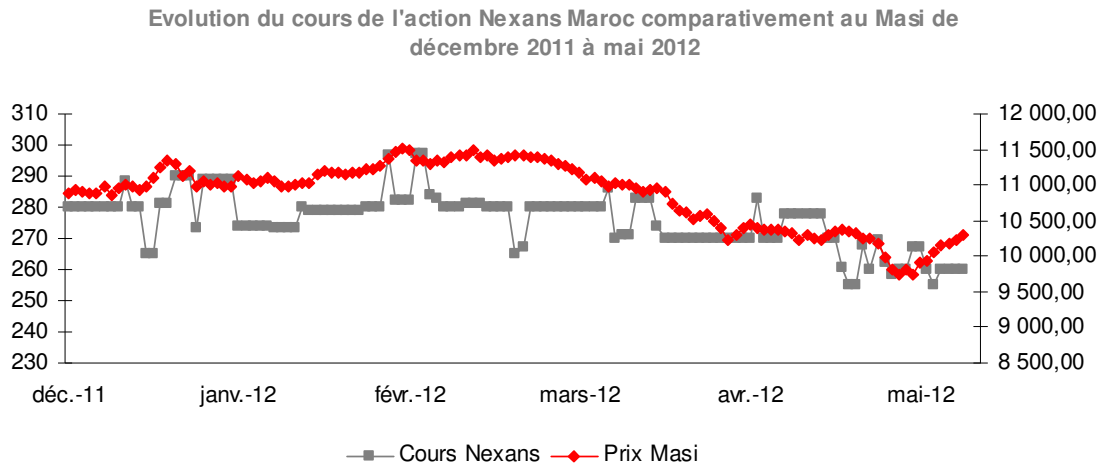

Source : Site de la Bourse de Casablanca

2. Emissions obligataires ou d'autres titres de créances

Nexans Maroc S.A. a procédé à une première émission de billets de trésorerie en juillet 2007 portant sur un montant total de 150 000 000 MAD et a relevé le plafond de l'émission à 250 000 000 MAD en janvier 2008. Le Conseil d'Administration du 20 Février 2012 a autorisé l'augmentation du plafond de l'émission pour le porter à 300 000 000 MAD.

Au 12/04/2012, l'encours du programme de billets de trésorerie Nexans Maroc est de 250 000 000 MAD.

Emetteur	Titre	Durée	Montant En KMAD	Jouissance	Échéance	Taux de sortie
Nexans Maroc	BT	52 semaines	59 000	27/07/2011	25/07/2012	3,95%
Nexans Maroc	BT	52 semaines	50 000	30/08/2011	28/08/2012	4,15%
Nexans Maroc	BT	52 semaines	91 000	12/09/2011	10/09/2012	4,15%
Nexans Maroc	BT	6 mois	50 000	13/04/2012	12/10/2012	3,97%

Source : Nexans Maroc

Nexans Maroc n'a pas d'encours obligataire au 30 juin 2012.

IV. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

1. Conseil d'Administration

Nexans Maroc S.A. est administrée actuellement par un Conseil d'Administration de neuf membres.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de Nexans Maroc S.A., le conseil d'administration est composé de 3 membres au moins et 12 au plus.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire, qui peut les révoquer à tout moment.

L'actuel Conseil d'Administration de Nexans Maroc S.A. se compose de :

Prénom /NOM	Fonction	Date de nomination ou de renouvellement	Expiration du mandat
Frédéric VINCENT	Président de Nexans Maroc[1] Directeur Général Délégué de Nexans France	AGO 27/06/08	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/12
Frédéric MICHELLAND	Administrateur de Nexans Maroc Directeur financier de Nexans France	AG mixte 30/06/09	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
Abdelaziz TAZI	Administrateur de Nexans Maroc Président du conseil de surveillance de la Société Générale Marocaine des Banques	AGO 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/16
Khalid EL KADIRI	Administrateur de Nexans Maroc Retraité	AGO 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/16
DRISS BENHIMA	Administrateur de Nexans Maroc Président Directeur Général de la Royal Air Maroc	AGO du 28/06/12	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/2017
Karim BENNIS	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Général de Nexans Maroc	AG mixte 30/06/09	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13
Nexans Participations (représenté par Magali VALAT)	Administrateur de Nexans Maroc Magali VALAT est Directeur juridique adjoint du Groupe Nexans	AGO 17/06/10	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/15
Philippe ROMIEU	Administrateur de Nexans Maroc Vice-Président Méditerranée-Afrique de AREVA T&D	AGO du 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/16
William ENGLISH	Administrateur de Nexans Maroc Directeur Zone Europe du Nord jusqu'au 31.12.2010 et Directeur de la Zone Moyen-Orient - Russie et Afrique depuis cette date	AGO 23/06/11	AGO statuant sur les comptes clos le 31/12/13

Source : Nexans Maroc S.A.

[1] Suite à la réunion du conseil d'administration du 09/03/2010, un changement du mode d'exercice de la Direction Générale a été approuvé à l'unanimité. M. Frédéric VINCENT conserve ainsi son mandat de Président du Conseil et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

2. Organes de direction

Au 30 juin 2012, la gestion de Nexans Maroc S.A. est assurée par une équipe dirigeante qui se présente comme suit :

Nom/Prénom	Fonction	Date d'entrée en fonction
Frédéric VINCENT	Président [2]du CA	27/06/2008
Karim BENNIS	Directeur Général	01/01/2006
Azzeddine KETTANI	Directeur Marketing et Ventes	01/02/2010
Roland PICHOT	Directeur Administratif et Financier	01/02/2006
Bruno PETEN	Directeur Industriel	30/11/2009
El Hassane KHEDIF	Directeur des Ressources Humaines	23/08/2010
Abdelaâli CHERHABILI	Directeur des Achats	01/10/2008

Source : Nexans Maroc S.A.

[2] Suite à la réunion du conseil d'administration du 09/03/2010, M. Frédéric VINCENT conserve le mandat de Président du Conseil et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

Au 30 juin 2012, l'organigramme fonctionnel de Nexans Maroc S.A. se présente comme suit :

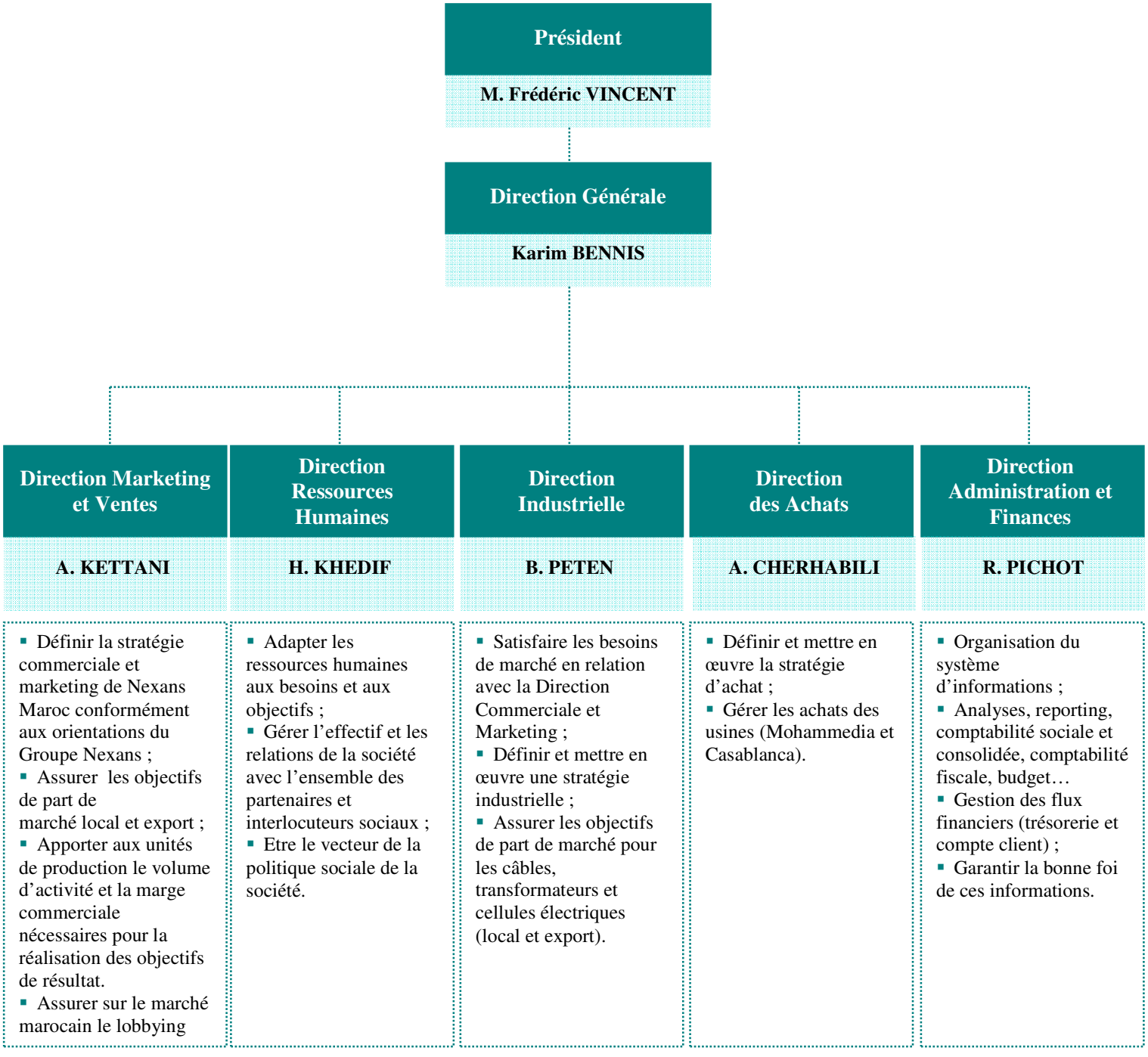

Source : Nexans Maroc

3. Formation et expérience des principaux dirigeants

M. Frédéric VINCENT, Président

M. VINCENT (57 ans) a été membre d'un grand cabinet d'audit anglo-saxon de 1978 à 1985. Il a rejoint Alcatel en 1986, puis le secteur Câbles et Composants du même groupe en 1989.

En 1994, il a été nommé Directeur Général Adjoint (Administration et Finances) des activités télécommunications sous-marines d'Alcatel puis, en 1997, des activités batterie (Saft). En 2000, il devient Directeur Administratif et Financier de Nexans, membre du Comité Exécutif. Il est nommé Président Directeur Général et Directeur Général Délégué de Nexans le 15 mai 2006.

Le 07 Mars 2008, M. VINCENT est nommé Président Directeur Général de Nexans Maroc. Le 09/03/2010, à l'issue de la réunion du Conseil d'Administration de Nexans Maroc, M. VINCENT conserve son mandat de Président et remet sa démission en tant que Directeur Général au profit de M. Karim BENNIS.

M. Karim BENNIS, Directeur Général

M. BENNIS (51 ans) est Ingénieur en Electrotechnique, diplômé de l'Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité de Paris.

Il a intégré le Groupe Nexans Maroc en 1985 en qualité d'ingénieur au Département Mesures et Protections au sein de SIRMEL, filiale du Groupe.

En 1990, il prend la responsabilité de ce Département avant d'être nommé, en 1991, Directeur Commercial de SIRMEL.

En 1996, M. BENNIS intègre Alcatel Alsthom en qualité de Directeur Commercial.

En 2004, il est nommé Directeur Général Adjoint de Nexans Maroc, en charge du Marketing et des Ventes.

En janvier 2006, il est nommé Directeur Général, assurant également la Direction Pays Maroc.

Durant la période 2002 – 2006, M. BENNIS a également assuré la fonction d'Administrateur Délégué en charge de la Direction Générale de SIRMEL.

M. Bruno PETEN, Directeur Industriel

M. PETEN (45 ans) est ingénieur civil électricien, diplômé de l'Université Catholique de Louvain en 1990. Il est également titulaire du MBA Alcatel International Master.

Il intègre le Groupe Nexans en 1997, en tant que responsable du service installation dans le secteur des câbles de haute tension à l'usine de Charleroi de Nexans. En 1998, il est responsable de production à l'usine de Opglabbek de Nexans.

En 2000, il est nommé responsable de la logistique et des achats dans la branche de Cabling Solutions de Nexans. En 2007, il occupe le poste de directeur des achats de Nexans Benelux. En 2008, il est nommé directeur de l'usine du centre logistique de Buizingen.

En novembre 2009, il rejoint la filiale marocaine, Nexans Maroc, et chapote la direction industrielle.

Azzeddine KETTANI, Directeur Marketing et Ventes

M. KETTANI (47 ans) est ingénieur en électronique, diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques France, promotion 1988. Il intègre Nexans Maroc en février 2010.

M. El Hassane KHEDIF, Directeur des Ressources Humaines

M. KHEDIF (51 ans) est un ingénieur de formation, diplômé à l'école nationale de l'industrie minérale au Maroc en 1982.

De 1982 à 1993, M. KHEDIF assure plusieurs fonctions au sein de la société Maghreb Steel (manager de production, directeur technique, puis directeur des projets industriels). En 1993, il est nommé directeur des ressources humaines à Maghreb Steel.

En 1998, M. KHEDIF rejoint le groupe GlaxoSmithKline en tant que directeur des ressources humaines de la région Maroc, puis Afrique du Nord. Parallèlement, il complète sa formation avec des cursus de management et de coaching.

Il intègre Nexans Maroc en août 2010.

M. Abdelaâli CHERHABILI, Directeur des Achats

M. CHERHABILI (45 ans) est un ingénieur mécanique diplômé de l'Ecole Centrale de Nantes en 1993, option Construction mécanique et automatique.

Il débute sa carrière à Schneider Electric Maroc en 1994, en tant qu'ingénieur-chargé d'affaires Grands Comptes. Il rejoint ensuite Auto Hall en 1996 pour le poste de responsable satisfaction clientèle Mitsubishi avant d'intégrer le Groupe Benjelloun, en 1997, en tant que chef du département Pièces de Rechange à Saida Star Auto et Volvo Maroc.

En 2002, M. CHERHABILI est nommé directeur technique à Ourelec pour rejoindre ensuite le Groupe Lafarge en tant que responsable Achats, Maintenance et Gestion des Stocks puis coordinateur de marché – Zone Euromed.

En 2005-2006, il occupe le poste de gestionnaire des achats à Shell du Maroc.

En 2008, il intègre Nexans Maroc en tant que directeur des achats.

M. Roland PICHOT, Directeur Administratif et Financier

M. Pichot (59 ans) est autodidacte.

Il débute sa carrière en 1970 dans le secteur automobile chez Citroën.

En 1975, il est engagé dans le Groupe EXIDE, fabricant de batteries au plomb (ex-CGE, ex-Alcatel), en tant que Responsable de la Comptabilité Analytique France. Il est nommé ensuite Responsable du Contrôle de Gestion de la filiale en Belgique, et devient en 1995 Directeur du Contrôle de Gestion Europe de la Division Batteries Industrielles.

En 1997, il est engagé par Nexans (ex-Alcatel Câbles) en tant que Contrôleur de Gestion Monde pour l'Activité Marché Général.

En 2006, il est nommé Directeur Administratif et Financier de la filiale Nexans Maroc.

4. Gouvernance d'entreprise

4.1. Comités de contrôle

Les statuts de Nexans Maroc ne prévoient pas la mise en place de comités techniques. Notons que Nexans Maroc a procédé à l'harmonisation de ses statuts, conformément à la loi n°20-05 du 23 mai 2008 visant à modifier et compléter la loi n°17/95 sur les sociétés anonymes.

Afin d'assurer un meilleur processus de contrôle interne et de gouvernance d'entreprise, le Groupe Nexans a développé, courant 2010, un certain nombre de principes relevant des bonnes pratiques de gestion et de contrôle et ce sur différents aspects :

- Ethique et conduite des affaires
- Fusion et Acquisition
- Dépense d'investissement
- Opérations de restructuration
- Nomination d'agents commerciaux, de consultants et de distributeurs internationaux, signature de contrats et autorisation de mise en paiement des commissions aux dits agents
- Achats de biens et prestations
- Délégation de pouvoir
- Prise de commande et signature de contrat
- Sûreté et garantie

L'intégralité de ces aspects cités ci-dessous devront être réalisés conformément aux procédures du groupe Nexans en vigueur.

Il existe des comités des directeurs qui se réunissent afin de mettre en place des plans d'action rentrant dans le cadre de la définition générale de la stratégie d'entreprise.

	Composition	Périodicité / Objectifs
Réunion stratégique et budgétaire	- Comité de direction - Responsables de département	Une fois par an pour la fixation du budget et deux fois par an pour l'actualisation.
Comité de direction	- Directeur Général - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines - Directeur des Achats	Le comité de direction de Nexans ainsi que le Président se réunissent une fois par mois afin d'analyser les résultats financiers de la société et de définir et faire le suivi de la stratégie.
Comités industriels	- Directeur Général - Directeur Administratif et Financier - Directeurs usines - Directeur Achats - Responsable de production - Responsable du contrôle de gestion usines - Responsable qualité - Responsable méthode - Responsable logistique	Pour chaque établissement (filiale, unité de production), réunion mensuelle pour faire le suivi de l'activité de l'établissement.
Comité ressources humaines	- Directeur Général - Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Directeur Administratif et Financier - Directeur des Ressources Humaines - Directeur des Achats	Réunions tous les deux mois. Définition et suivi de la politique salariale, gestion des évolutions de carrières, anticipation et gestion de la relève, sécurité et environnement.

Comités commerciaux	- Directeur Commercial & Marketing - Directeur industriel - Responsables de Départements	Réunions mensuelles, par activité, notamment avec les usines afin d'évaluer le coût de production et de définir la politique de prix.
Comité qualité et certification	- Comité de direction - Responsable qualité - Responsable sécurité - Responsable activité concernée	Réunion deux fois par an. L'objectif de ce comité est d'assurer le processus de qualification et de gérer la pérennité des indicateurs.

Il est à noter également qu'il existe une direction d'audit interne du Groupe Nexans qui est en charge de vérifier que les procédures du Groupe sont mises en application dans toutes les filiales.

4.2. Rémunérations attribuées aux membres du conseil d'administration

En 2011, leur montant a atteint 337.500 dirhams.

4.3. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

La rémunération attribuée aux principaux dirigeants de Nexans Maroc S.A. au 31 décembre 2011 se chiffre à 8 720 KMAD.

4.4. Prêts accordés aux membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt n'est accordé aux administrateurs de Nexans Maroc, ni aux directeurs.

4.5. Intéressement et participation du personnel

Le système de rémunération de Nexans Maroc ne prévoit pas d'un plan d'intéressement établi sur la base d'accords salariaux ou de conventions collectives.

Une part de la rémunération est néanmoins liée aux résultats (bonus) et à la productivité (prime de rendement).

Des plans d'actionnariat ont également été mis en place en faveur des salariés et permettent de les associer aux résultats et aux fruits de la croissance du Groupe. En effet, les salariés de Nexans Maroc, au même titre que les salariés de l'ensemble du réseau mondial Nexans, ont bénéficié du plan d'actionnariat salarié (ACT 2006, ACT 2008 et ACT 2010).

En 2012, une nouvelle opération d'actionnariat salarié (ACT 2012) a été lancée, avec une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe portant sur un maximum de 400 000 titres. Il s'agit de la 5ème augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe Nexans, lancée au niveau mondial. Les actions sont indisponibles pour une durée de cinq ans sauf cas limités de déblocage anticipé. Le règlement-livraison des actions est prévu au plus tôt le 03 oût 2012.

4.5. Opérations conclues entre Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux

En dehors des conventions énumérées ci-après, aucune autre opération n'est conclue entre le Groupe Nexans Maroc et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux.

- Convention d'avances de trésorerie conclue avec COPREMA

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Avance de trésorerie
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2011	237 KMAD
Taux d'intérêt	4.10%
Montant encaissé au titre de l'exercice 2011	17 000 KMAD

- Convention de partenariat commercial conclue avec SIRMEL Sénégal

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Distribution de transformateurs sur le marché sénégalais
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2011	0 KMAD
Montant encaissé au titre de l'exercice 2011	0 KMAD

- Conventions d'assistance administrative, commerciale et technique :

Administrateurs concernés	M. Frédéric VINCENT, M. Wolfgang BEDORF et M. Frédéric MICHELLAND
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature et modalités	Assistance administrative, commerciale et technique fournie par le Groupe Nexans France
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2011	20 530 KMAD
Montant décaissé au titre de l'exercice 2011	20 794 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative et commerciale
Montant des produits rattachés à l'exercice 2011	529 KMAD
Montant encaissé au titre de l'exercice 2011	0 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	TEM (filiale de Nexans Maroc S.A.)
Nature et modalités	Assistance administrative et industrielle
Montant des produits rattachés à l'exercice 2011	1 277 KMAD
Montant encaissé au titre de l'exercice 2011	1 161 KMAD

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS
Bénéficiaire	Les Câbleries du Sénégal (LCS)
Nature et modalités	Assistance technique et de formation (1% du chiffre d'affaires facturé)
Montant des produits rattachés à l'exercice 2011	550 KMAD
Montant encaissé au titre de l'exercice 2011	0 KMAD

- Accord de licence conclu avec AREVA T&D :

Administrateurs concernés	Philippe ROMIEU
Bénéficiaire	AREVA
Nature et modalités	Licence pour la fabrication et la vente de postes
Montant pris en charge au titre de l'exercice 2011	3 842 KMAD

- Avances :

Administrateurs concernés	M. Karim BENNIS et M. Abdelaziz TAZI
Bénéficiaire	SIRMEL
Nature et modalités	Avance de trésorerie
Montant des produits rattachés à l'exercice 2011	1 427 KMAD
Taux de rémunération	4,10%
Montant encaissé au titre de l'exercice 2011	0 KMAD

PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE

I. INTRODUCTION

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques pour les marchés d'infrastructure, de l'industrie et du bâtiment.

Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'automobile, l'aéronautique, le ferroviaire…

Le Groupe Nexans Maroc diffuse ses produits sur le territoire national et réserve une partie à l'export, principalement en direction de la Libye, l'Algérie, le Bénin, le Mali, le Sénégal, le Cameroun, la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, la France, le Mexique, le Kenya, le Nigeria, le Congo et le Gabon.

Son activité est ainsi sujette aux évolutions du marché de l'industrie électrique.

II. DONNEES RELATIVES A L'INDUSTRIE ELECTRIQUE

1. Aperçu sur le marché national de l'industrie électrique

NB1 : En l'absence de statistiques sectorielles homogènes et fiables, les données relatives au marché national de l'industrie électrique communiquées ci-après proviennent pour la plupart des estimations effectuées par Nexans Maroc.

NB2 : Afin de mesurer la performance opérationnelle des filiales du Groupe Nexans, il a été mis en place des indicateurs de gestion qui permettent de calculer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métal constant ». Les prix des matières premières, notamment le cuivre, l'aluminium et le plomb, sont en effet très volatiles. Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence, « prix métal constant », communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et de pouvoir mesurer les performances opérationnelles dans le temps.

Lorsque le chiffre d'affaires ou les marges sont calculés sur la base des prix courants des métaux, on les appelle chiffre d'affaires ou marges à « prix métal courant ».

1.1. Environnement économique et données générales sur le secteur électrique[3]

Au niveau mondial, les perspectives économiques demeurent menacées par des risques liés à la persistance de la crise dans la zone euro et à la flambée des cours de pétrole. La faiblesse de l'activité dans la zone euro est compensée, toutefois, par un net redressement aux Etats-Unis et une reprise graduelle dans les grands pays émergents en début 2012.

A l'échelle nationale, la demande intérieure continue d'être le principal pilier de la croissance économique dans un contexte international marqué par un ralentissement de la demande étrangère adressée au Maroc. Hormis le secteur primaire et la situation de la balance externe, les indicateurs conjoncturels disponibles attestent d'un bon départ de l'activité économique en 2012.
La campagne agricole 2011-2012, qui a avait bien commencé, reste caractérisée par une pénurie des précipitations.
Au niveau du secteur secondaire, la consommation de l'énergie électrique s'est raffermie de 10% à fin janvier 2012.

[3] Note de conjoncture de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières – Ministère de l'économie et des Finances.

A fin janvier 2012, les ventes d'électricité ont progressé de 10% en glissement annuel, après une augmentation de 8,1% un an auparavant. Cette évolution est attribuable, essentiellement, à la hausse de la consommation de l'énergie de très haute, haute et moyenne tension de 11% (après 9,4% l'an dernier), particulièrement au niveau des autres abonnés dont la consommation a affiché une performance de 14,3% après 19,6% à fin janvier 2011. Celle relative à la basse tension a augmenté de 6% après une hausse de 3,2% il y a un an.

Pour sa part, l'énergie électrique appelée nette a maintenu son trend haussier, augmentant de 11,2% après une hausse de 9,2% l'an passé. Cette évolution découle, essentiellement, de la hausse de la production de l'énergie électrique d'origine thermique et des importations de l'énergie électrique en provenance de l'Algérie et de l'Espagne de 38,7% et de 19% respectivement. La production de l'énergie électrique d'origine hydraulique a baissé de 55,4% après un recul de 37,7% à fin janvier 2011.

Les industries manufacturières se sont bien tenues en 2011, leur indice de production s'étant amélioré de 2,5%.

S'agissant du secteur tertiaire, le tourisme reste marqué par une faible évolution. A fin 2011, les arrivées ont enregistré une faible progression de 0,6% et les nuitées ont diminué de 6,4%. Pour leur part, les activités des télécommunications se sont favorablement comportées, comme en témoigne l'augmentation du parc des abonnés à la téléphonie mobile et à Internet de 14,3% et 70,4% respectivement, compensant la baisse des abonnés à la téléphonie fixe de 4,9%.

1.2. Secteur de l'industrie électrique

L'industrie électrique au Maroc est portée par plus de 200 entreprises opérant dans plusieurs branches d'activité allant de la fabrication de moteurs électriques jusqu'à la confection de matériels médicochirurgicaux, en passant par la fabrication de transformateurs électriques, d'appareils d'émission et de transmission mais aussi de fils et câbles isolés.

A l'heure actuelle, le secteur des Fils et Câbles isolés compte une douzaine de sociétés dont trois représentent les parts de marché les plus importantes. Il s'agit de :

- Nexans Maroc, filiale de du groupe Nexans.
- Imacab, deuxième câblier au Maroc, appartenant au groupe Ingelec, Imacab est spécialisé dans les câbles domestiques, les câbles industriels et la métallurgie.
- Câbleries du Maroc, société familiale appartenant à la famille Tagmouti, produit tous les types de câbles hors câbles automobiles.

Les autres sociétés opérant dans le secteur détiennent de faibles parts de marché. Il s'agit notamment de :

- Medi Câble qui a démarré son activité en 2004 et produit essentiellement des câbles domestiques et des câbles industriels.
- Coficab, filiale du Groupe Charika, spécialisée dans la fabrication des câbles automobiles en partenariat avec Valéo et Delphi.
- Africâble, filiale du Groupe Chaâbi, spécialisée dans la fabrication des câbles télécoms.

En 2011, le secteur électrique a connu une évolution variable en fonction des domaines d'application :

- 2011 a été l'année de la reprise de la croissance de la consommation énergétique à 8,4% nécessitant d'accélérer le programme d'investissement de l'ONE (9 MM $US)

- Relance du programme d'électrification de 4000 villages couvrant la période Mai 2011- Fin 2013.
- Ralentissement des programmes de lotissement et d'électrification moyenne tension due à la baisse du marché de l'immobilier de standing et touristique.
- Renforcement du programme de l'habitat social.

Concernant le marché spécifique de câbles, 3 points sont à signaler :

- Renforcement des concurrents traditionnels sur les marchés européens et africains.
- Création d'agences commerciales et logistiques au Maroc d' El Sewdy et de Général Câble.
- Fort intérêt des entreprises Espagnoles par le marché marocain.

2. Cadre réglementaire

Le secteur de l'industrie électrique, à l'instar d'autres branches de l'économie nationale, a évolué dans un cadre relativement protégé jusqu'en 2003, date à laquelle les importations de certains produits ont été exonérées des droits de douane (exemple des fils de cuivre et d'aluminium…)

Les droits de douane actuellement en vigueur pour les intrants en provenance de l'Union Européenne sont les suivants :

	Taux appliqué en 2003	Taux appliqué en 2008	Taux appliqué en 2009	Taux appliqué en 2010	Taux appliqué en 2011	Taux appliqué en mars 2012
Liste 1 : essentiellement des équipements pour investissements industriels.	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Liste 2 : matières premières (fils de cuivre, aluminium, polypropylène…).	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Liste 3 : produits importés également fabriqués au Maroc.	40,5%	18%	13,5%	9%	4.5%	0%

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à niveau de l'Economie

L'ensemble des produits finis, objet de la liste 3, en provenance de l'Union Européenne connaît un démantèlement douanier progressif depuis 2003, comme stipulé dans l'accord de libre échange entre le Maroc et l'Union Européenne.

Cette vague de démantèlement douanier a été confirmée par d'autres accords de libre échange dont notamment l'accord de la Ligue Arabe signé en 2006 pour signifier l'annulation des droits de douane sur les échanges réalisés entre les pays membres. Il en est de même de l'accord d'Agadir signé en septembre 2006 entre le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie.

III. ACTIVITE DE NEXANS MAROC S.A.

1. Appartenance de Nexans Maroc au Groupe Nexans

1.1. Historique du Groupe Nexans

Nexans Maroc est une filiale du leader mondial de l'industrie du câble, le Groupe Nexans.

Le Groupe Nexans est né en 1897 sous l'appellation « Société Française des Câbles Électriques », depuis l'invention de l'ingénieur suisse François Borel, qui permit de rendre étanches les câbles électriques en couvrant de plomb le papier bitumé. Depuis, le groupe n'a cessé de croître et de développer ses savoir-faire autour des métiers du câble, en passant de la Société Française des Câbles Électriques au Groupe Nexans.

1897 Création à Lyon de la **Société Française des Câbles Électriques**, système Berthoud, Borel et Compagnie.

1912 La Compagnie Générale d'Électricité (CGE) acquiert la majorité de la Société Française des Câbles Électriques.

1917 La société prend le nom de **Compagnie Générale des Câbles de Lyon**.

1925 Fusion avec la **Compagnie Générale d'Électricité**. Câbles de Lyon devient une division de la Compagnie Générale d'Électricité.

1938 Acquisition par la Compagnie Générale d'Électricité de la Société Industrielle des Téléphones. Apport des activités câbles de la Société Industrielle des Téléphones (usines de Bezons et Calais) aux Câbles de Lyon.

1969 Absorption de la Société Alsacienne de Construction Mécanique (France).

1970 Absorption des Câbles Geoffroy et Delore (France).

1979 Acquisition des Câbleries de Lens (France).

1980 Prise de contrôle de Chandris Câbles (Grèce).

1981 Prise de participation dans Chester Câbles (États-Unis).

1982 Rachat de Kabelmetal Elektro (Allemagne). Nationalisation de la CGE.

1983 Rachat de Thomson-Jeumont Câbles (France). Rachat de Gorse.

1986 Accord entre la CGE et ITT. **Les Câbles de Lyon sont apportés à Alcatel NV**. Les activités câbles de ITT sont reprises par Câbles de Lyon qui prend le nom de Alcatel Câble. Rachat de Tréfilerie et Laminoir de la Méditerranée (TLM). Rachat des Câbleries de Charleroi (Belgique).

1988 Rachat de la Société Nouvelle de Câblerie Barelec. Rachat de Manuli Cavi (Italie). Rachat de Thomson Cuivre.

1989 Rachat des Câbleries de Dour (Belgique).

1991 Rachat de Canada Wire (Canada), Vacha Kabel (Allemagne), Ehlerskabelwerk (Allemagne), Lacroix und Kress (Allemagne) et AEG Kabel.

1992 Rachat de Berk-Tek (États-Unis).

1994 Rachat de Cortaillod-Cossonay (Suisse).

1998 Rachat de ODD (États-Unis - Portugal).

2000 Acquisition de Safi Conel (Italie).

Alcatel a souhaité se concentrer sur son activité principale (les Télécoms) et a décidé donc de se séparer de l'activité câbles qui, depuis, porte l'appellation **Nexans**.

2001 Acquisition de Daesung Câble (Corée du Sud).
Introduction de Nexans à la Bourse de Paris (Paris - SBF 120, compartiment B d'Euronext Paris).

2002 Acquisition de PETRI (Allemagne). Vente de AGRO AG Suisse

2003 Rachat de Kukdong Electrical Wires Company (Corée)
Rachat de Furukawa Cabos de Energia S.A. (Brésil)

2004 Acquisition de Cabloswiss (Italie). Câbles spéciaux pour la robotique

2006 Acquisition du Groupe Confecta (Allemagne) Fabrication de faisceaux pour l'industrie du matériel ferroviaire et autres segments industriels
Acquisition d'OLEX (Australie – Nouvelle Zélande) leader du câble en Asie australe, placé sur les marchés des câbles pour réseaux d'énergie et des câbles spéciaux, notamment pour l'industrie minière.

2007 Conclusion d'un accord cadre avec la société chilienne Madeco en vue du rachat des activités câbles de Madeco.
Acquisition de The Valley Group (Etats-Unis), spécialiste mondial de la surveillance thermique des lignes aériennes

2008 Acquisition d'Intercond (Italie), un des leaders européens des câbles spéciaux

Signature d'un accord pour la création d'une société commune au Quatar, baptisée Qatar

International

Cable Company (QICC), pour la fabrication de câbles basse et moyenne tension

Cession des activités de câbles d'infrastructures télécom cuivre en Espagne à la société anglaise B3 Cable Solutions

Réalisation de l'opération Madeco (rachat de ses activités câbles)

2009 Création d'une société commune avec l'industriel indien Polycab, détenue majoritairement par Nexans Acquisition par, le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), de 5% du capital de Nexans

2010 Lancement d'une opération augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe Nexans (ACT 2010)

Démarrage de la production dans la nouvelle usine de câble construite par Nexans au Qatar, dans le cadre de la société commune QICC

2011 Signature d'un accord avec Madeco en vue d'un renforcement de la participation de ce dernier en tant qu'actionnaire principal du Groupe (de 9% à 20%)

Signature d'un accord portant sur une prise de participation majoritaire (75%) dans l'activité câbles d'énergie du groupe chinois Shandong Yanggu Cable

Signature d'un protocole d'accord entre Alstom et Nexans pour la création d'une société commune, ayant pour objet de produire au Maroc des faisceaux de câbles ferroviaires et des armoires électriques basse tension.

2012 Signature d'un accord portant sur l'acquisition de la société AmerCable Holdings Inc. ("AmerCable"), producteur n°1 en Amérique du Nord de câbles pour les équipements miniers, le secteur du pétrole et du gaz ainsi que d'autres applications industrielles incluant les énergies renouvelables, pour un montant de 275 millions de dollars US (environ 211 millions d'euros).

1.2. Actionnariat du Groupe Nexans

Actionnariat au 31/12/2011	% de participation
Actionnaires institutionnels	**85,4% dont :**
Madeco (Chili)	19,9%
Royaume-Uni et Irlande	6,9%
FSI (France)	5,6%
Manning & Napier (USA)	5,2%
Autres pays d'Europe	9,4%
France	19,1%
Amérique du Nord	19,1%
Reste du Monde	0,2%
Actionnaires individuels et salariés	**12,6%**
Actionnaires non identifiés	**2%**

Source : Rapport annuel Nexans - 2011

1.3. Activité du Groupe Nexans

Le Groupe Nexans, leader mondial de l'industrie du câble[4], coté à la Bourse de Paris (NYSE EURONEXT PARIS – compartiment A), est présent industriellement dans une quarantaine de pays et commercialement dans le monde entier. Il emploie plus de 23.600 personnes.

Implantation industrielle et commerciale du Groupe Nexans dans le monde

[4] Source : Nexans

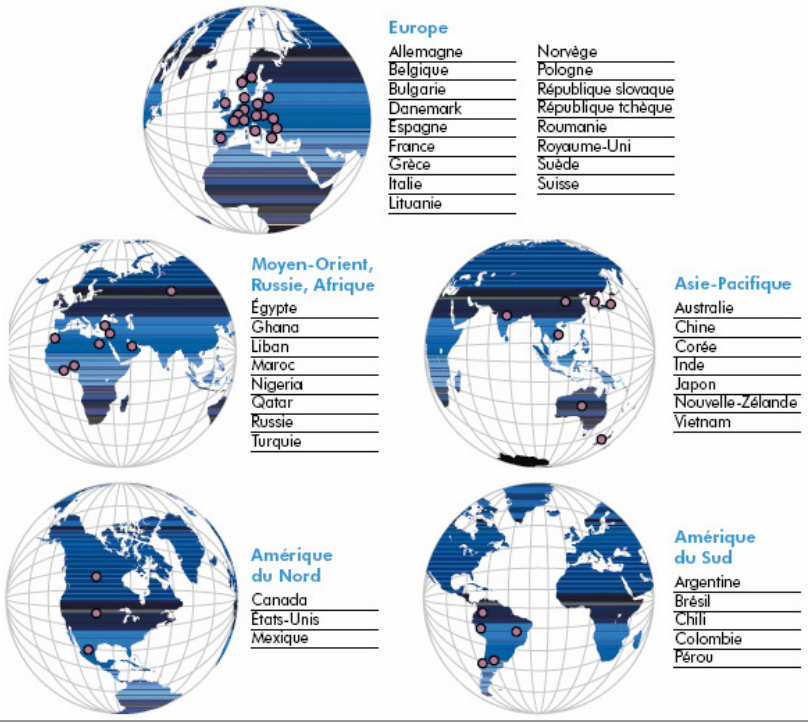

Source : Rapport annuel Nexans – 2011

Au terme de l'année 2011, le Groupe Nexans affiche un chiffre d'affaires de 6,920 milliards d'euros contre 6,179 milliards d'euros en 2010. A cours des métaux non ferreux constants, il s'élève à 4,594 milliards d'euros contre 4,309 milliards d'euros en 2010.

A périmètre et change constants, l'activité s'inscrit en croissance organique de 6,5%sur l'ensemble du Groupe. Le second semestre a été marqué par une poursuite de la progression de l'activité dans l'ensemble des métiers du Groupe, avec une croissance organique de 3,9% et 5,9% respectivement aux troisième et quatrième trimestres 2011 par rapport aux mêmes périodes de 2010

Evolution des résultats du Groupe Nexans (en M€)

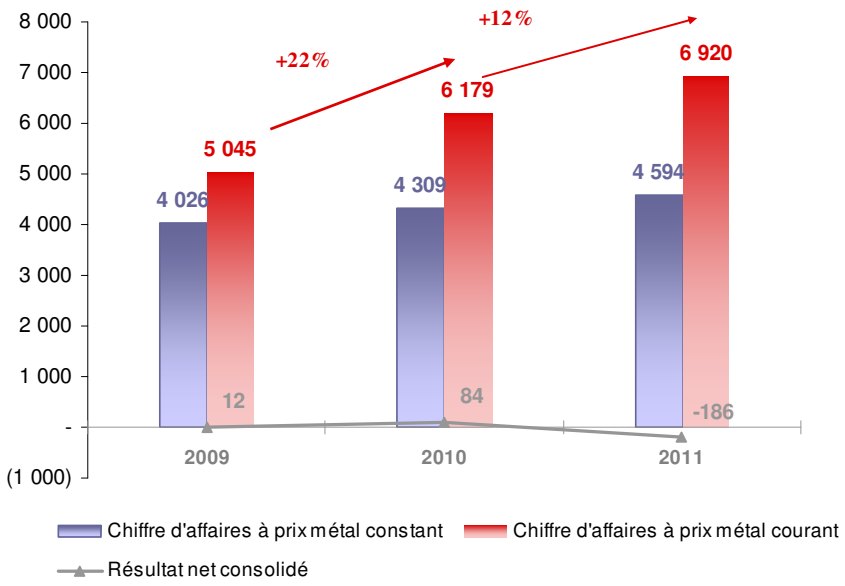

Evolution des résultats (en M€)*	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires à prix métal courant	**5 045**	**6 179**	**6 920**
Effet du cours des métaux	*(1 019)*	*(1 870)*	*-2 326*
Chiffre d'affaires à prix métal constant	4 026	4 309	4 594
Coût des ventes	(4 293)	(5 439)	-6 093
Coût des ventes à prix métal constant	(3 274)	(3 569)	-3 767
Marge brute	**752**	**740**	**827**
Résultat opérationnel	**153**	**195**	**-48**
Résultat net consolidé	**12**	**84**	**-186**
Dont part du groupe	8	82	-178
Dont part des intérêts minoritaires	4	2	-8

** Résultats présentés en normes IFRS*

Source: Rapport annuel Groupe Nexans 2009, 2010 et 2011

Le résultat net part du Groupe de l'exercice 2011 s'établit à -178 millions d'euros contre 82 millions d'euros au 31 décembre 2010. Il prend en compte une charge financière nette qui s'élève à 106 millions d'euros contre 84 millions d'euros en 2010 ainsi qu'une charge d'impôt de 31 millions d'euros pour 26 millions d'euros en 2010.

L'activité du Groupe Nexans peut être répartie en 3 principaux marchés, comme le montre le graphe suivant :

Chiffre d'affaires consolidé 2011 par marché

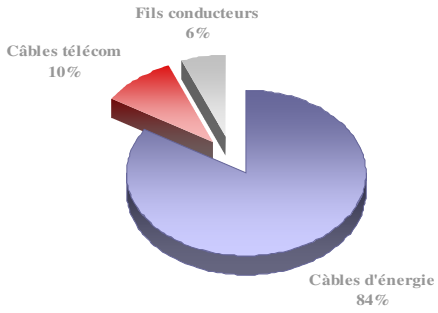

Chiffre d'affaires* par marché en 2011	en %	en M€
Câbles d'énergie	84%	3 852
Câbles télécom	10%	446
Fils conducteurs	6%	266
Total	**100%**	**4 594**

* A cours des métaux non ferreux constants.

Source: Rapport annuel Groupe Nexans 2011

- ***Energie*** : Ce segment représente 84% du chiffre d'affaires 2011 du Groupe Nexans. Il comprend les câbles d'énergie pour l'équipement des infrastructures, les câbles spéciaux à destination du marché de l'industrie et les câbles d'équipement destinés au marché du bâtiment.
- ***Télécom*** : Regroupe les câbles pour réseaux Télécom privés, les composants de jonction pour câbles de réseaux Télécom et les câbles de cuivre et de fibre optique pour réseaux Télécom publics. Il constitue 10% du chiffre d'affaires réalisé en 2011.
- ***Fils conducteurs*** : Ce segment représente 6% du chiffre d'affaires du Groupe Nexans. Il s'agit des fils machine, des fils conducteurs et des activités de production de fils émaillés.

Chiffre d'affaires consolidé 2011 par secteur géographique

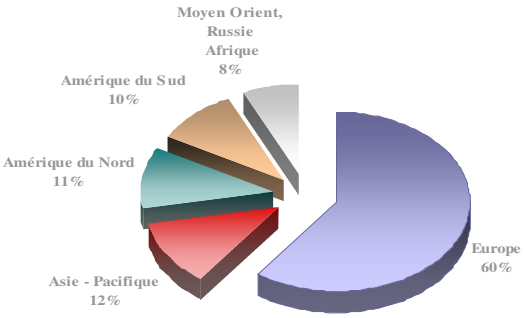

Chiffre d'affaires* par secteur géographique en 2011	en %	en M€
Europe	60%	2 738
Asie - Pacifique	12%	568
Amérique du Nord	11%	504
Amérique du Sud	10%	459
Moyen Orient, Russie, Afrique	7%	324
Total	**100%**	**4 594**

* Prix métal courant

Source: Rapport annuel Groupe Nexans 2011

La zone Europe représente 60% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Cette région, tirée entre autres par un rebond très fort dans les câbles industriels, voit son chiffre d'affaires croitre de 6,5 %.

La Zone Moyen-Orient, Russie, Afrique représente 7 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Les échanges avec l'Europe sont importants et leurs montants très liés aux grands contrats et à leur calendrier d'exécution. En 2011, malgré la situation politique au Moyen-Orient (en Lybie notamment), la zone enregistre une croissance positive sur l'année de 5,5% grâce à une accélération de l'activité au second semestre. Le dynamisme du marché au Liban et les fortes ventes de câbles d'infrastructures d'énergie en Russie ont compensé le recul marqué de l'activité en Egypte. Le Maroc a par ailleurs bien résisté grâce la bonne tenue de ses ventes domestiques.

La Zone Amérique du Nord représente 11 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Dans un environnement de forte reprise pour le bâtiment, plus difficile pour les autres marchés, le chiffre d'affaires de 2011 progresse de 6 %.

La Zone Amérique du Sud représente 10 % du chiffre d'affaires consolidé. Dans un environnement bien orienté pour tous les pays et la plupart des marchés, le chiffre d'affaires de 2011 progresse de 12 % avec une croissance soutenue des produits les plus profitables.

La Zone Asie-Pacifique représente 12 % du chiffre d'affaires consolidé. On note une progression de l'ordre de 4% grâce à une année très porteuse en Corée, au redressement de la situation en Australie et malgré un ralentissement ponctuel dans le secteur du ferroviaire au deuxième semestre en Chine

1.4. Organigramme juridique du Groupe Nexans au 31 décembre 2011

Le groupe Nexans regroupe près de 70 filiales dans le monde entier, sans compter les participations minoritaires. En dehors des filiales Nexans France, Nexans Korea, Nexans Indelqui et Invercable, lesquelles sont directement rattachées à la société mère Nexans S.A., le reste des filiales du Groupe sont détenues par Nexans Participations qui est un holding dédié à la gestion des participations du Groupe.

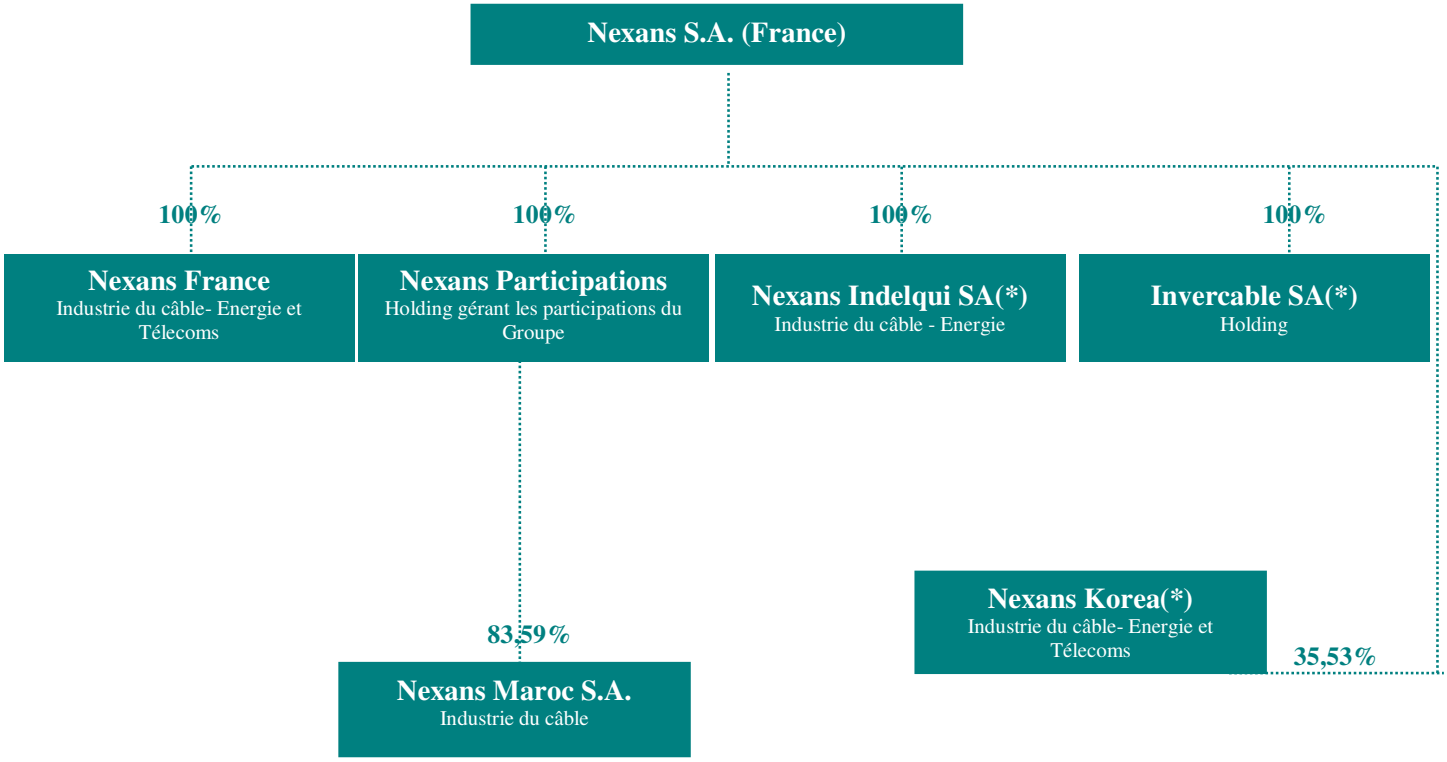

1.5. Relations entre Nexans Maroc et Nexans SA

Sociétés concernées	Nexans Maroc et Nexans France
Bénéficiaire	Nexans France
Nature	Assistance informatique
Modalités	Refacturation avec mark-up des coûts salariaux supportés par Nexans Maroc
Montants facturés au titre de l'exercice 2011	943 KMAD

Sociétés concernées	Nexans Maroc et filiales du groupe Nexans
Bénéficiaire	Nexans Maroc
Nature	Assistance commerciale
Modalités	Commissions intra-groupe export
Montants facturés au titre de l'exercice 2011	6 723 KMAD

Source : Nexans Maroc

1.6. Flux financiers et synergies entre Nexans Maroc et le groupe Nexans:

Nexans Maroc dispose d'une autonomie financière vis-à-vis du groupe Nexans.

Les synergies entre le groupe Nexans et sa filiale sont générées dans la mesure où lorsqu'une unité européenne du groupe connaît une insuffisance de capacité de production, Nexans Maroc peut prendre le relais et produire des câbles spécifiques. Le montant de ces commandes s'est élevé à 33,7 MMAD en 2011.

Par ailleurs, Nexans Maroc s'approvisionne aussi en produits finis existants dans la gamme du groupe et qui ne sont pas produits au niveau des unités de Nexans Maroc. Cette activité de négoce s'est élevée à 11,9 en 2011 contre 6,9 MMAD en 2010.

Source : Nexans Maroc

2. Historique de Nexans Maroc S.A.

L'activité de Nexans Maroc S.A. a été initialement lancée par la **Compagnie Générale d'Electricité** (CGE) pour :

- assurer sa représentation commerciale ;
- et entreprendre la fabrication de produits précédemment importés.

Son développement industriel s'est effectué selon les étapes suivantes :

1947 Création de CGE Maroc.

1950 Production des premiers câbles d'énergie à l'usine de Mohammedia (tréfilerie et câblerie caoutchouc).

1952 Premières productions de transformateurs.

1962 Production de câbles d'énergie basse et moyenne tension à isolation plastique.

1963 Premières productions de batteries au plomb.

1964 Premières productions de tableaux et d'équipement d'énergie.

1971 Premières productions de câbles téléphoniques.

1974 Création de la filiale **Sirmel**, spécialisée dans la distribution de matériel électrique.

1978 Création du site de Casablanca.

1983 Introduction à la bourse de Casablanca.

1990 Création de **Tourets et Emballages du Maroc**, spécialisée dans la fabrication et vente de matériel d'emballage

1995 CGE Maroc devient **Alcatel Alsthom Maroc**.

1997 Plan de restructuration des activités axée sur :

- L'amélioration du processus de fabrication. Dans ce sens, divers investissements ont été réalisés pour doter l'affaire de nouvelles installations, notamment la mise en place d'une chaîne de câbles moyenne tension sous la norme NFC 33.23 dans l'usine de Mohammedia.
- La réduction des coûts de production et la recherche de produits à forte valeur ajoutée (transformateurs).

1998 Alcatel Alsthom Maroc devient **Alcatel Maroc**.

2000 Alcatel Maroc devient **Nexans Maroc** suite à la création en France du Groupe Nexans qui a repris l'activité câbles du Groupe Alcatel.

2003 Mise en place d'une unité industrielle pour les câbles automobiles sur le site de Mohammedia.

2004 Certification ISO TS 16949 de l'activité câbles automobiles.

2007 Prise de participation chez **Les Câbleries du Sénégal**

2008 Signature d'un accord entre le Groupe Nexans et le constructeur Airbus, portant sur la fourniture de câbles aéronautiques (câbles de pointe destinés aux Airbus A320, A350 et A380).

2009 Mise en place d'une unité industrielle pour la fabrication de transformateurs à Casablanca.

Signature d'un protocole d'accord pour la cession de l'activité Batteries de démarrage et industrielle (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).

Acquisition de 99,4% du capital de COPREMA, société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Nexans Maroc à Casablanca.

2010 Finalisation de la cession de l'activité Batteries (cf. plus de détail en partie VIII. Faits exceptionnels et litiges).

Inauguration, en juin, de la nouvelle unité dédiée à la fabrication de câbles aéronautiques, située au site de Mohammedia.

Ouverture de deux agences commerciales de Sirmel à Tanger et à Fès.

2011 Homologation des produits dans de nouveaux marchés cibles et porteurs de Nexans Maroc : Algérie, Ghana et l'Angolie.

Juin 2012 Lancement des investissements industriels et process commerciaux et marketing afin d'étendre les gammes de production et de commercialisation de Nexans Maroc aux pays anglophones et lusophone (norme VDE et BS)

3. Filiales de Nexans Maroc

Nexans Maroc compte plusieurs filiales dans différents domaines d'activité.

Source : Nexans Maroc	Participation nette en KMAD (2011)	Capital 2011 en KMAD	Divid. perçus par Nexans en 2011 en KMAD	% particip. En 2011	% droits de vote en 2011	Situation nette 2011 en KMAD	Résultat net 2011 en KMAD	Activité
SIRMEL 317, Boulevard Oqba Bnou Nafii, Casablanca	12 525,0	15 000	2 502,0	83,50%	83,50%	57 125,0	9 097,0	Commercialisation d'appareils électriques
Tourets et Emballages du Maroc Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	757,0	2 400	-	99,97%	99,97%	2 453,0	-386,0	Fabrication et vente d'emballages commerciaux, matériels d'emballage et de manutention, en bois scié ou déroulé
SETIM Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	0,0	150	-	1,33%	1,33%	nc	nc	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	85,7	18	-	16,67%	16,67%	nc	nc	Participation dans la SCI de l'Oukaïmden.
Les Câbleries du Sénégal	8 953,6	737 M F-CFA	650,0	18,60%	18,60%	nc	nc	Industrie et commercialisation des câbles
COPREMA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	729,8	100	11 928,0	99,40%	99,40%	766,0	-143,0	Société propriétaire du terrain sur lequel est édifié le site industriel de Casablanca. Cette société n'a aucune activité commerciale.
ALMA BAT Bd Ahl Loghlam, 20630, Casablanca	7 000,0	35 000	-	20,00%	20,00%	nc	nc	Société spécialisée dans la fabrication et la commercilation des batteries industrielles et de démarrage
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	49,8	100	-	49,80%	49,80%	nc	nc	Société en liquidation, qui opérait dans le secteur des énergies renouvelables. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	99,8	200	-	49,90%	49,90%	nc	nc	Société en liquidation, qui opérait dans le secteur la bureautique. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	1 470,0	3 000	-	99,99%	99,99%	nc	nc	Société en liquidation, qui avait pour activité la fabrication des unités de stockage. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.

SIRMEL : filiale à hauteur de 83,23% de Nexans Maroc, le reste du capital étant détenu par des personnes physiques comme apporteurs d'affaires te de savoir faire.

Les Câbleries du Sénégal : filiale à hauteur de 18,60% de Nexans Maroc, le reste du capital étant détenu par la famille ATTYE comme apporteur d'affaires et de savoir faire.

ALMABAT : détenue à hauteur de 20% par Nexans Maroc et 80% par le groupe ALMAMED comme apporteur de savoir faire. ALMAMED est une société de gestion de fonds de Private Equity associée à ALMA Capital Europe, société d'intermédiation en gestion d'actifs financiers.

4. Activité de Nexans Maroc

4.1. Métiers de Nexans Maroc

Nexans Maroc propose une large gamme de solutions de câbles et d'équipements électriques. Ses produits peuvent être regroupés en quatre grandes familles : les câbles, avec 66% de son chiffre d'affaires, les transformateurs générant 12% des ventes, 5% pour les cellules électriques et 17% pour la distribution. Notons, que Nexans Maroc a cédé l'activité Batteries à la société ALMA BAT, l'opération de cession a été finalisée en mars 2010.

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires à métal courrant consolidé par métier 2009-2011

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par métier	2009		2010		2011	
	En MDH	en %	En MDH	en %	En MDH	en %
Batteries	114	8%	20	1%	-	0%
Câbles	931	64%	1 174	72%	1 179	70%
Cellules électriques	75	5%	58	4%	88	5%
Transformateurs	201	14%	211	13%	223	13%
Ventes diverses (déchets)	12	1%	16	1%	19	1%
CA Nexans Maroc	**1 331**	**91%**	**1 479**	**91%**	**1 509**	90%
Autres (Filiales)	132	9%	152	9%	170	10%
Total	**1 463**	**100%**	**1 631**	**100%**	**1 679**	**100%**

Source: Nexans Maroc

Répartition par métier du chiffre d'affaires consolidé de Nexans Maroc

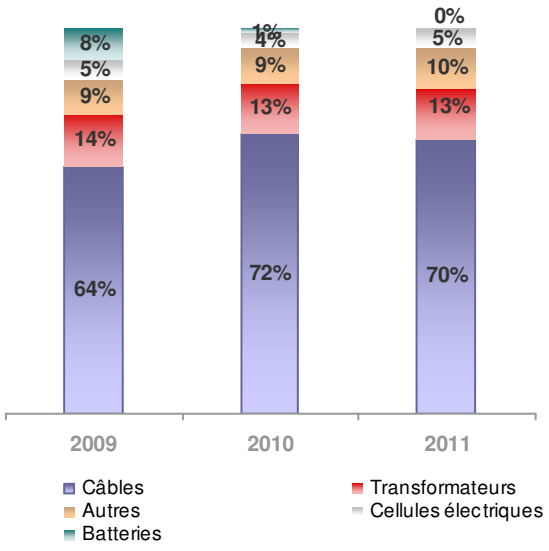

Source: Nexans Maroc, sur la base du CA à prix métal courant

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires à métal courrant consolidé entre local et export 2010-2011

Répartition du chiffre d'affaires par métier en MDH	2010			2011		
	Local	Export	%	Local	Export	%
Batteries	20	0	1,2%	0	0	0,0%
Câbles	922	252	72,0%	814	251	63,4%
Cellules électriques	48	10	3,6%	71	13	5,0%
Transformateurs	140	71	12,9%	187	32	13,0%
Ventes diverses (déchets)	16	0	1,2%	19	0	1,4%
CA Nexans Maroc	**1 146**	**333**		**1091**	**296**	
Autres (filiales)	152	0	9,3%	291	1	17,4%
Total	**1 298**	**333**	**100%**	**1382**	**297**	**100%**

Source: Nexans Maroc

4.1.1. Les câbles

Nexans Maroc est spécialisé dans la fabrication de câbles. Ses produits couvrent les secteurs les plus divers, depuis le transport et la distribution d'énergie (câbles industriels et domestiques), aux télécommunications (câbles téléphoniques), en passant par l'automobile (câbles automobiles), le ferroviaire (câbles industriels) et les câbles aéronautiques…

Les câbles sont fabriqués à partir de fils de cuivre ou d'aluminium, selon la densité recherchée du câble. Ces fils sont ensuite étirés pour constituer des cordes ; et ces dernières sont « câblées », c'est-à-dire torsadées afin de composer différentes épaisseurs de câbles. Enfin, les câbles ainsi obtenus sont isolés à l'aide de matières PVC.

La production de câbles évolue en dents de scie sur la période d'étude allant de 70% du CA global de Nexans Maroc en 2008, à 64% en 2009 , puis à 72% en 2010 pour s'établir à 66% en 2011.

La concurrence sur le marché des câbles est représentée essentiellement par les Câbleries du Maroc, Imacab, Medi Câble, Africâble, Coficab et Tumag.

Pour ce qui est des câbles de bâtiments les ventes de Nexans Maroc ont baissé de 9% au titre de l'exercice 2011. Le même niveau de baisse a été constaté sur les câbles de Télécom soit un retrait de 9%.

Concernant les câbles d'infrastructure, les ventes ont sensiblement baissé en 2010, pour reprendre en 2011 suite à la relance de la consommation énergétique nécessitant l'accélération du programme d'investissement de l'ONE et de l'électrification rurale ; A noter la baisse drastique des ventes à l'export liées aux perturbations sur certains pays (Lybie , cote d'ivoire).

En ce qui concerne le segment des câbles automobiles, une baisse du CA standard de l'ordre de 40% a été enregistré au titre de l'exercice 2011 et ce suite à la perte du client LEONI à compter de novembre 2010..

Des discussions sont en cours avec de nouveaux clients qui devraient permettre de reprendre le niveau de 2010 en 2012.

Pour ce qui est des câbles aéronautiques, activité lancée en 2009 suite à l'homologation par Airbus du site de Mohammedia (certifié EN9100, norme régissant les activités aéronautiques), ce segment poursuit son développement pour atteindre un niveau de ventes de 62 MMAD en 2010 et 72 MMAD en 2011en ligne avec le plan initial.

4.1.2. Les transformateurs

Nexans Maroc produit également des transformateurs de distribution et des transformateurs de puissance.

Les transformateurs de puissance permettent d'élever la tension de l'électricité afin de pouvoir la transporter de la centrale électrique aux différentes agglomérations et consommateurs d'énergie.

Les transformateurs de distribution sont utilisés, à l'entrée des agglomérations, afin de baisser le niveau de la tension de l'électricité, et de pouvoir la distribuer aux ménages.

En 2010, les ventes de transformateurs couvrent 13% du chiffre d'affaires de Nexans Maroc, malgré un fort recul du marché local (-21%) compensé par un développement soutenu à l'export (>100%).

En 2011, le local progresse fortement aussi bien en distribution qu'en puissance (+34%) contrairement à l'export qui baisse de 55% (perturbation connues dans la Lybie et en cote d'ivoire) ; Il est à noter que Nexans Maroc a obtenu l'homologation de ses produits sur des marchés porteurs tels que l'Algérie, le Ghana et l'Angola ;

4.1.3. Les cellules électriques

Les cellules électriques distribuées par Nexans Maroc sont fabriquées sous licence SCHNEIDER. Elles sont utilisées comme protection des transformateurs. Les ventes en 2010 sur ce segment sont en régression de 23% par rapport à 2009, dû à l'agressivité concurrentielle (Schneider Electric) qui pénalise la rentabilité de cette activité.

Après les difficultés connues en 2010, l'exercice 2011 a connu une forte croissance du CA +50%. Ce résultat est le fruit de l'évolution du business model de l'usine dont le produit essentiel devient le poste préfabriqué devant remplacer à terme la production des cellules modulaires.

La production des cellules électriques génère 5% du chiffre d'affaires de 2011.

4.2. Secteurs clients

Les produits de Nexans Maroc sont destinés à plusieurs secteurs, depuis le transport et la distribution d'énergie, aux télécommunications, en passant par l'aéronautique, l'automobile, le ferroviaire…

4.2.1. Infrastructures

Transport d'énergie

Typologie des produits	▪ Câbles d'énergies nus et isolés ; ▪ Transformateurs de puissance ; ▪ Armoires de contrôle.

Pour ce réseau, Nexans Maroc fournit l'ensemble des câbles en alliage d'aluminium jusqu'à la section 570 mm^2, ce qui permet de satisfaire les besoins de l'ONE du 60KV au 400KV.

De plus, grâce à sa gamme de transformateurs de puissance allant jusqu'à 50 MVA et au développement d'armoire de contrôles, Nexans Maroc est un fournisseur important des postes assurant le transport d'énergie.

Distribution d'énergie

Typologie des produits	▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles de distribution aérienne en basse tension ; ▪ Câbles moyenne tension pour les réseaux souterrains ; ▪ Gamme d'accessoires de raccordement particulièrement innovante de Nexans Interface.

Dans les postes de livraison, les réseaux de distribution au Maroc utilisent les transformateurs de distribution et les cellules électriques de Nexans Maroc fabriqués sous licence SCHNEIDER.

Nexans Maroc fabrique également des câbles de distribution aérienne en basse tension, comme des câbles à la norme NFC 33-226 (S26) pour les réseaux souterrains moyenne tension.

4.2.3. Bâtiment

Typologie des produits	▪ Câbles d'équipement des familles H07, RVFV, R2V…

Les câbles d'équipements des familles H07, RVFV, R2V… sont utilisés dans le bâtiment.

4.2.4. Industrie

Typologie des produits	▪ Câbles d'équipement des familles H07, RVFV, R2V… ▪ Transformateurs de distribution ; ▪ Cellules électriques ; ▪ Câbles automobiles ; ▪ Câbles aéronautiques.

Les câbles d'équipements des familles H07, RVFV, R2V… sont utilisés dans les projets industriels et tertiaires.

De même, Nexans Maroc met à la disposition des fabricants de faisceaux une variété de produits répondant aux exigences des constructeurs automobiles (Fiat, PSA, Renault, Volkswagen, SAAB,…). Ils sont complétés par les transformateurs de distribution et par une variété de cellules électriques proposés par Nexans Maroc. La gamme de produits de Nexans Maroc s'est élargie avec le lancement de l'activité « Câbles aéronautiques » en 2009-2010.

4.2.4. Télécommunications

Nexans Maroc est le premier fabricant de câbles téléphoniques enterrés ou aériens du Royaume. Il est capable de répondre aux normes nationales et internationales les plus exigeantes.

5. Politique d'approvisionnement

Le cuivre, l'aluminium et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc.

Concernant les métaux et surtout le cuivre, c'est le groupe Nexans qui assure la gestion centralisée des approvisionnements de ses filiales à travers le monde entier. Ceci en vue de réaliser des économies sur les quantités commandées (effet volume).

À ce jour, le Groupe Nexans a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à élargir ses sources d'approvisionnement, dans la mesure du possible ; et donc d'avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, notamment dans les matières utilisées pour la fabrication des câbles haute tension.

A noter que pour certaines matières ou composants, lorsque le prix est compétitif, la priorité est donnée aux achats au Maroc en vue de s'affranchir des coûts douaniers.

Principaux fournisseurs de Nexans Maroc	Matières fournies	Total achats en MMAD 2011	En % Achats	Délais de paiement
Nexans Copper (Groupe Nexans)	Cuivre	538	42,56%	45J
ALU PECHINEY	Aluminium/ almelec	93	7,38%	45J
MIDAL	Aluminium/ almelec	87	6,85%	60J
TEM (Groupe Nexans Maroc)	Tourets	28	2,20%	120J
SNEP	PVC	28	2,18%	60J
THYSSEN	Tôle magnétique	27	2,13%	60J
SABIC	Polyéthylène	23	1,81%	90J
NEXANS GERMANY	toron cuivre	21	1,63%	60J
LYDEC	Energie	20	1,55%	30J
VICENTE TORNS	Meplat cuivre	19	1,48%	60J

Source : Nexans Maroc

Pour ce qui est des délais de livraison, ils oscillent entre un minimum de 30 jours et un maximum de 90 jours pour les métaux et tournent autour de 60 jours pour les matières plastiques.

Compte tenu de ces courts délais de livraison et vu la forte volatilité des prix des métaux, la politique d'approvisionnement de Nexans Maroc, à l'instar de celle adoptée par toutes les filiales du Groupe Nexans, est basée sur des commandes fermes des clients. Autrement dit, tout engagement de Nexans Maroc auprès des fournisseurs est obligatoirement précédé d'une commande client. Par conséquent, le niveau des stocks de matières premières reste relativement bas avec une importante rotation :

- Matériaux et alliages utilisés dans la fabrication des câbles (cuivre, aluminium, almélec) : 3 semaines de stocks ;
- Autres matières utilisées dans la fabrication des transformateurs et équipements électriques : 8 semaines de stocks.

Les volumes de métaux achetés (cuivre, aluminium et almélec) évoluent de la façon suivante :

- 18.925 tonnes en 2009 ;
- 16.750 tonnes en 2010 (baisse liée à la cession de l'activité Batteries)
- 14.489 tonnes en 2011 ; (baisse liée au retrait du CA export)

➢ Politique de couverture de Nexans Maroc

En ce qui concerne l'évolution des cours des matières premières, Nexans Maroc adopte une politique de réservation des métaux à la demande de ces clients. Le prix facturé à ces derniers correspond au prix de réservation pour l'élaboration du devis.

Le paiement des matières premières importées se réalise en devises dans les proportions suivantes : 80% pour l'Euro et 20% pour le Dollar américain. Pour se prémunir contre le risque de cours de change, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et a recours aux produits de couverture à terme.

Les prix[5] du cuivre ont évolué comme suit, sur la période couvrant janvier 2009 à avril 2012 :

Evolution du prix du cuivre entre janvier 2009 et avril 2012 ($/tonne)

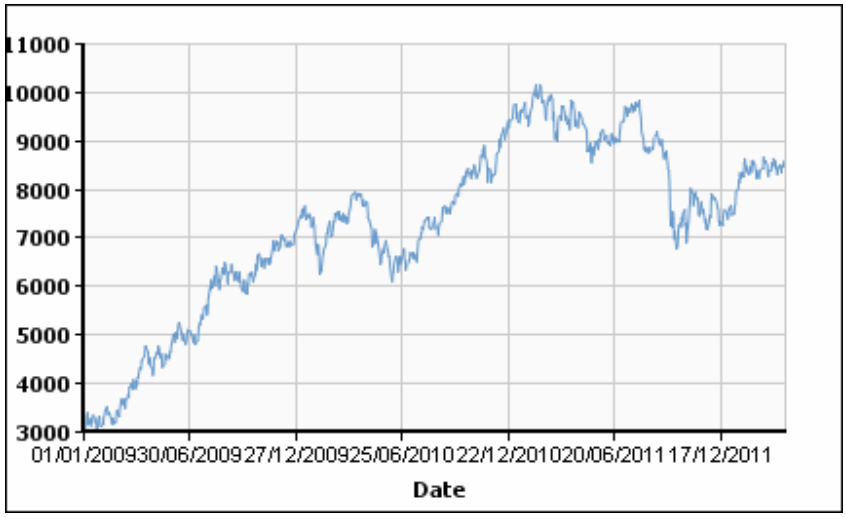

Source : London Metal Exchange

Le prix de la tonne de cuivre a connu une hausse importante sur la période. Celui-ci a triplé en deux ans en atteignant 10.050$/tonne en février 2011 sur le marché londonien. Durant le 2ème semestre 2011, le prix du cuivre a enregistré une baisse s'établissant à 7000$/tonne et fini l'exercice à 8000$/tonne. Depuis le début de l'année 2012, le prix s'est stabilisé aux alentours de 8500$/tonne.

Evolution du prix de l'aluminium entre janvier 2009 et avril 2012 ($/tonne)

Source : London Metal Exchange

[5] *Source : London Metal Exchange*

Une tendance haussière du prix de l'aluminium a été également observée sur la période considérée.

Après une année 2009 en croissance, le prix de l'aluminium enregistre une courte contreperformance au premier semestre de 2010 pour finir aux alentours de 2000$/tonne en juin.

Le prix reprend son cours haussier jusqu'à atteindre un maximum de 2800$/tonne lors du premier semestre de 2011. Au deuxième semestre, le cours de l'aluminium décroit et s'établit à aux 2000$/tonne en fin d'année. Au titre du 1er trimestre 2012, la tonne d'aluminium présente une hausse et franchit la barre des 2 200$.

6. Stratégie commerciale

Nexans Maroc opère sur le secteur du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie. Il offre à ses clients des solutions globales dans le domaine de l'électrification à valeur ajoutée.

Les départements constituant sa force de vente sont :

6.1. Le département ventes nationales

Ce département gère un large réseau de distributeurs couvrant les villes les plus importantes du royaume.

N'ayant pas un réseau de distribution propre, Nexans Maroc vend, via ce département, aux gros et moyens distributeurs présents au Maroc, lesquels fournissent les clients finaux.

Nexans Maroc s'appuie également sur la filiale de distribution, SIRMEL et sur ses représentants régionaux.

6.2. Le département PGN et PGS

Dans un secteur où l'offre de solutions techniques adaptées et globales constitue un atout majeur, Nexans Maroc s'appuie sur une équipe d'ingénieurs d'affaires expérimentés pour répondre favorablement aux exigences et aux besoins de ses clients.

L'équipe d'ingénieurs suit efficacement les offres publiques et reste à l'écoute des régies, de l'ONE et des principaux donneurs d'ordre.

A chaque début d'année, des objectifs qualitatifs et quantitatifs sont fixés aux commerciaux et un suivi mensuel des réalisations est mis en place, donnant lieu à une amélioration continue de l'approche commerciale de Nexans Maroc. Une attention particulière est portée à la présence sur le terrain de la force de ventes du groupe.

6.3. Département ventes à l'export

En charge du suivi clients sur le marché export, notamment l'Afrique subsaharienne. Ce déprtaement est organisé comme suit :

- Equipe front office : chargée de la prospection et des visites clients ;
- Equipe back office : en charge du suivi des Appel d'Offres ainsi que de toute la partie logistique des expéditions de produits auprès des clients.

7. Politique de distribution

Les produits de Nexans Maroc ainsi que ceux du Groupe (dans le cadre de la politique des Cross Sales[6] Groupe) sont destinés aussi bien au marché local qu'à celui de l'export.

[6] Cross sales : Tous les câbles demandés par la clientèle de Nexans Maroc mais non fabriqués par le site industriel à Mohammedia sont ressourcés auprès des usines du groupe Nexans (monde) et vice versa ; Par ailleurs, des projets peuvent être portés par des sociétés du groupe avec l'assistance des équipes locales pays ;

7.1. Ventes à l'export :

Au terme de l'exercice 2011 le chiffre d'affaires consolidé export de Nexans Maroc représente près de 18% de ses ventes contre 20% en 2010 et 13% en 2009.

CA à métal constant export Nexans Maroc par secteur en KDH

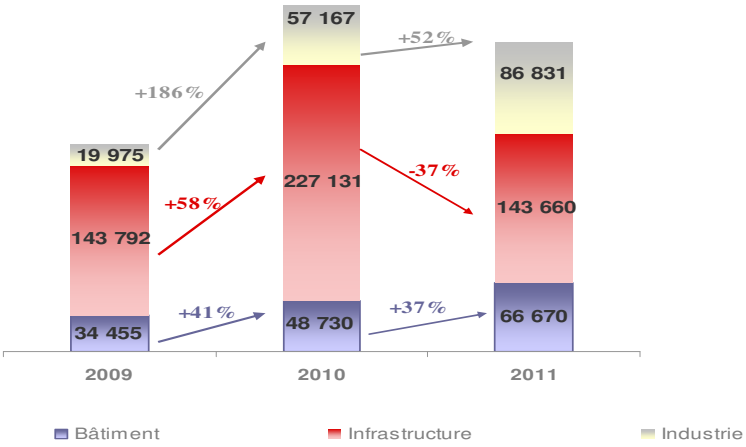

Source : Nexans Maroc

L'activité Bâtiment présente une forte évolution de 37% et s'établit à 66 670 KDH expliquée par le développement accru de la politique de distribution sur des pays cibles d'Afrique ;

Les ventes de Nexans Maroc sur l'activité de l'industrie enregistrent une augmentation de 52% à 86 831 KDH porté par le développement des ventes de câbles aéronautiques.

A fin 2011, le CA Infrastructure ressort en baisse de 37% à 143 660 KDH contre 227 131 à fin 2010 expliquée par la perte des marchés Côte d'Ivoire, Bénin, Libye suite aux instabilités politiques qu'ont connu ces pays.

Les ventes sont effectuées directement auprès des clients à l'export qui sont situés dans les principaux pays suivants : la Libye, la Mauritanie, le Sénégal, le Mali, l'Algérie, le Benin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la France, le Mexique, le Kenya, le Nigeria, le Congo , le Gabon , l'angola et Burkina Faso

Pour le recouvrement de ses exportations, Nexans Maroc accorde à ses clients étrangers un délai moyen de règlement de 90 jours garanti dans le cadre de crédits documentaires. La devise de facturation correspond principalement à l'Euro (95%) sauf l'aéronautique facturée systématiquement en USD.

7.2. Marché local

Sur le marché local, Nexans Maroc fournit plusieurs clients répartis selon les marchés du Bâtiment, de l'Infrastructure et de l'Industrie.

CA Nexans Maroc à métal constant local par secteur en MDH

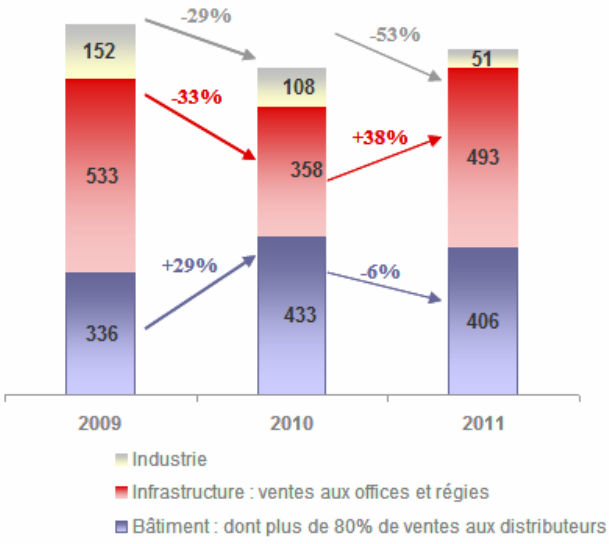

(*) Données sur la base du CA à métal constant de Nexans S.A.+ Sirmel, hors ventes diverses (déchets...) et ventes de marchandises

Source: Nexans Maroc

Au titre de l'exercice 2011, les ventes locales de Nexans Maroc pour l'activité Infrastructures ressortent en force hausse de 38% et s'établissent à 493 MDH et ce suite au marché de transformateurs de puissance signé avec l'ONE.

Les ventes locales d'industrie dont la part est marginale en comparaison au CA local passent de 108 MDH à 51 MDH en 2011 et ce suite à la baisse constatée au niveau des câbles automobiles suite à la perte du client LEONI.

Le CA local relatif à l'activité Bâtiment ressort en quasi stagnation en comparaion à 2010 et s'établit à 406 MDH.

L'ensemble des clients locaux de Nexans Maroc bénéficie d'un délai de paiement moyen de 123 jours, pouvant aller dans certains cas jusqu'à 138 jours. Les dix clients locaux les plus importants de la société génèrent 45% de son chiffre d'affaires en 2011.

Client	Part des ventes en 2011
1er client	8%
3 premiers clients	24%
5 premiers clients	31%
10 premiers clients	45%

Source : Nexans Maroc

Concernant la politique commerciale adoptée par Nexans Maroc sur le marché local, la plupart des ventes sont effectuées directement auprès des clients finaux (près de 70% du chiffre d'affaires STD) :

- Sur le marché du bâtiment, Nexans Maroc vend essentiellement aux gros et moyens distributeurs. Ces distributeurs, dont on peut citer le Groupe SOFA, la filiale Sirmel, le Groupe SELFA, LUMAFRIC, etc., assurent l'acheminement des produits de la société vers les revendeurs et ces derniers vers les installateurs et électriciens jusqu'au client final.
- Sur le marché de l'infrastructure, Nexans Maroc s'adresse principalement aux offices et régies (à l'exemple de l'ONE, les régies de distribution d'électricité, IAM, OCP, etc.) ainsi qu'aux installateurs (Cegelec, Elecam (Spie), Siemens etc.)
- Les clients industriels sont également démarchés directement par Nexans Maroc (SONOCABLE, LABINAL, MATIS, AIRBUS…).

7.3. Recouvrement des créances

Nexans Maroc dispose d'un service de Gestion des Comptes Clients et Recouvrement en plus d'une antenne Contentieux. Ce service s'appuie sur l'outil informatique Adonix (cf. paragraphe III.4. infra,) pour permettre un suivi et une gestion rigoureuse des comptes clients ainsi que l'identification des retards de paiement.

Le service Recouvrement travaille en étroite collaboration avec les commerciaux de Nexans Maroc de façon à identifier et résoudre les éventuels litiges.

Source : Nexans Maroc - Consolidé (en MMAD)	2008	2009	2010	2011
Créances douteuses du Groupe Nexans Maroc	48,5	46,9	51	52
en % total des créances clients	*7,2%*	*6,7%*	*7,0%*	*6,5%*
en % du CA STD	*3,7%*	*3,9%*	*4,5%*	*4,2%*
Provisions Comptes Clients	-46,7	-53	-56	-67
Taux de provisionnement	*96%*	*113%*	*110%*	*129%*

Les créances douteuses du groupe Nexans Maroc représentent 52 MMAD à fin 2011 contre 51 MMAD en 2010 et 46,9 MDH en 2009. Les provisions comptes clients ressortent à 67 MMAD à fin 2011 contre 56 MMAD au titre de l'exercice 2010 et 53 MMAD en 2009 soit des taux de provisionnement respectifs de 113% en 2009 , 110% en 2010 et 129% en 2011.

A noter par ailleurs qu'au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc et ses filiales ont souscrit une assurance crédit client chez la COFACE (clients locaux et clients export).

8. Politique des prix

Les prix de vente pratiqués par Nexans Maroc sont fonction des cours des matières premières, qui selon les produits représentent de 20 à 80% du prix de vente, majorés des coûts directs et indirects de fabrication en plus d'une marge commerciale.

Dans une branche d'activité où la fluctuation des prix des matières premières est importante, une gestion du risque métal a été mise en place, régie par des procédures du Groupe imposant aux filiales de couvrir la part métal de tout engagement pris auprès des clients. Cela permet à la société d'élaborer plus précisément les tarifs et le chiffrage des affaires.

Plusieurs facteurs sont pris en considération dans la politique de prix de Nexans Maroc : sa position sur le marché, les prix de la concurrence, la fluctuation des cours…C'est ainsi que les offres sont révisables le

jour de la commande. Cela est obligatoirement indiqué sur les contrats et notamment les contrats long terme pour lesquels les approvisionnements et donc la livraison de chantiers sont échelonnés sur le temps.

Afin d'éliminer les variations dues aux cours des métaux, généralement répercutés immédiatement dans les prix de ventes, et permettre ainsi une analyse plus aisée des volumes et de l'évolution des prix de ventes, Nexans Maroc compare d'une année à l'autre son chiffre d'affaires et ses marges commerciales à métal constant (voir paragraphe 9 Supra).

L'évolution des prix moyens de ventes par catégorie de produits sur les cinq dernières années se présente comme suit :

Base 100 en 2004	Câbles	Batteries	Autres
Année 2005	95	102	102
Année 2006	109	85	108
Année 2007	111	90	106
Année 2008	115	108	111
Année 2009	111	NS	115
Année 2010	101	NS	100
Année 2011	115	NS	90

Source : Nexans Maroc

En partant d'une base 100 en 2004, le prix de vente des câbles a d'abord connu une baisse à 95 en 2005, pour amorcer une tendance à la hausse entre 2006 et 2008 pour atteindre 111 en 2009. En 2010, la pression sur les prix s'est accrue et en 2011 on constate un retour aux prix pratiqués en 2009.

La pression sur les prix initialement prévue pour début 2010 s'est confirmée, suite au démarrage de l'activité de nouveaux concurrents sur le marché local.

Pour compenser cet impact négatif, des actions ont été lancées avec succès sur le coût de production des produits de Nexans Maroc et auprès de ses fournisseurs hors métaux notamment l'amélioration de la productivité, réduction du temps de montage, révision des process de fabrication. En 2011, on assiste à un redressement des prix en câbles suite à une hausse conséquente du métal au cours du 1er semestre.

9. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc

9.1. Chiffre d'affaires courant et chiffre d'affaires standard

Le chiffre d'affaires de Nexans Maroc, tel qu'il est publié, est dit chiffre d'affaires « à prix métal courant » ou « chiffre d'affaires courant ». Il correspond au chiffre d'affaires facturé aux clients. Il est lié au prix d'achat des matières premières.

Le coût de ces matières premières, notamment le cuivre et l'aluminium, constitue, selon les produits fabriqués, entre 20% et 80% du prix de vente. Le cours des métaux, après une longue période de stabilité, a subi depuis fin 2005 des variations extrêmement importantes, à la hausse ou à la baisse, liées à la forte demande des pays émergents et à la spéculation :

- Pour le cuivre : Franchissement de la barre des 10.000 $/tonne le 09/02/2011, exercice 2011 clôturé à 8000 $/tonne et 8500 $/tonne pour le 1er trimestre 2012.
- Pour l'aluminium : 2 800 $/tonne vers la fin du 1er semestre 2011, clôture de l'exercice 2011 à 2.000$/tonne et avec un seuil de 2 200 $/tonne au titre du 1er trimestre 2012.

Afin de mesurer les évolutions, hors effet de la fluctuation des prix des matières premières, le Groupe Nexans a mis en place des indicateurs de gestion qui permettent d'évaluer le chiffre d'affaires ainsi que les marges sur une base « prix métaux constants » ou « prix métaux standards ». Le Groupe a ainsi fixé des prix de référence pour le cuivre et l'aluminium, respectivement à 1.500 et 1.300 euros la tonne. Ces prix sont communs à toutes ses filiales afin de pouvoir comparer les performances de chacune et mesurer les performances opérationnelles dans le temps. Le chiffre d'affaires à prix métal constant est dit « chiffre d'affaires standard »

9.2. Evolution du chiffre d'affaires de Nexans Maroc (données consolidées)

	2009		2010				2011			
CA consolidé (en MDH)	CA courant	CA standard	CA courant	*Var.%*	CA standard	*Var.%*	CA courant	*Var.%*	CA standard	*Var.%*
Câbles	930	715	1 174	26%	733	3%	1 179	0%	711	-3%
Transformateurs	200	194	211	5%	189	-3%	223	6%	200	6%
Equipements électriques	75	75	58	-23%	56	-25%	88	52%	85	52%
Batteries	114	101	20	-82%	16	-84%	0	-100%	0	-100%
Ventes diverses (déchets...)	12	12	16	33%	16	33%	19	19%	19	19%
Sirmel	215	182	235	9%	194	7%	298	27%	242	25%
TEM	24	24	25	4%	25	4%	25	0%	25	0%
Eliminations intragroupes	-107	-93	-108	1%	-85	-9%	-153	42%	-71	-16%
Total	**1 463**	**1 210**	**1 631**	**11%**	**1 144**	**-5%**	**1 679**	**3%**	**1 211**	**6%**

Source : Nexans Maroc

En 2011, le chiffre d'affaires courant du groupe Nexans Maroc affiche une progression de 3% qui s'explique par la hausse des prix des matières premières, essentiellement les métaux.

En ce qui concerne le CA standard, la hausse est de +de 6% en 2011 et elle est expliquée comme suit :

- Progression des ventes de Transformateurs de 6% grâce aux ventes locales
- Une croissance des ventes d'équipements électriques de +52%
- Une hausse des activités de distribution (Sirmel), (+25%).

- Stagnation des ventes de câbles en 2011 à 1 179 MDH suite au recul des ventes de câbles auto (- 45%) due à la perte d'un client fin 2010 et la baisse constatée à l'export.

Concernant l'exercice 2010, le chiffre d'affaires courant du groupe Nexans Maroc affiche une hausse de +11% qui s'explique par la hausse des prix des matières premières, essentiellement les métaux. La baisse du chiffre d'affaire Standard de 5,5% en 2010 résulte de :

- La baisse des ventes des câbles pour les secteurs Energie et Télécom en local (-15%) compensée par l'export (+15%), combinée à la reprise des ventes des câbles automobiles (+23 MMAD) et à une année complète de l'activité aéronautique (+50 MMAD) ;
- Le recul en local des ventes de Transformateurs de -27% (prix et volume) lié à une concurrence accrue et compensé par la hausse des ventes à l'export (multipliées par 3) ;
- Le recul des ventes de cellules électriques en local (-30% en valeur) compensée en partie par les ventes à l'export (+45%) ;
- L'arrêt des ventes de batteries à compter de mars 2010 ;
- Une hausse des activités de distribution (Sirmel), de +6,5%.

10. Moyens de production

10.1. Constructions

Nexans Maroc compte deux usines avec plusieurs unités de production couvrant l'ensemble de l'activité du Groupe au Maroc.

- Usine de Mohammedia, construite sur un terrain de 65.850 m² dont 31.000 m² couverts, est totalement dédiée à la fabrication des câbles.

  En 2009, la nouvelle usine implantée sur ce site a été inaugurée, au second semestre 2009, dédiée à la fabrication de câbles aéronautiques.

- Usine d'Aïn Sebaâ (Casablanca) construite sur 50.130 m² dont 11.379 m² couverts. Cette unité abrite la production de transformateurs et d'équipements électriques ainsi que le siège de Nexans Maroc.

10.2. Matériel

Nexans Maroc S.A. a un matériel des plus performants. La maintenance des équipements est entreprise de façon continue afin d'en assurer la longévité. De même, quand le cas se présente, des ajouts techniques aux lignes de production existantes sont effectués afin de permettre la mise à niveau du matériel et l'amélioration de la productivité.

Les équipements nouveaux sont le fait de l'avancement technologique du marché. C'est le cas notamment des activités à forte croissance, à l'exemple des câbles aéronautiques, pour lesquels la société a planifié des investissements importants (cf. paragraphe V. ci-après) du fait du démarrage récent de cette activité.

Un lourd investissement courant 2008/2009 a été réalisé, en vue de transférer l'activité transformateurs sur ce site (anciennement site de Mohammedia) pour des raisons de synergie avec les équipements électriques.

Le site de Casablanca fabrique les équipements électriques, électroniques et de transformateurs :

Usine Équipements Électriques : ▪ Étude (Tableau BT, de distribution et de répartition HTA fixes et débrochables, Chargeurs de batteries…) ▪ Activité tôlerie et traitement de surfaces ▪ Intégration de composants ▪ Câblage **En partenariat avec AREVA T&D**	**Usine Transformateurs :** ▪ Transformateurs de distribution (haut de poteaux, cabines) ▪ Transformateurs de puissance

Le site de Mohammedia fabrique les câbles énergie dits industriels et domestiques, les câbles télécoms, les câbles automobiles et les câbles aéronautiques.

En 2008/2009, un important investissement a été réalisé dans la production de câbles aéronautiques. Cette unité a été inaugurée en juin 2010.

Le site réunit désormais les activités suivantes :

Unité de câbles industriels et domestiques : ▪ Câbles isolés basses et moyennes tensions. ▪ Téléphonie privée.	**Unité de câbles téléphoniques :** ▪ Câbles réseaux.	**Unité de métallurgie Cuivre et Aluminium :** ▪ Réalisation des cordes pour les différents ateliers. ▪ Production de câbles pour lignes aériennes.

Unité de câbles automobiles	**Unité de câbles aéronautiques**	**Unité de compoundage de PVC**	**Unité de traitement des déchets de câbles :** ▪ Déchets internes (chutes des cordes de métaux) ▪ Déchets externes (couverture cordes)

11. Qualité

Nexans Maroc, comme le reste du Groupe Nexans, intègre les technologies les plus avancées dans le respect des normes internationales de qualité et d'environnement. A ce titre, Nexans signe le pacte mondial des Nations Unies en décembre 2008, en vertu duquel le Groupe s'engage au respect des droits de l'homme et de la réglementation du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Son Système de Management de la Qualité est certifié par l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) :

- ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble des activités : Cette norme donne les exigences organisationnelles qui sont requises pour l'existence d'un système de management de la qualité.
- ISO TS 16949 version 2002 pour l'activité câbles automobile : Cette norme, rédigée par *l'International Automotive Task Force* (IATF) en collaboration avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), spécifie les exigences des systèmes qualité appliqués aux principaux processus opérationnels de l'industrie automobile (conception/développement, production, installation et prestations de services).

En termes de normes produits, tous les produits Nexans Maroc répondent à des normes internationales et ont fait l'objet d'homologations par des laboratoires accrédités ISO 17025 (norme ISO développée pour qualifier la qualité des prestations des laboratoires d'étalonnage).

Par ailleurs, Nexans Maroc est un acteur dynamique et précurseur dans les démarches de Normalisation et de Réglementation du secteur de l'électricité à travers les associations professionnelles (FENELEC,…) et les instances gouvernementales.

12. Recherche & Développement

A l'instar de toutes les filiales du Groupe au niveau mondial, Nexans Maroc bénéficie des efforts de recherche & développement du Groupe lesquels sont conduits par le centre de recherche Nexans Research Center (NRC), qui est réparti sur deux sites géographiques : Lyon (France) et Nuremberg (Allemagne).

Le NRC est une organisation de recherche amont dont le rôle est d'apporter un soutien à l'activité globale du Groupe Nexans, particulièrement dans le secteur des polymères et technologies associées comme :

- Chimie, science des matériaux, céramiques, procédés de mélange et de transformation des polymères.
- Nouveaux matériaux et procédés pour câbles.
- Fibres optiques plastiques

Par ailleurs, Nexans Maroc a scellé des partenariats avec SCHNEIDER (pour la fabrication des équipements électriques) et avec Airbus (pour la production de câbles aéronautiques). La société a signé à ce titre des conventions qui lui permettent de profiter du savoir-faire de ces groupes et de leur assistance technique en contrepartie de redevances.

IV. ORGANISATION DE NEXANS MAROC S.A.

1. Moyens humains

L'effectif permanent de Nexans Maroc S.A. se scinde en trois catégories distinctes :

- Les **Cadres** qui regroupent les personnes occupant des postes de responsabilité au siège ;
- Les **Employés**, notamment les techniciens et le personnel administratif ;
- Les **Ouvriers** qui opèrent dans les activités de manutention et de production.

Il convient de signaler par ailleurs, qu'outre cet effectif permanent, Nexans Maroc fait appel à un personnel intérimaire, à travers des agences d'intérim, pour les activités de production afin de couvrir ses pics d'activité.

Source : Nexans Maroc		2009	2010	2011
Permanents	Cadres	126	112	128
	Non cadres	468	421	393
	Total	**594**	**533**	**521**
Temporaires	Cadres	-	-	-
	Non cadres	33	44	58
	Total	**33**	**44**	**58**
Intérimaires	Cadres	-	-	-
	Non cadres	254	198	200
	Total	**254**	**198**	**200**
Total effectif		**881**	**775**	**779**
Taux d'encadrement		**14%**	**14%**	**16%**

A noter que le personnel temporaire compte parmi les effectifs propres de Nexans Maroc et sont sous contrat à durée déterminée.

En 2009, le plan de restructuration mené par Nexans Maroc a conduit à réduire davantage son effectif, à 881 employés. Le personnel intérimaire a été le plus touché par cette restructuration, avec une baisse de 6% par rapport à 2008, passant de 270 à 254 personnes.

En 2010, la baisse des effectifs est liée à la cession de l'activité batteries, cela concerne 71 employés dont 9 cadres.

L'exercice 2011 est caractérisé par une légère évolution des effectifs passant de 775 personnes en 2010 à 779 personnes.

Le taux d'encadrement s'établit à 14% entre 2009-2010 pour passer à 16% en 2011.

Le tableau ci-dessous reprend le taux de départ enregistré sur la période d'étude 2009-2011 pour Nexans Maroc hors intérimaires :

	2009	2010	2011
Effectif initial	647	627	577
Recrutement	60	40	77
Départ	80	90	75
Effectif total	627	577	579
Turnover (taux de départ)	**12%**	**14%**	**13%**

Source : Nexans Maroc SA

3. Politique sociale

Rémunération et avantages sociaux

Les salariés sont payés sur une base mensuelle. Les ouvriers sont payés toutes les quinzaines.

L'ensemble des salariés est lié à Nexans Maroc S.A. ou à SIRMEL par un contrat de travail.

La rémunération comprend une partie fixe (salaire) et une partie variable (prime annuelle). La prime annuelle est fixée en fonction du résultat de la société et des objectifs réalisés par les salariés.

Les augmentations de salaire se font une fois par an et sont fonction des efforts de chacun et de l'inflation.

Formation

Le budget dédié à la formation en 2011 s'est élevé à 1500 KMAD pour 887 heures de formation, réparti comme suit :

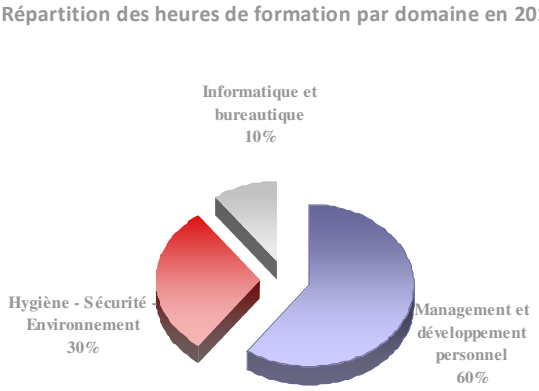

Source : Nexans Maroc

Les formations dispensées par Nexans Maroc incluent :

- Les formations commerciales pour développer les compétences de la force de vente.
- Les formations managériales au profit des responsables pour développer des compétences de gestion et pilotage des équipes.
- Les formations techniques pour accompagner les projets de développement de l'activité de Nexans ainsi que pour pérenniser et partager son savoir-faire par des formations métiers internes.
- Les formations en management de la qualité pour améliorer en continu le système qualité et consolider les acquis de la certification ISO 9001.
- Les formations en sécurité et hygiène au travail, notamment en habilitation du personnel électricien, formation des caristes, sensibilisation de l'ensemble du personnel.

4. Systèmes d'information

En 2009, Nexans Maroc a réactualisé son système d'information ERP « ADONIX X3 » datant de janvier 2005. Il s'agit d'une application centrale qui permet de gérer, d'une manière intégrée aussi bien au niveau des données qu'au niveau des fonctionnalités, 6 modules : la Finance, le Commercial, la Production, les Achats, la Logistique, les Stocks et les Immobilisations.

La gestion informatique des Ressources Humaines est actuellement externalisée.

La gestion informatique de la Maintenance (GMAO) des Equipements Industriels est assurée par le Progiciel AQ-Manager.

Enfin, la gestion informatique de la Trésorerie est interfacée avec Adonix X3 ainsi qu'avec les Banques via l'Application SAGE-1000.

Pour favoriser le bon fonctionnement de son Système d'Information, Nexans Maroc a mis en place une Infrastructure Informatique moderne et sécurisée :

- Les sites industriels et le siège sont dotés d'un réseau local ;
- Tous les réseaux locaux sont interconnectés par des lignes spécialisées et sécurisées ;
- Les serveurs de toutes les applications sont hébergés dans la salle informatique du siège et obéissent à une politique de sauvegarde et de sécurité qui leur permet d'assurer une continuité de service ;
- Des lignes spécialisées (British Telecom) permettent de connecter le réseau de Nexans Maroc avec le monde extérieur et en particulier avec le réseau du groupe Nexans. Ces connexions sont implémentées selon une architecture sécurisée ;
- Une messagerie est mise à la disposition de tous les utilisateurs pour communiquer en interne et avec l'extérieur.

En termes de sécurité informatique, Nexans Maroc suit les normes appliquées et définies par le Groupe Nexans. A ce titre, elle fait l'objet, ainsi que toutes les filiales du Groupe Nexans, d'un audit interne.

A noter enfin que la principale filiale Sirmel est dotée du même système informatique que Nexans Maroc.

V. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC S.A.

1. Investissements

Source : Nexans Maroc	En MDH	2009	2010	2011
Activité câbles électriques		33,8	14,4	21
Activité équipements électriques		11,4	4,4	7
Autres		4,6	3,9	9
Total		**49,8**	**22,7**	**37**

En 2009, le montant des investissements consolidés réalisés par Nexans Maroc a totalisé 49,8 MMAD, portant sur 3 projets majeurs :

- La construction de l'usine aéronautique à Mohammedia ;
- Le déménagement de l'usine de transformateurs à Casablanca ;
- Une première phase d'upgrading de l'outil de production des câbles de bâtiment et de réseaux. Cet investissement a pour objet d'améliorer la productivité et de réduire les surconsommations (contrôle des symétries des câbles, la mesure d'épaisseur des PVC…). Notons que chaque année, un budget est alloué pour la mise à niveau et la maintenance des équipements industriels.

Les 3 projets précités ont été menés à terme et ont apporté les résultats escomptés.

En 2010, les investissements ont baissé de près de 50% à 22,7 MMAD. Ces investissements ont concernés principalement:

- Augmentation de la capacité d'assemblage avec l'acquisition d'une recette tournante ;
- Augmentation de la capacité de production des câbles moyenne tension ;
- Acquisition d'une refendeuse des tôles magnétique pour améliorer l'activité de l'usine et la baisse des stocks de matières premières.

En 2011, le montant des investissements consolidés réalisés par Nexans Maroc a totalisé 37 MMAD, en augmentant de 59% par rapport à l'exercice précédent et portent sur le solde des projets suivants :

- Investissement dans un nouveau tour à bande
- Amélioration continue et maintenance usine câble
- Recette tournante pour la production de câbles destinées au marché export anglophone
- Pont bascule
- Augmentation capacité production câble MT
- Autorisation système pesage centrale PVC
- Sécurité et environnement

Les principaux projets lancés en 2011 sont :

- Augmentation de la capacité de gainage
- Sécurité machine dans l'atelier industriel

2. Stratégie et orientations

Nexans Maroc a défini les trois orientations sur lesquelles il entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, en poursuivant aussi l'optimisation des coûts opérationnels et de structure, en investissant pour proposer aux différents clients les solutions et les services qui permettront à Nexans Maroc de se différencier de la concurrence.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant les investissements sur les segments de marché en croissance comme le secteur aéronautique et en favorisant les échanges avec les pays de la zone d'influence de Nexans Maroc. Nexans Maroc a la volonté d'être leader dans un environnement qui évolue rapidement ;la société concentrera ses forces sur ces marchés et y favorisera les investissements tout en renforçant sa capacité d'innovation.

  Il s'agit ainsi de privilégier à la fois des marchés sur lesquels Nexans occupe déjà des positions fortes, par exemple les câbles bâtiment, les câbles de transport et d'énergie. Des investissements conséquents sont prévus dans le plan triennal 2011-2013.
- Renforcer l'attrait de Nexans auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

PARTIE V: SITUATION FINANCIERE DU GROUPE NEXANS MAROC

I. PERIMETRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE NEXANS MAROC

Le périmètre de consolidation de Nexans Maroc est composé comme suit :

Source : Nexans Maroc

	2009		2010		2011	
	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.	% participation	Méthode de conso.
Nexans Maroc S.A.	Société consolidante					
SIRMEL	83,23%	IG	83,23%	IG	83,5%	IG
Tourets et Emballages du Maroc	100,00%	IG	100,00%	IG	100,00%	IG
COPREMA	0,00%	-	99,40%	IG	99,90%	IG

Cf. plus de détail sur les filiales et participations de Nexans Maroc S.A. en partie IV, paragraphe III.3.

Il est à noter que l'activité du Groupe Nexans Maroc est majoritairement portée par la société mère Nexans Maroc S.A. laquelle draine 90% du chiffre d'affaires du Groupe en 2010 et 82% en 2011. De même, le total bilan de Nexans Maroc représente 87% de celui du Groupe Nexans Maroc en 2011 contre 86% en 2010.

Les sociétés non consolidées se profilent comme suit :

SETIM Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	SCI sans activité.
IMOUKA Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Participation dans la SCI de l'Oukaïmden. Activité non significative
MANELERG Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui opérait dans le secteur des énergies renouvelables. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMB Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui opérait dans le secteur de la bureautique. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
CGMS Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca	Sociétés en cours de dissolution, qui avait pour activité la fabrication des unités de stockage. Motif de dissolution : D'ordre stratégique. Volonté de Nexans Maroc de se concentrer sur la fabrication des câbles.
Câbleries du Sénégal	Société spécialisée dans l'industrie et la commercialisation des câbles NS
Sirmel Sénégal	Pas de données comptables
ALMA BAT Bd Ahl loghlam, 20450, Casablanca	Société spécialisée dans la fabrication de batteries, participation acquise par Nexans Maroc en 2010 à hauteur de 20% .

II. ANALYSE DES ESG DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)

ETAT DES SOLDES DE GESTION (en KMAD)	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Ventes de marchandises en l'état	216 963	243 244	302 270	12%	24%
Achats revendus de marchandises	103 053	106 266	141 798	3%	33%
Marge brute sur ventes en l'état	**113 911**	**136 977**	**160 472**	**20%**	**17%**
Taux de marge brute sur ventes en l'état	**53%**	**56%**	**53%**	**7%**	**-6%**
Production de l'exercice	**1 252 395**	**1 392 259**	**1 365 774**	**11%**	**-2%**
Ventes de biens et services	1 246 371	1 388 741	1 377 044	11%	-1%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	5 885	3 507	(11 591)	-40%	-100%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	139	12	321	-92%	>100%
Consommation de l'exercice	**1 121 530**	**1 284 066**	**1 270 506**	**14%**	**-1%**
Achats consommés de matières et fournitures	1 006 653	1 170 711	1 156 343	16%	-1%
Autres charges externes	114 878	113 355	114 163	-1%	1%
Valeur ajoutée	**244 775**	**245 171**	**255 739**	**0%**	**4%**
en % production	*20%*	*18%*	*19%*		
Subvention d'exploitation	-	-	-		
Impôts et taxes	2 689	2 771	3 021	3%	9%
Charges de personnel	125 843	122 381	117 256	-3%	-4%
Excédent brut d'exploitation	**116 243**	**120 019**	**135 462**	**3%**	**13%**
en % production	*9%*	*9%*	*10%*		
Autres produits d'exploitation	489	2 378	587	386%	-75%
Autres charges d'exploitation	1 077	1 033	622	-4%	-40%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	16 298	20 234	19 397	24%	-4%
Dotations d'exploitation	54 331	52 430	68 251	-3%	30%
Résultat d'exploitation	**77 622**	**89 168**	**86 573**	**15%**	**-3%**
en % production	*6%*	*6%*	*6%*		
Résultat financier	**(16 537)**	**(15 276)**	**(21 404)**	**-8%**	**40%**
Résultat courant	**61 085**	**73 892**	**65 169**	**21%**	**-12%**
Résultat non courant	**8 905**	**5 137**	**(8 206)**	**-42%**	**-260%**
Résultat avant impôts	**69 990**	**79 029**	**56 963**	**13%**	**-28%**
Impôt sur les bénéfices	**20 606**	**23 820**	**17 624**	**16%**	**-26%**
Résultat net des entreprises intégrées	**49 384**	**55 208**	**39 339**	**12%**	**-29%**
Q/P résultats mis en équivalence	-				
Dotations aux amortissements des écarts d'acqu.	-				
Résultat net de l'ensemble consolidé	**49 384**	**55 208**	**39 339**	**12%**	**-29%**
Intérêts minoritaires	**1 389**	**683**	**1 501**	**-51%**	**120%**
Résultat net (part du Groupe)	**47 995**	**54 525**	**37 838**	**14%**	**-31%**
en % production	*4%*	*4%*	*3%*		

Source : Nexans Maroc

1. Marge brute sur ventes en l'état

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Ventes de marchandises en l'état	216 963	243 244	302 270	12%	24%
en % du chiffre d'affaires	*15%*	*15%*	*18%*	*+0 pts*	*+3 pts*
Achats revendus de marchandises	103 053	106 266	141 798	3%	33%
Marge brute sur ventes en l'état	**113 911**	**136 977**	**160 472**	20%	17%
Taux de marge brute sur ventes en l'état	**53%**	**56%**	**53%**	**+3 pts**	**-3 pts**

Les ventes en l'état de marchandises concernent essentiellement :

- Les ventes effectuées par Sirmel, distributeur d'appareils électriques fabriqués par Nexans Maroc S.A. Notons que les ventes de Sirmel figurent bien dans le montant consolidé des ventes en l'état, mais les achats revendus ont été amputés du montant vendu par Nexans à Sirmel ;
- Et les ventes de câbles que Nexans Maroc S.A. n'a pas dans sa gamme de produits fabriqués localement ou qu'elle importe afin de faire face à une commande importante (notamment à l'export).

A fin 2011, les ventes de marchandises en l'état représentent 18% du chiffre d'affaires à prix métal courant du groupe Nexans Maroc contre 15% en 2010. Cette évolution est expliquée par la hausse du CA de Sirmel qui passe de 235 MDH en 2010 à 298 MDH en 2011.

Du fait de la consolidation des ventes Sirmel, le taux de marge brute n'est pas représentatif. En effet, les ventes de Nexans Maroc à Sirmel sont éliminées en production de l'exercice et non pas en ventes de marchandises.

Hors cet effet, la marge brute est de 19% en 2011 contre 21% en 2010

2. Production de l'exercice

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Production de l'exercice	**1 252 395**	**1 392 259**	**1 365 774**	**11%**	**-2%**
Ventes de biens et services	1 246 371	1 388 741	1 377 044	11%	-1%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	5 885	3 507	(11 591)	-40%	<-100%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	139	12	321	-92%	>100%

Le poste « Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même » représente la valeur des biens fabriqués par Nexans Maroc (Câbles, transformateurs…), que celle-ci a utilisés pour ses équipements internes et intégrés dans son actif immobilisé.

Le stock de produits finis ressort en forte baisse à fin 2011 pour s'établir à -11 591 KDh et ce suite à la chute des cours de l'aluminium et du cuivre constatée durant le 3ème trimestre 2011.

Le chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

CA consolidé (en MDH)	2009		2010				2011			
	CA courant	CA standard	CA courant	*Var.%*	CA standard	*Var.%*	CA courant	*Var.%*	CA standard	*Var.%*
Câbles	930	715	1 174	26%	733	3%	1 179	0%	711	-3%
Transformateurs	200	194	211	5%	189	-3%	223	6%	200	6%
Equipements électriques	75	75	58	-23%	56	-25%	88	52%	85	52%
Batteries	114	101	20	-82%	16	-84%	0	-100%	0	-100%
Ventes diverses (déchets...)	12	12	16	33%	16	33%	19	19%	19	19%
Sirmel	215	182	235	9%	194	7%	298	27%	242	25%
TEM	24	24	25	4%	25	4%	25	0%	25	0%
Eliminations intragroupes	-107	-93	-108	1%	-85	-9%	-153	42%	-71	-16%
Total	**1 463**	**1 210**	**1 631**	**11%**	**1 144**	**-5%**	**1 679**	**3%**	**1 211**	**6%**

Source : Nexans Maroc

En 2009, le chiffre d'affaires standard a connu un ralentissement de 9% lié à la crise, notamment dans le secteur automobile.

En 2010, le chiffre d'affaires standard présente un retrait de 5% impacté par la cession de l'activité batteries d'une part, et par la baisse de l'activité « transformateurs » d'autre part.

Au titre de l'exercice 2011, le groupe Nexans présente un CA standard en progression de 6% à 1 211 MDH porté par la croissance des Transformateurs (+6%) et les réalisation de Sirmel (+25%).

2.1. Analyse de la variation 2011-2010

En 2011, le chiffre d'affaires courant consolidé a enregistré une hausse de 3% passant de 1 631 MDh à 1 679 MDH. Cette évolution s'explique comme suit :

Le CA courant de l'activité Câbles ressort en quasi stagnation au titre de l'exercice 2011 à 1 179 MDh et représente désormais 70% du CA du groupe contre 72% en 2010. L'analyse du CA câble à métal constant est en légère baisse de 3%. Et par segment, les ventes se présentent comme suit :

- Câbles d'énergie :

  Le volume des ventes diminue de -3%, du fait d'une activité export en retrait (très fort recul au titre du 1er semestre et nette amélioration lors du second). Le segment bâtiment a connu une baisse des ventes de 9% dans un marché en baisse de 16%. Pour ce qui des câbles d'infrastructure, ce segment a connu une progression des vente de 8% sous l'effet conjugué de :

  - La baisse des ventes à l'export en 1er semestre 2011 (-71%)
  - Reprise du marché Programme d'Electrification Rural Global avec une croissance de 62%

- Câbles automobiles : Le volume des ventes a régressé de -45% en 2011 contre +40% en 2010, sous l'effet de la perte d'un client.
- Câbles Télécoms : L'activité continue son trend baissier et s'établit à -9% en comparaison à 2010 expliqué principalement la baisse des besoins du principal client de Nexans Maroc sur ce segment d'activité à savoir Maroc Telecom.

- Transformateurs et équipements électriques : Le chiffre d'affaires ressort en progression de 6% au titre de l'exercice 2011 pour s'établir à 200 MMAD. Ce résultat est porté aussi bien par les transformateurs de puissance que ceux de distribution. L'année 2011 a également connu une homologation des produits dans de nombreux marchés cibles : Algérie, Ghana et Angola.

  Pour ce qui est des équipements électriques, les ventes de Nexans Maroc ressortent en forte progression de 52%. Ce résultat est le fruit de l'évolution du business model dont le produit essentiel devient le poste préfabriqué et devant remplacer à terme la production des cellules modulaires.

- Batteries : Notons que cette activité a été cédée à la société ALMABAT le 02 mars 2010.

2.2. Analyse de la variation 2009-2010

En 2010, le CA consolidé a enregistré une hausse de 11% passant de 1463 MMAD à 1 631 M MAD. Cette évolution s'explique comme suit :

- Câbles d'énergie : Représentant 72% du CA du groupe, l'activité Câbles a augmenté en 2010 de 27% à métal courant suite à la hausse des cours des matières premières (augmentation de +46% en moyenne du cours du cuivre 2010 vs 2009 ce qui impacte directement les prix de vente à la hausse).

  Quant au CA à métal constant, il augmente de 3% en 2010 combiné au repli du prix de -10% principalement sur le marché local. L'export, quant à lui, s'est maintenu en prix et a augmenté en volume (15%).

- Câbles automobiles : Le volume des ventes a augmenté de 40% en CA constant (contre +55% en courant) sous l'effet de la reprise du secteur automobile.

- Câbles aéronautiques : Il s'agit de la 1ère année de CA complète. Les réalisations sont en phase avec le business plan initial. La rentabilité est également au niveau escompté.

- Câbles Télécoms : Le volume des ventes est en baisse de 16% par rapport à 2009 (en CA standard), principalement dû à la baisse des besoins du principal client de Nexans Maroc sur ce segment d'activité à savoir Maroc Telecom.

- Transformateurs et équipements électriques : Le chiffre d'affaires global de ce segment à métal constant affiche un recul de 3% entre 2009 et 2010.

  Ce chiffre d'affaires standard Transformateurs affiche un recul sur le marché local de -27% (prix et volume) lié à une concurrence accrue. Ce recul est en partie compensé par le développement du CA à l'export (multiplié par 3). La rentabilité de cette activité reste supérieure à 15%.

  Pour ce qui est des équipements électriques, les ventes de Nexans Maroc reflètent la tendance baissière du marché, soit un repli de 30% sur le marché local compensé par un fort développement des ventes à l'export (45%). L'agressivité concurrentielle a un fort impact sur la rentabilité des cellules modulaires. La marge opérationnelle de Nexans Maroc est à peine en équilibre, contre 3,8% en 2009.

- Batteries : Cette activité a été cédée en mars 2010, conformément à un protocole d'accord signé le 30 septembre 2009.

3. Consommation de l'exercice

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Consommation de l'exercice	**1 121 530**	**1 284 066**	**1 270 506**	**14%**	**-1%**
Achats consommés de matières et fournitures	1 006 653	1 170 711	1 156 343	16%	-1%
Autres charges externes	114 878	113 355	114 163	-1%	1%

Autres charges externes (en KMAD)	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Locations et charges locatives	3 240	6 884	7 479	>100%	8,64%
Entretien et réparations	15 545	12 234	11 660	-21%	-4,69%
Personnel extérieur à l'entreprise	18 147	17 291	17 559	-5%	1,55%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 303	4 634	9 838	-13%	>100%
Redevances pour brevets, marques, droits	32 500	25 033	27 426	-23%	9,56%
Transports	14 847	19 318	17 696	30%	-8,40%
Déplacements, missions et réceptions	10 309	9 864	10 128	-4%	2,68%
Autres	14 987	18 097	12 377	21%	-31,61%
Autres charges externes	**114 878**	**113 355**	**114 163**	**-1%**	**1%**

En 2010, le niveau de consommation affiche une hausse de 14% par rapport à l'exercice précédent pour totaliser 1 284 MMAD, impacté par l'évolution des cours des matières premières.

Les autres charges externes restent stables pour atteindre 113 MMAD en 2010, suite à :

- Une meilleure maîtrise des dépenses d'entretien, honoraires et personnel extérieur d'environ 12% ;
- Une augmentation des dépenses de transport de 30% vu le développement des ventes à l'export et à l'activité câbles aéronautiques.
- Une croissance des locations et charges locatives qui passent de 3,3 MDH en 2009 à 6,9 MDH en 2010 expliquée par l'implémentation d'agences de représentation de la filiale SIRMEL et ce dans différentes ville (Tanger, Fes, Marrakech)

En 2011, le niveau de consommation affiche une légère baisse de 1% par rapport à l'exercice précédent, avec un total de 1 270 MMAD et ce suite à la baisse des cours des matières premières

Les autres charges externes ressortent en légère croissance de 1% pour atteindre 114 MMAD en 2011, suite à :

- La baisse des dépenses de transport de 8,40% expliquée par la baisse du CA de Nexans Maroc à l'export.
- Une maîtrise continue des charges d'entretien et réparations qui pésentent un recul de 4,69%
- A la hausse des redevances pour brevets, marques et droits de 9,6% en raison de la hausse des redevances payées à Areva.
- Une augmentation du poste location et charges locatives de 8,64% toujours expliquée par l'implémentation d'agences de représentation de la filiale SIRMEL et ce dans différentes ville (Tanger, Fes, Marrakech).

4. Valeur ajoutée

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Marge brute sur ventes en l'état	**113 911**	**136 977**	**160 472**	**20%**	**17%**
Production de l'exercice	**1 252 395**	**1 392 259**	**1 365 774**	**11%**	**-2%**
Ventes de biens et services	1 246 371	1 388 741	1 377 044	11%	-1%
Variation de stocks produits finis (final - initial)	5 885	3 507	(11 591)	-40%	-100%
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	139	12	321	-92%	>100%
Chiffre d'affaires	**1 463 335**	**1 631 984**	**1 679 313**	**12%**	**3%**
Consommation de l'exercice	**1 121 530**	**1 284 066**	**1 270 506**	**14%**	**-1%**
Achats consommés de matières et fournitures	1 006 653	1 170 711	1 156 343	16%	-1%
Autres charges externes	114 878	113 355	114 163	-1%	1%
Valeur ajoutée	**244 775**	**245 171**	**255 739**	**0%**	**4%**
Taux de valeur ajoutée	20%	18%	19%	-2 pts	+1 pts

En 2010, le taux de valeur ajouté ressort en baisse de 2 pts à 18% et ce expliqué par une évolution des achats consommés de matières et fournitures supérieure à celle de la production et de la marge brute.

En 2011, la valeur ajoutée affiche une croissance de 4% pour atteindre 256 MMAD. Le taux de valeur ajoutée gagne 1 point par rapport à l'exercice précédent. Ceci s'explique notamment par la maîtrise du niveau de consommation et de la baisse du niveau des stocks PF.

5. Excédent brut d'exploitation

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Valeur ajoutée	**244 775**	**245 171**	**255 739**	**0%**	**4%**
Subvention d'exploitation	-	-	-	0%	0%
Impôts et taxes	2 689	2 771	3 021	3%	9%
Charges de personnel	125 843	122 381	117 256	-3%	-4%
Excédent brut d'exploitation	**116 243**	**120 019**	**135 462**	**3%**	**13%**
en % production	*9%*	*9%*	*10%*		

En 2010, l'excédent brut d'exploitation progresse de 3% pour dépasser les 120 MMAD. Cette performance est imputable à la maîtrise des charges de personnel. A noter que la masse salariale tient compte de deux effets :

- Hausse des salaires de l'ordre de 3% ;
- Baisse des effectifs, due à la cession de l'activité batteries, induisant une réduction de la masse salariale.

Compte tenu de ces éléments, le taux de marge brute d'exploitation reste stable à 9% en 2010.

En 2011, l'excédent brut d'exploitation progresse de 13% à 135 MMAD. Cette amélioration s'explique par la croissance de la valeur ajoutée (+4%) et la maîtrise des charges de personnel (-4%) en comparaison à l'exercice 2010. La baisse constatée au niveau des charges de personnel s'explique par la cession de l'activité batteries (le poste charges de personnel relatif à l'exercice 2010 tient compte de l'activité batteries sur 3 mois) et la rationalisation des heures supplémentaires.

Le taux de marge brute d'exploitation augmente de ce fait de 1 point à 10% en 2011.

6. Résultat d'exploitation

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Excédent brut d'exploitation	**116 243**	**120 019**	**135 462**	**3%**	**13%**
Autres produits d'exploitation	489	2 378	587	>100%	-75%
Autres charges d'exploitation	1 077	1 033	622	-4%	-40%
Reprises d'exploitation - Transferts de charges	16 298	20 234	19 397	24%	-4%
Dotations d'exploitation	54 331	52 430	68 251	-3%	30%
Résultat d'exploitation	**77 622**	**89 168**	**86 573**	**15%**	**-3%**
en % production	*6%*	*6%*	*6%*		

En 2010, le résultat d'exploitation s'apprécie de nouveau de 15% totalisant ainsi 89 168 MMAD. Soutenu par une légère hausse de l'EBE, le résultat d'exploitation profite de la très forte hausse des autres produits d'exploitation et celle des reprises d'exploitation. Ces reprises sont constituées à hauteur de 50% par des reprises d'exploitation - transferts de charges relatifs à des reprises de provisions et charges diverses imputées aux tiers (ALMABAT).

Les autres produits d'exploitation ressortent en forte croissance à 2 378 KMAD en 2010 expliquée par l'encaissement de l'assurance relatifs à des dossiers antérieurs pour un montant total de 1 982 KAMD.

La marge opérationnelle restée inchangée en 2010 ; le résultat d'exploitation représente 6% de la production.

En 2011, le résultat d'exploitation du Groupe Nexans Maroc enregistre (en valeur) un retrait de 3% par rapport à 2010, pour totaliser 86,6 KMAD. Ce niveau de résultat est expliqué par la baisse des reprises d'exploitation -4% ainsi que la hausse constatée au niveau des dotations d'exploitation de +30% suite à la constitution d'une dotation pour dépréciation du poste clients Nexans de 4 800 KDH et Sirmel de 1 400 KDH.

La marge opérationnelle reste inchangée pour s'établir à 6% au titre de l'exercice 2011.

7. Résultat financier

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Produits financiers	8 032	8 767	8 048	9%	-8%
Dont gains de change	4 021	5 323	5 831	32%	10%
Charges financières	24 569	24 043	29 452	-2%	22%
Dont charges d'intérêt	14 328	14 311	21 154	0%	48%
Dont pertes de change	6 959	5 849	6 445	-16%	10%
Résultat financier	**(16 537)**	**(15 276)**	**(21 404)**	**-8%**	**40%**
Charges d'intérêt / EBE	**12%**	**12%**	**16%**		
Marge financière	**-1%**	**-1%**	**-1%**		

En 2010, les charges financières enregistrent une légère baisse (-2%) à 24 MMAD, suite au maintien des charges d'intérêt et à la baisse des pertes de change.

En 2011, les charges financières atteignent 29,5 MMAD, affichant une hausse significative (+22%) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'évolution des charges d'intérêt de +48%, en passant ainsi de 14 MMAD en 2010 à 21 MMAD en 2011. Les charges d'intérêts concernent majoritairement les billets de trésorerie, le reliquat correspond aux intérêts sur crédit d'enlèvement en douane et d'autres frais financiers.

8. Résultat non courant

Le résultat non courant du groupe Nexans Maroc est principalement constitué des mouvements enregistrés au niveau de la société mère. Il est constitué dans ses grandes lignes comme suit :

Source : Nexans Maroc ***en KDH***	2009	2010	2011
Au niveau de Nexans Maroc S.A.	**4 167**	**(15 198)**	**(8 076)**
Produits non courants	**14 099**	**20 779**	**158**
Reprises d'amort. dérogatoires	-	-	-
Reprises de prov. pr invest.	-	-	-
Reprises de prov. pr logement du personnel	-	-	-
Reprises de prov. créances douteuses	-	-	-
Reprises de prov. risques industriels	13181	-	-
Reprises de prov. Risques sur affaire Nexans Roumanie	-	21	
Indemnités d'assu. pr immos détruites (incendie de l'usine de batteries)	-	-	-
Reprises de prov. Risques sur droits de douane	-	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. UEE & ONCF	132	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. (FIRECO)	-	-	-
Reprises de prov. Risques & ch. (claquage transfos)	400	-	-
Produits sur cessions d'immobilisations	-	19 860	
Autres	386	898	158
Charges non courantes	**9 932**	**35 977**	**8 234**
Coûts de restructuration	8 501	8 700	4 102
Provisions réglementées pr invest.	-	-	
Provision pr risques (claquage de transfo)	-	-	
Radiation de vieilles créances irrécouvrables	17	61	
Provision pr dépréciation pour retards clients	-	-	
Pertes sur litige FIRECO	-	-	
Pénalités fiscales et sociales			693
Pertes sur stocks sinistre U. Batteries	-	-	
Valeur nette des immobilisations cédées	840	17 507	
Dotation amortissement exceptionnel (machines)		9 140	
Autres	574	569	3439
au niveau de COPREMA	**-**	**20 373**	**-**
Produits non courants	**-**	**25 553**	**-**
Produits sur cessions d'immobilisations	-	25 553	0
Charges non courantes	**-**	**5 180**	**-**
Valeur nette des immobilisations cédées	-	5 151	0
autres	-	29	0
Au niveau de SIRMEL	**4 424**	**(15)**	**(128)**
Produits non courants	**4 564**	**700**	**4**
Produits sur cessions d'immobilisations	-		4
Dégrèvements d'impôts reçus	-		
Reprises de prov.risques généraux	4 400	700	0
Autres	164		
Charges non courantes	**140**	**715**	**132**
Valeur nette des immobilisations cédées	-		4
Provisions pour retard clients	-		
Autres	140	715	128
Au niveau de TEM	**113**	**(2)**	**(2)**
Produits sur cessions d'immobilisations	-	-	
Autres P.N.C. : bonis sur provisions ex. antérieurs	113		
Autres	**-**	**2**	**2**
ajustement consolidé		**(20)**	**-**
Résultat non courant consolidé	**8 704**	**5 138**	**(8 206)**

En 2011, le résultat non courant consolidé est constitué du RNC de Nexans Maroc à hauteur de 98%:

Nexans Maroc :

- *Coût de restructuration* : En 2011, poursuite du plan social de 2009 pour un coût de 4 102 KMAD suite au départ de 7 personnes.
- Pénalités sur retard de marché: 3,4 MDH

En 2010, le résultat non courant consolidé tient compte des produits sur cession d'immobilisations de COPREMA. Cette cession a portée sur le terrain et les constructions initialement détenus par COPREMA et liés à l'activité batterie.

Nexans Maroc :

- *Risques industriels* : Nexans Maroc a repris une provision d'un montant de 13.181 KMAD en 2008. Il s'agit de 50% du reliquat de provision initialement constituée en 2000. Les 50% restants sont repris en 2009, cette provision n'ayant plus d'objet.
- *Coût de restructuration* : En 2010, poursuite du plan social de 2009 pour un coût de 5 009 KMAD suite au départ de 17 personnes. Par ailleurs le second élément constituant la restructuration relative à la cession de l'activité batteries pour la somme de 3 691KMAD
- *Cession d'immobilisation* : Cela concerne la cession de l'activité batteries. Le montant net de l'opération totalise 19,8 MMAD

Sirmel :

- *Risque industriel* : Sirmel a repris une provision de 4.400 MMAD en 2009, cette provision n'ayant plus d'objet.

9. Résultat net part du Groupe Nexans Maroc

Le résultat net part du groupe s'élève à 37,83 MMAD en 2011 contre 54,52MMAD en 2010, soit en marge de la production, 3% sur 2011 contre 4% en 2010. Le retrait du résultat net part du groupe (-31%) s'explique par :

- Le retrait enregistrée au niveau de la production (-2%)
- L'augmentation des dotations d'exploitation de +30%
- Lé détérioration du résultat financier +40%
- La baisse du résultat non courrant à – 8 206 KDH contre + 5138 KDH en 2010
- La diminution du résultat net des entreprises intégrées de -29%.

Les intérêts minoritaires, quant à eux, concernent des minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 16,8% au 31 décembre 2010 et 2011.

10. Autofinancement

Source: Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	var 10/09	var 11/10
Capacité d'autofinancement	**59 790**	**76 851**	**72 533**	**29%**	**-6%**
Résultat net des sociétés intégrées	49 384	55 208	39 339	12%	-29%
+ Dotations d'exploitation	38 170	35 957	33 194	-6%	-8%
+ Dotations non courantes	-	9 140	-	>100%	-100%
- Reprises d'exploitation			-		
- Reprises non courantes	28 604	700	-	-98%	-100%
- Produits des cessions d'immobilisations	-	40 264	4	>100%	-100%
+ Valeur nette des amortissements des immo. Cédées	840	17 510	4	>100%	-100%
Dividendes*					
Distribution de bénéfices aux actionnaires	21 817	22 553	27 421	3%	22%
Taux de distribution des dividendes	*35%*	*47%*	*50%*	+ 12 pts	+3 pts
Autofinancement	**37 973**	**54 298**	**45 112**	**43%**	**-17%**

En 2009, la capacité d'autofinancement régresse à 59,8 MMAD, soit une baisse de 12%. Cette évolution est essentiellement due à la diminution du résultat net des sociétés intégrées.

Après distribution des bénéfices, l'autofinancement s'établit à 49 MMAD en 2008 et à 38 MMAD en 2009, en évolution de –29% et –23% respectivement en 2008 et 2009.

En 2010, la capacité d'autofinancement s'est bonifiée de 29% pour s'établir à 76 851 KMAD. L'évolution favorable du résultat net ainsi que la réalisation d'une importante plus-value sur cession d'immobilisations (relative à la cession de l'activité Batteries) ont contribué à améliorer la capacité d'autofinancement.

Nexans Maroc maintient le montant des dividendes distribués en 2010 à 47% des bénéfices réalisés en 2009, soit un montant total de 22.553 MMAD, portant ainsi son autofinancement à 54 298 MMAD.

Au titre de l'exercice 2010, Nexans Maroc a procédé en 2011 à une distribution de dividende de 27 421 KDH soit un taux de distribution de 50%. L'autofinancement ressort en retrait de 17% pour s'établir à 45 MDH.

Il est à noter que l'AGO du 28 juin 2012 a décidé de la distribution d'un dividende exceptionnel de 29 166 KDH en plus d'un dividende classique de 26 922 KDH, ce qui ramène le montant total des dividendes à distribuer à 56 088 KDH soit 25 dirhams par action.

En 2011, la capacité d'autofinancement diminue de 6 % à 72 533 KMAD. Cette régression est due à la diminution du résultat net des entreprises intégrées de 29% passant de 55 208 KDH en 2010 à 39 339 KDH en 2011.

III. ANALYSE DU BILAN DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)

1. Structure bilancielle

1.1. Actif

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Actif immobilisé	**260 859**	**230 359**	**234 966**	**-12%**	**2%**
Ecarts d'acquisition	0	0	0		
Immobilisations incorporelles	2 146	1 911	1 641	-11%	-14%
Immobilisations corporelles	243 345	206 495	211 366	-15%	2%
Immobilisations financières	15 368	21 953	21 959	43%	0%
Titres mis en équivalence	0				
Actif circulant	**1 094 618**	**1 130 894**	**1 147 606**	**3%**	**1%**
Stocks et encours	239 654	244 173	223 354	2%	-9%
Clients et comptes rattachés	648 061	667 290	740 901	3%	11%
Autres créances et comptes de régularisation	151 413	203 053	183 349	34%	-10%
Dont					
Fournisseurs débiteurs et avances	6 492	11 586	6 632	78%	-43%
Personnel	1 585	1 786	1 269	13%	-29%
Etat	123 025	154 029	149 576	25%	-3%
Etat : Impôts différés	10 329	14 348	17 532	39%	22%
Autres débiteurs (filiales)	14 669	25 761	13 876	76%	-46%
Comptes de régularisation -Actif	1 047	991	183	-5%	-82%
Autres	-5 734	-5 448	-5 717	-5%	5%
Valeurs mobilières de placement	55 490	16 378	2	-70%	-100%
Disponibilités	**7 141**	**2 429**	**54 139**	**-66%**	**>100%**
Total Actif	**1 362 618**	**1 363 682**	**1 436 711**	**0%**	**5%**

- Actif immobilisé :

En 2010, l'actif immobilisé s'est rétracté de 12%, résultant de la cession de l'activité Batteries :

- Baisse des immobilisations corporelles et incorporelles de 15% et 11% respectivement relatives au terrain, constructions et machine de production liés à l'activité batteries;
- Augmentation des immobilisations financières de 43% après une prise de participation dans la société ALMA BAT à hauteur de 20% de son capital pour un montant total de 7 MMAD (société ayant repris l'activité batteries de Nexans Maroc).

Dans le cadre de l'informatisation de la gestion de ses immobilisations, la société Nexans Maroc Sa a lancé en 2008, un inventaire physique des équipements dont la valeur brute s'élève au 31 décembre 2010 à 524 33 KDH. A l'issue de cet inventaire et vue la différence constatée entre le réel physique existant et le comptable, la société a constaté des sorties d'immobilisations pour une valeur de 13 453 KDH.

Au titre de l'exercice 2011, le groupe Nexans affiche un actif immobilisé en progression de 2% atteignant 235 MDH. Ce niveau de résultat est expliqué par :

- L'augmentation des immobilisations corporelles passant de 206 MDH en 2010 à 211 MDH en 2011 suite aux investissements réalisés en installations techniques matériels et outillage et en construction (Détail partie Investissement).
- Le retrait des immobilisations incorporelles de 14% expliqué par la constatation des amortissements annuels.

Actif circulant :

En 2010, l'actif circulant a augmenté de 3% entre 2009 et 2010, profitant de :

- L'impact de la cession de l'activité batteries, induisant une baisse des stocks et des créances clients de Nexans Maroc. Hors cet impact, les comptes stocks et clients ont augmenté de 8% du fait de l'amélioration du chiffre d'affaires consolidé (+11,5%) ;
- La hausse des autres créances et comptes de régularisation, vu un crédit de TVA croissant de +30 MMAD, relatif aux projets exonérés de TVA aux termes de la charte d'investissement de 2002 ;

La réduction du portefeuille des valeurs mobilières de placement suite à la cession des SICAV, marquant la volonté de Nexans Maroc de limiter le recours à l'endettement.

En 2011, l'actif circulant du Groupe Nexans Maroc reste relativement stable, avec une hausse de 1% à 1.148 MMAD, tenant compte de :

- La diminution des stocks à 223 MMAD, suite à une meilleure maîtrise de la gestion des stocks ;
- Une augmentation des créances clients (+11%) essentiellement liée au retard de paiement notamment ONE ET SONOCABLE
- Le retrait des autres créances et comptes de régularisation de 10% porté par la baisse du poste Etat de 3% à 149 576 KDH et du poste autres débiteurs de 46% à 13 876 KDH suite à la baisse des prêts accordés aux filiales.
- L'absence de valeurs mobilières en 2011 suite à la cession des SICAV, marquant la volonté de Nexans Maroc de limiter le recours à l'endettement.

1.2. Passif

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Capitaux propres (part du Groupe)	**656 674**	**684 274**	**695 230**	**4%**	**2%**
Capital	224 352	224 352	224 352	0,00%	0,00%
Primes	0	0	0		
Réserves et report à nouveau	384 326	405 396	433 040	5,48%	6,82%
Résultat net consolidé de l'exercice	47 996	54 526	37 838	13,61%	-30,61%
Autres	0	0	0		
Intérêts minoritaires	**8 759**	**8 565**	**9 448**	**-2%**	**10%**
Provisions durables pour risques et charges	**3 400**	**4 000**	**4 366**	**18%**	**9%**
Dettes	**693 785**	**666 843**	**727 667**	**-4%**	**9%**
Emprunts et dettes financières	266 988	230 875	314 175	-13,53%	36,08%
Fournisseurs et comptes rattachés	279 867	282 466	277 721	0,93%	-1,68%
Autres dettes et comptes de régularisation	146 930	153 502	135 771	4,47%	-11,55%
dont					
Clients créditeurs, avances & acomptes	21 214	20 386	6 185	-3,90%	-69,66%
Personnel	6 320	7 208	5 829	14,05%	-19,13%
Organismes sociaux	9 162	7 359	7 386	-19,68%	0,37%
Etat	93 222	101 147	94 358	8,50%	-6,71%
Etat : Impôts différés	149	150	49	0,67%	-67,33%
Comptes d'associés	672	289	718	-56,99%	148,44%
Autres créanciers	2 360	1 521	644	-35,55%	-57,66%
Comptes de régularisation-Passif	5 275	3 303	4 995	-37,38%	51,23%
Autres	8 556	12 139	15 607	41,88%	28,57%
Passif circulant	426 797	435 968	413 492	2,15%	-5,16%
Total Passif	**1 362 618**	**1 363 682**	**1 436 711**	**0%**	**5%**

- Capitaux propres (part du Groupe) : le capital social n'a pas connu de variation sur la période étudiée et est resté stable à 224,4 MMAD. Les résultats de chaque exercice, déduction faite des dividendes distribués, ont été affectés aux réserves, ce qui explique leur augmentation continue entre 2009 et 2011.
- Intérêts minoritaires : Ils concernent les minoritaires de SIRMEL lesquels détiennent 16,8% en 2009, 2010 et 2011.
- Provisions durables pour risques et charges : elles se profilent comme suit :

Source : Nexans Maroc (en KMAD)	2009	2010	2011
Nexans Maroc			
Prov. risques industriels et commerciaux	0	0	0
Prov. risques Câbles Nexans Romania	0	0	0
Prov. risques litiges sociaux	2 700	4 000	4 366
SIRMEL			
Prov. risques divers	700	0	0
Provisions pour risques et charges	**3 400**	**4 000**	**4 366**

La provision pour risques litiges sociaux d'un montant de 2,7 MMAD en 2009 concerne diverses affaires sociales en contentieux à fin 2009[7]. Elle a été portée à 4 MMAD en 2010 et 4,4 MMAD en 2011, les mêmes affaires étant toujours en cours.

- Dettes :

[7] *Dossier de licenciement ou de démission portés au niveau de la justice*

Les emprunts et dettes financières correspondent essentiellement à des crédits de trésorerie notamment le programme de Billet de trésorerie de Nexans Maroc pour un plafond de 250 MDH.

En 2010, le passif circulant consolidé du Groupe Nexans Maroc totalise 436 MMAD, en diminution de 2% par rapport à 2009, impacté par la cession de l'activité batteries, laquelle a induit :

- Une maîtrise de l'encours des fournisseurs et comptes rattachés. Hors l'impact de la cession, l'encours des fournisseurs augmente de 6%.
- Une légère progression des autres dettes et comptes de régularisation : +4% à fin 2010 contre +24% en 2009. Ce poste est constitué principalement du poste Etat qui passe de 66 MDH en 2009 à 64 MDH en 2010.

En 2011, le passif circulant consolidé du Groupe Nexans Maroc s'élève à 413 MMAD, en baisse de 5% par rapport à l'année précédente. Cette variation résulte notamment :

- De la diminution de l'encours fournisseurs et comptes rattachés de 1,68% suite à la baisse enregistrée au niveau de la production (-2%).
- Du retrait des autres dettes et comptes de régularisation :-11,5% à fin 2011 contre +4,47% en 2010. Ce poste est constitué principalement du poste Etat qui passe de 101 MDH en 2010 à 94 MDH en 2011.

Les dettes financières du Groupe Nexans S.A se profilent comme suit :

Dettes Financières en KMAD	2 009	Coût moyen	2 010	Coût moyen	2 011	Coût moyen
Crédit à moyen terme	**0**		**0**		**0**	
Crédits de trésorerie	**266 988**		**230 875**		**314 175**	
Crédit d'escompte	0		0		0	
Billets de trésorerie	250 000	**4%**	200 000	**4,05%**	250 000	**4,10%**
Avances bancaires offshore	7 817	**2,50%**	9 268	**2,50%**	8 127	**2,50%**
Crédits spots	0		0		50 000	**>100%**
Découverts bancaires	9 171	**5,27%**	21 607	**5,27%**	6 048	**5,27%**
Total - Dettes Financières	**266 988**		**230 875**		**314 175**	

Source: Nexans Maroc

Les crédits de trésorerie représentent 100% des dettes financières du Groupe au titre de l'exercice 2010 et 2011.

A fin 2011, les dettes financières ressortent à 314 MDH contre 231 MDH en 2010 et ce suite à la hausse constatée au niveau de l'encours Billet de trésorerie qui ressort à 250 MDH en 2011 contre 200 MDH en 2010. Aussi, il est à noter que Nexans Maroc a eu recours un crédit spot de 50 MDH au titre de l'exercice 2011.

1.3. Ratios de liquidité :

Les ratios de liquidité du Groupe Nexans Maroc se présentent comme suit :

Source : Nexans Maroc (Montants en KMAD)	2009	2010	2011
Chiffre d'affaires consolidé HT	1 463 335	1 631 984	1 679 313
Stocks	239 654	244 173	223 354
Stocks en jours de chiffre d'affaire (1)	*52*	*47*	*42*
Créances clients	648 061	667 290	740 901
Clients en jours de chiffre d'affaire (2)	*136*	*126*	*136*
Dettes fournisseurs	279 867	282 466	277 721
Achats HT	1 109 706	1 276 977	1 298 141
Fournisseurs en jours d'achats (3)	*76*	*66*	*64*

*(1) : (Stocks*360) / CA HT*1,14*

*(2) : (Créances clients*360) / CA HT*1,17*

*(3) : (Dettes fournisseurs*360) / Achats HT*1,2*

a) La rotation des stocks du Groupe Nexans Maroc se situe à près de 42 jours de chiffre d'affaires en 2011 contre 47 jours en 2010.

b) Les délais clients se situent à 136 jrs de chiffre d'affaires en 2011 contre 126 jours en 2010 suite au retard de paiement de certains clients locaux et la hausse de la part des ventes de l'ONE dont le délai moyen est de 180 jrs.

c) Les délais de règlement fournisseurs sont de 64 jours d'achats en 2011 contre 76 jours en 2009, du fait des délais de paiement pratiqués sur les achats de cuivre et d'aluminium qui sont de l'ordre de 45 jours.

2. Etude de l'équilibre financier*

Tableau de financement consolidé (en KMAD)	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
Financement permanent	668 833	696 839	709 044	4%	2%
- Actif immobilisé	260 859	230 359	234 966	-12%	2%
= Fonds de roulement fonctionnel (A)	**407 974**	**466 480**	**474 078**	**14%**	**2%**
Actif circulant	1 039 128	1 114 516	1 147 606	7%	3%
- Passif circulant	426 797	435 968	413 492	2%	-5%
= Besoins de financement global (B)	**612 331**	**678 548**	**734 114**	**11%**	**8%**
Trésorerie nette (A - B)	**(204 357)**	**(212 068)**	**(260 036)**	**4%**	**23%**

Source : Nexans Maroc

*Au niveau de la présentation du bilan consolidé de Nexans, les BT sont classés au niveau des dettes financières. Pour le calcul de l'équilibre financier, les BT sont classés au niveau de la trésorerie passive.

2.1. Fonds de Roulement

En 2010, le fonds de roulement progresse de 14% totalisant ainsi 466,4 MMAD. Cette progression est imputable :

- A l'amélioration du résultat net de l'exercice, renforçant ainsi le niveau des fonds propres ;
- A la baisse significative de l'actif immobilisé, tenant compte de :
  - L'impact de la cession l'activité batterie (-18 MMAD) ;
  - La prise de participation de Nexans Maroc dans la société ALMA BAT d'un montant de 7 MMAD ;
  - Les amortissements afférant à l'exercice.

En 2011, le fonds de roulement s'établit à 474 MMAD en hausse de 2%, suite à l'évolution du financement permanent porté par la croissance des réserves et RAN (6,8%), des intérêts minoritaires (+10%) et provisions durables pour risques et charges (9%).

2.2 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement progresse entre 2009 et 2010 de 11%. Il a été marqué, par la progression des créances clients (soit +9%) et stocks (soit +2%), combinée à une légère hausse du poste fournisseurs (+1%).

Entre 2010 et 2011, le besoin en fonds de roulement augmente de 8% pour s'établir à 734 MDH. Ce niveau de résultat est expliqué par l'effet conjugué de la hausse de l'actif circulant suite à la progression du poste clients et comptes rattachés (+11%) et la baisse du passif circulant porté par la diminution des postes fournisseurs (-1,68%) et autres dettes et comptes de régularisation (-11,5%).

2.3. Trésorerie Nette

En 2011, la trésorerie nette bilancielle ressort en progression pour s'établir à 54 MDH contre 18,8 MDH en 2010 et ce suite à l'amélioration des disponibilités. La trésorerie nette retraitée ressort en baisse de 23% pour s'établir à -260 MDH. Cela résulte principalement de la hausse du BFR de Nexans Maroc S.A de +8% alors que le FDR présente une croissance réduite de 2%.

En 2010, la trésorerie nette bilancielle ressort à 18,8 MDH contre 62,6 MDH en 2009 suite à la cession des valeurs mobilières (16,4 MDH en 2010 contre 55,5 MDH en 2009). Le trésorerie nette retraitée s'établit à -212 MDH contre 204 MDH en 2009 soit une baisse de près de 4% parallèlement à la baisse du poste titres et valeurs de placement de 39 MDH à fin 2010.

Au 31 décembre 2011, les autorisations bancaires de Nexans Maroc se profilent comme suit :

En KMAD comptes consolidés	SGMB	CDM	BMCE	BMCI	AWB	Total
Facilités de caisse	20 000	50 000	30 000	20 000	60 000	180 000
Avals, Credocs et cautions	120 000	134 000	87 000	95 000	135 000	571 000
Factoring	-	-	100 000	-	128 500	228 500
Total lignes autorisées	**140 000**	**184 000**	**217 000**	**115 000**	**323 500**	**979 500**
% total lignes autorisées	**14%**	**19%**	**22%**	**12%**	**33%**	**100%**

Source : Nexans Maroc

Les lignes de crédits accordées à Nexans Maroc par les diverses banques s'élèvent à 979,5 MMAD. Elles comprennent 571 MMAD de crédits documentaires et cautions, 180 MMAD sous forme de facilités de caisse et 228,5 MMAD en factoring.

III. ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU GROUPE NEXANS MAROC (COMPTES CONSOLIDES)

Tableau des Flux de Trésorerie consolidé (en KMAD)	2009	2010	2011	Var. 10/09	Var. 11/10
+ Résultat net des sociétés intégrées	49 384	55 208	39 339	-22%	-29%
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :					
+ Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	*38 170*	*35 957*	*33 194*	*18%*	-8%
+ Variation des impôts différés	*3 778*	*(4 018)*	*(3 285)*	*> 100%*	-18%
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	*(840)*	*22 754*	-	*-100%*	-100%
- Quote-part dans rés. des sociétés MEQ			-		
Capacité d'autofinancement	***92 171***	***64 394***	***69 248***	***11%***	***8%***
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-		
- Variation du BFR lié à l'activité	(83 182)	39 849	57 162	0%	43%
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	**175 353**	**24 545**	**12 086**	**6%**	**-51%**
- Acquisitions d'immobilisations	52 192	31 625	37 054	-33%	*17%*
+ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	-	22 754	4	-100%	*-100%*
+/- Variation de périmètre	-		-		
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**(52 192)**	**(8 871)**	**(37 050)**	**33%**	**318%**
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	21 313	22 504	22 504	19%	*0%*
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	503	880	498	-28%	*-43%*
+ Augmentation de capital en numéraire	-	-	-	0%	
+ Emissions d'emprunts	-	-	-	-100%	
- Remboursement d'emprunts	47 220	-	-	> 100%	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	**(69 036)**	**(23 384)**	**(23 002)**	**-100%**	**-2%**
Variation de trésorerie	**54 127**	**(7 710)**	**(47 966)**	**-54%**	**522%**
Trésorerie d'ouverture	(258 484)	(204 357)	(212 068)	32%	21%
Trésorerie de clôture	(204 357)	(212 067)	(260 034)	21%	-4%
Incidence des variations des monnaies étrangères	-		-		
Différence	**54 127**	**(7 710)**	**(47 966)**	**-56%**	**-100%**

En 2011, les flux d'exploitation du Groupe Nexans Maroc totalisent 12 MMAD, en retrait de 51% comparativement à l'exercice précédent. Ce niveau de résultat est expliqué essentiellement par la baisse du résultat net des sociétés intégrées de -29% pour s'établir à 39 MDH. Il est à noter que les dotations d'exploitation ressortent en baisse de -8% à 33 MDH et que la variation du BFR lié à l'activité enregistre une hausse de 43% à 57 MDH.

Les flux liés aux opérations d'investissement totalisent 37 MMAD sont en hausse par rapport à 2010 de 5,5 MDH soit 27%. Ce niveau de résultat est expliqué par la cession de l'activité batterie en 2010 non reproduite en 2011.

Les dividendes versés en 2011 correspondent à 22,5 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations et à 0.5 MMAD versés aux minoritaires.

L'ensemble de ces flux aggrave le déficit de trésorerie du Groupe Nexans Maroc, qui passe de 212 MDH en 2010 à 260 MDH en 2011.

En 2010, les flux d'exploitation du Groupe Nexans Maroc totalisent 24,5 MMAD, en retrait de 86% comparativement à l'exercice précédent. Ils se trouvent impactés par la hausse du besoin en fonds de roulement en 2010 (cf. paragraphe II.2.2. Besoin en Fonds de Roulement).

Les flux liés aux opérations d'investissement totalisent –8,9 MMAD, le budget correspondant à l'exercice ayant été réduit après deux années d'investissements majeurs.

Les dividendes versés en 2010 correspondent à 22,5 MMAD de versements effectués par Nexans Maroc S.A. pour le compte de Nexans Participations et à 0.9 MMAD versés aux minoritaires.

L'ensemble de ces flux accroît légèrement le déficit de trésorerie du Groupe Nexans Maroc, qui passe de 204 à 212 MMAD entre 2009 et 2010.

PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Avertissement :
Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins en financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'émetteur.

I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE NEXANS MAROC

Nexans Maroc a défini les trois orientations sur lesquelles il entend fonder son action et développer sa culture d'entreprise à moyen terme.

- Construire une rentabilité durable, en anticipant les évolutions des marchés, en poursuivant aussi l'optimisation des coûts opérationnels et de structure, en investissant pour proposer aux différents clients les solutions et les services qui permettront à Nexans Maroc de se différencier de la concurrence.
- Développer les moteurs de croissance, en privilégiant et en développant les investissements sur les segments de marché en développement comme le secteur aéronautique et en favorisant les échanges avec les pays de la zone d'influence de Nexans Maroc. Nexans Maroc a la volonté d'être leader dans un environnement qui évolue rapidement. Nexans Maroc concentrera ses forces sur ces marchés, y favorisera les investissements et renforcera sa capacité d'innovation.

  Il s'agit ainsi de privilégier à la fois des marchés sur lesquels Nexans occupe déjà des positions fortes, par exemple les câbles bâtiment, les câbles de transport et d'énergie. Des investissements conséquents sont prévus dans ce sens.
- Renforcer l'attrait de Nexans Maroc auprès de ses clients et de ses salariés grâce à l'innovation, à des actions de formation et une gestion active des ressources humaines et des compétences.

Pour supporter chacun de ces trois axes stratégiques, Nexans Maroc a priorisé un certain nombre de chantiers comme suit :

- Poursuivre la modernisation de son appareil industriel et amélioration de ses coûts. Après avoir investi 32 MMAD en 2010 et 37 MDH en 2011, le plan d'investissement 2012 prévoit un investissement de 49 DMH. Ces investissements concerneront l'augmentation de la capacité d'isolation et de l'assemblage.
- Continuer le programme d'animation du marché intérieur notamment en ce qui concerne les câbles bâtiment et énergie ;
- Poursuivre le développement export en renforçant sa présence en Afrique du Nord à travers l'ouverture d'un bureau de représentation en Libye, en Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale à travers le renforcement des équipes commerciales et asseoir sa présence industrielle et commerciale au Sénégal (prise de participation dans « Les câbleries du Sénégal »).

II. PERSPECTIVES

Les prévisions de croissance du chiffre d'affaires de Nexans Maroc en 2012 versus 2011 affichent une évolution de +9,6% qui s'explique par :

- En local : progression de +7% portée par un développement régional de la force commerciale de Nexans Maroc ce qui devrait compenser en terme de ventes la fin du contrat d'infrastructure signé fin 2010 avec l'ONE pour la fourniture de transformateurs de grande puissance. Néanmoins, les variations des matières premières pourraient, à terme, avoir un impact sur le CA et donc, le niveau de profitabilité ;
- A l'opposé, l'activité export, a montré une reprise significative fin 2011 qui devrait perdurer sur l'exercice 2012 et aboutir à des niveaux équivalents à ceux enregistrés en 2010 ;

La répartition du CA courant de Nexans Maroc par domaine d'activité pour l'exercice 2012 se présente comme suit :

En MMAD	CA 2011	Dont export	CA global 2012 prévisionnel	dont export
Industrie	172	87	220	100
Infrastructure	737	144	750	160
Bâtiment	771	67	880	100
Total	**1 679**	**297**	**1 850**	**360**

** CA courant*

Source : Nexans Maroc

La répartition du CA courant de Nexans Maroc par métier pour l'exercice 2012 se présente comme suit :

En MMAD	CA 2011	Dont export	CA Global 2012 prévisionnel*	dont export
Câbles	1179	251	1 190	288
Cellules	88	13	95	17
Transformateurs	223	32	217	46
Déchets	19	0	15	5
CA Nexans	**1509**	**296**	**1 572**	**356**
Autres	170	1	334	4
Total	**1679**	**297**	**1850**	**360**

** CA courant*

Source : Nexans Maroc

Le taux de marge nette de Nexans Maroc devrait s'établir à 3% en 2012 comparé à 2.3% en 2011

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

Les risques les plus importants identifiés et spécifiques à l'activité du Groupe Nexans Maroc sont ceux décrits dans les paragraphes suivants.

I. RISQUES LIES AUX RESPONSABILITES CONTRACTUELLES

L'activité de Nexans Maroc l'expose à des actions en responsabilité du fait des produits ou à des allégations selon lesquelles ses produits sont responsables de dommages causés à des tiers ou à des biens.

La mise en oeuvre éventuelle de ces clauses, du fait de l'importance des pénalités encourues ou des demandes de dommages intérêts ou encore en raison de l'effet des retards sur la structure financière des projets, serait susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats de Nexans Maroc.

Pour limiter ces risques, Nexans Maroc, à l'instar des pratiques du Groupe dans le monde, a mis en place un processus de contrôle strict sur la qualité de ses produits.

Dès 1996, Nexans Maroc a été certifiée ISO 9000 version 94, puis ISO 9001 version 2008 et ISO TS 16949 version 2009 concernant les activités du câble énergie et telecom , ISO 9100 version 2009 pour les câbles aéronautiques ; l'ensemble des câbles étant fabriqués sur le site de Mohammedia .

Pour le site de Casablanca relatif à la fabrication des équipements électriques et des transformateurs, Nexans Maroc est ISO 9001 version 2008.

Chacune des 2 unités suit mensuellement un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les progrès en matière de qualité et de satisfaction client. Des enquêtes de satisfaction client sont parallèlement généralisées et des audits qualités régulièrement effectués ;

Par ailleurs, les contrats importants sont soumis à une méthodologie d'évaluation systématique des risques. Une attention particulière est portée à la sensibilisation des commerciaux aux risques dans les contrats de vente et à la négociation des conditions contractuelles des marchés avec l'implication de la direction juridique de Nexans Maroc.

II. RISQUES LIES A LA DEPENDANCE CLIENTS

En termes de risques clients, Nexans se caractérise par une diversité de ses métiers (énergie, télécommunication, câbles automobiles, câbles aéronautiques, transformateurs…) et de ses clients finaux (distributeurs, installateurs, fabricants d'équipement, opérateurs industriels, opérateurs publics). De ce fait, elle réduit son exposition au risque de dépendance à l'un ou l'autre de ses clients.

III. RISQUES DE CREDIT CLIENTS

Le risque de crédit clients de Nexans au Maroc bénéficie d'un facteur de protection globale par la diversification de ses métiers et de ses clients.

Au plan des pratiques internes pour réduire le risque de crédit client, Nexans Maroc met en oeuvre pour certains marchés à l'exportation des modalités de paiement sécurisées (avances à la commande, lettres de crédit irrévocables et confirmées auprès de banques…).

Au même titre que toutes les filiales du Groupe Nexans, Nexans Maroc S.A. et sa filiale SIRMEL ont souscrit une assurance crédit client chez la COFACE.

Source : Nexans Maroc - Consolidé (en MMAD)	2009	2010	2011
Créances douteuses du Groupe Nexans Maroc	46,9	51	52
en % total des créances clients	*6,7%*	*7,0%*	*6,5%*
en % du CA STD	*3,9%*	*4,5%*	*4,2%*
Provisions Clients	-53	-56	-67
Taux de provisionnement	*113%*	*110%*	*129%*

Source : Nexans Maroc

L'évolution des provisions traduit le fait que les risques d'impayés sur créances commerciales restent à un niveau plus ou moins stable mais néanmoins situation tendue.

Méthodologie adoptée par Nexans Maroc pour la dotation aux provisions :

- Clients douteux : provision à 100% avec constitution de dossier auprès de l'avocat après mise en demeure.

- Clients présentant un caractère de risque (impayés, retards…) : la provision est constituée selon le risque.

IV. RISQUES LIES AUX MATIERES PREMIERES ET A L'APPROVISIONNEMENT

Les métaux (cuivre, aluminium) et les plastiques sont les principales matières premières utilisées par Nexans Maroc. Les fluctuations du cours et la disponibilité des produits ont donc un impact direct sur ses activités.

À ce jour, le Groupe Nexans négocie et s'approvisionne en matières premières pour toutes ses filiales au niveau mondial. Il a toujours été en mesure d'obtenir des approvisionnements suffisants, à des prix commercialement raisonnables. Dans le domaine du cuivre, une pénurie mondiale ou des interruptions d'approvisionnement seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable, même si pour réduire ce risque, le Groupe Nexans a, dans la mesure du possible, élargi ses sources d'approvisionnement. La situation est, sous certains aspects, comparable pour les produits dérivés du pétrole (PE, PVC, plastifiants…).

La politique adoptée par le Groupe Nexans consiste à avoir toujours au moins deux fournisseurs pour toute matière première ou composant utilisé dans la fabrication des produits. Il existe néanmoins quelques cas isolés d'approvisionnement en source unique, auxquels la Direction des Achats accorde une attention particulière par la recherche permanente de nouveaux fournisseurs.

Par ailleurs, Nexans Maroc répercute dans la mesure du possible les augmentations des coûts des matières premières sur les prix de vente de ses produits.

V. RISQUES LIES A LA SITUATION CONCURRENTIELLE DE NEXANS

Dans la mesure où un certain nombre de produits (câbles, fils ou accessoires) obéissent aux spécifications de l'industrie et peuvent être interchangeables avec les produits de ses principaux concurrents, Nexans Maroc connaît une forte pression concurrentielle d'Imacab et depuis 2004 de MEDICABLE.

Les principaux facteurs de compétitivité dans l'industrie du câble sont : la qualité des relations avec les clients, la disponibilité des produits, le service, la couverture géographique et l'étendue de la gamme des

produits offerts, les caractéristiques spécifiques des produits ainsi que la capacité à générer des réductions de coûts régulières.

Sur le segment « Transformateurs », la pression concurrentielle s'est renforcée depuis 2010, avec l'entrée de nouveaux opérateurs, spécialisés dans la production de transformateurs de distribution.

Dans ce contexte, Nexans Maroc doit sans cesse investir et améliorer sa performance afin d'être en mesure de préserver les avantages concurrentiels qu'il peut détenir sur certains segments d'activité. Par ailleurs, Nexans Maroc bénéficie des avantages du Groupe notamment en matière de recherche et développement afin de se différencier favorablement de ses concurrents. Le Groupe Nexans possède 10 centres de compétence ciblés (métallurgie, plastique…) qui travaillent en étroite collaboration avec les usines de fabrication du Groupe à travers le monde.

VI. RISQUES DE MARCHE LIES A LA VARIATION DES COURS DE CHANGE ET DES COURS DES METAUX

1. Risque de Change

Nexans assure la couverture du risque de change lié à ses flux commerciaux à l'import/export.

Afin de contrecarrer l'effet des fluctuations de cours, Nexans Maroc négocie ses propres devises auprès des salles de marché et fait recours aux produits de couverture à terme.

2. Risques sur les cours des métaux

Bien que les prix du cuivre et de l'aluminium soient particulièrement volatiles, Nexans Maroc considère que sa marge brute d'exploitation est peu exposée à ces prix sous le double effet d'une répercussion de l'augmentation du prix des métaux non-ferreux aux clients et de la mise en place par le Groupe d'une couverture à terme sur les marchés réglementés des métaux (LME, COMEX et SHFE).

Les marges de Nexans Maroc demeurent néanmoins exposées aux variations du cours du cuivre pour certaines lignes de produits telles que les câbles en cuivre de l'activité système de câblage et les produits du secteur Bâtiment. Pour ces marchés, il y a en général une répercussion de ces augmentations sur le prix de vente, mais avec un décalage dans le temps qui induit une certaine pression sur les marges. La concurrence vive sur ces marchés peut aussi influer sur les délais de répercussion. Il est à noter également que, de même que le risque de change, le risque de fluctuation du cours du cuivre et autres métaux n'est pas systématiquement couvert au niveau des offres.

Le prix de la tonne de cuivre a connu une hausse importante sur la période. Celui-ci a triplé en deux ans en atteignant 10.050$/tonne en février 2011 sur le marché londonien. Durant le 2ème semestre 2011, le prix du cuivre a enregistré une baisse s'établissant à 7000$/tonne et fini l'exercice à 8000$/tonne. Depuis le début de l'année 2012, le prix s'est stabilisé aux alentours de 8500$/tonne.

Après une année 2009 en croissance, le prix de l'aluminium enregistre une courte contreperformance au premier semestre de 2010 pour finir aux alentours de 2000$/tonne en juin.

Le prix reprend son cours haussier jusqu'à atteindre un maximum de 2800$/tonne lors du premier semestre de 2011. Au deuxième semestre, le cours de l'aluminium décroit et s'établit à aux 2000$/tonne en fin d'année. Au titre du 1er trimestre 2012, la tonne d'aluminium présente une hausse et franchit la barre des 2 200$.

VII. RISQUES LIES A LA REGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

A l'instar de toutes les sociétés industrielles, Nexans Maroc est soumis à des législations et des réglementations de plus en plus contraignantes en matière d'environnement concernant notamment les émissions atmosphériques, l'évacuation des eaux usées, l'émission, l'utilisation et la manipulation de matières ou de déchets toxiques, les méthodes d'élimination des déchets… Ces normes exposent Nexans Maroc à un risque de mise en jeu de sa responsabilité. Toutefois, la société considère ce risque très limité et n'a constitué à cet effet aucune provision pour risque et charges.

En outre le Groupe Nexans a signé le Pacte mondial des Nations Unies en Décembre 2008. A ce titre, le Groupe s'engage au respect des Droits de l'Homme, du Droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

VIII. COUVERTURE DES RISQUES

En complément des assurances locales obligatoires et des assurances des personnes, Nexans Maroc a bénéficié d'un programme d'assurance Groupe mis en place depuis 2003.

Les couvertures globales de ce programme ont peu évolué au cours de l'exercice 2011 par rapport à l'exercice précédent et ont fait l'objet au 1er janvier 2011 d'un renouvellement des garanties à un niveau équivalent.

Les programmes d'assurance Groupe sont principalement les suivants :

- Dommages-pertes d'exploitation ;
- Responsabilité civile exploitation et après livraison ;
- Transport ;
- Crédit court terme garantissant les encours de certains clients tant domestiques qu'à l'export ;
- Responsabilité civile mandataires sociaux.

PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Contrôle fiscal TEM

TEM, filiale à hauteur de 100% de Nexans Maroc a fait l'objet de contrôle fiscal pour les exercices allant de 2006 à 2009.

TEM est en procédure de réconciliation avec l'administration fiscale.

En dehors du point cité ci-haut, Nexans Maroc S.A. ne connaît pas d'autres faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter de manière substantielle sa situation financière.

PARTIE VIII : DONNEES COMPTABLES

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR NEXANS MAROC

1. Règles et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

En 2010, le périmètre de consolidation se compose, en plus de Nexans Maroc - société consolidante, des trois filiales suivantes :

- Sirmel : société anonyme au capital de 15 000 000 MAD divisé en 150 000 actions de 100 MAD – sise au 317, Bd Oqba Ben Nafii - Casablanca ;

Taux de détention : 83,23%.

- T.E.M : société anonyme au capital de 2 400 000 MAD divisé en 24 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl Loghlam – Sidi Moumen – Casablanca.

Taux de détention : 100%.

- COPREMA : société à responsabilité limitée au capital de 100 000 MAD divisé en 10 000 actions de 100 MAD – siège social sis au Bd Ahl loghlam, 20400, Casablanca

Taux de détention : 99,4%.

Exclusions du périmètre :

Les autres filiales et participations énumérées ci-après, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation, soit parce que certaines sont en cours de liquidation (CGMB, MANELERG et CGMS), soit parce que leurs données comptables (bilan et chiffres d'affaires) ne sont pas assez significatives par rapport aux comptes consolidés de Nexans Maroc (IMOUKA, ALMA BAT vu sa récente création) :

- IMOUKA
- MANELERG
- CGMB
- CGMS
- LCS
- ALMA BAT

Méthodes et modalités de consolidation

Les trois filiales Sirmel, T.E.M et COPREMA sont sous contrôle exclusif de Nexans Maroc et, de ce fait, ont fait l'objet d'une consolidation directe et par application de la méthode d'intégration globale.

Règles de consolidation

1 – Méthodes d'évaluation et de présentation :

Les comptes individuels des sociétés consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine n° 9/88.

Cependant, les retraitements de consolidation sont effectués d'une part, suivant la méthodologie préconisée par le **Conseil National de la Comptabilité (CNC)** dans son Avis n° 5 émis le 26/05/2005, et d'autre part, en cohérence avec certaines règles et choix retenus dans le cadre de la consolidation du Groupe **Nexans France**.

2- Principaux retraitements :

1 - Traitement des écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition négatifs dégagés, à fin 2002 pour Sirmel et à fin 2004 pour T.E.M, ont fait l'objet d'un amortissement intégral à la clôture de l'exercice 2005.

Un écart négatif enregistré en 2006, suite à l'acquisition par Nexans Maroc de nouveaux titres Sirmel, a fait l'objet du même traitement.

En 2008, l'écart d'acquisition négatif de Sirmel et de T.EM est entièrement amorti. Par ailleurs, le goodwill dégagé sur les titres de COPREMA à fin 2008 a été intégralement amorti en 2009.

2 – Retraitement des immobilisations en non-valeurs :

Les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été annulées aussi bien au bilan qu'au niveau du poste Dotations aux amortissements du C.P.C.

3 – Elimination de la marge brute bénéficiaire sur stock intra-groupe :

Au bilan consolidé, les stocks ont subi une diminution à raison de la marge brute intra-groupe, dont la variation a été enregistrée en Résultat, après constatation des impôts différés y afférents.

4 – Provisions réglementées :

Les provisions réglementées à caractère fiscal ont été annulées et reclassées en réserves de consolidation, après constatation d'impôts différés sur celles qui sont temporairement exonérées de l'impôt sur les sociétés.

5 – Impôts différés :

Les impôts différés sont enregistrés à la fois sur les retraitements de consolidation ayant un impact sur les résultats, ainsi que sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, constatées au niveau des comptes sociaux individuels.

2. Principales méthodes d'évaluation spécifique des comptes sociaux

Nexans Maroc E . T . I . C

Tableau n° A 1 :

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE AU 31 - 12 - 2010

I-	ACTIF IMMOBILISE :		
	A- EVALUATION A L'ENTREE :		
	1- Immobilisations en non-valeurs	:	Frais réels justifiés.
	2- Immobilisations incorporelles	:	Coûts d'acquisition ou de production.
	3- Immobilisations corporelles	:	Coûts d'acquisition ou de production.
	4- Immobilisations financières	:	
	* Prêts et créances immobilisées	:	Montant nominal.
	* Titres de participation	:	Prix d'achat, à l'exclusion des frais d'acquisition.
	B- CORRECTIONS DE VALEUR :		
	1- Méthodes d'amortissement	:	Linéaire
	2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	:	
	* Titres de participation	:	Estimation suivant la dernière situation comptable disponible de la société émettrice.
	3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Acti		Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.
II-	ACTIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :		
	A- EVALUATION A L'ENTREE :		
	1- Stocks	:	Coût d'acquisition et coût de production.
	2- Créances	:	Montant nominal.
	3- Titres et valeurs de placement	:	Prix d'achat.
	B- CORRECTIONS DE VALEUR :		
	1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	:	
	* Clients et autres débiteurs	:	Créances impayées, objet d'un recours judiciaire ou dont l'irrécouvrabilité est fort probable.
	2- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Acti		Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.

III-	**FINANCEMENT PERMANENT :**	
	1- Méthodes de réévaluation:	
	2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées:	
	*** Amortissements dérogatoires**	*Différence entre l'annuité d'amortissement dégressif et l'annuité d'amortissement linéaire.*
	*** Provisions pour plus-values exonérées temporairement :**	*Suivant les dispositions de la loi de finances transitoire de 1996.*
	*** Provisions pour investissement**	*Suivant les dispositions de l'article 7 Bis-I-C de la loi I.S. n° 24-86.*
	3- Dettes de financement permanent :	*Montant nominal des dettes à moyen et long terme.*
	4- Méthodes d'évaluation des provisions durables p. risques & ch. :	
	5- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	*Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.*
IV-	**PASSIF CIRCULANT (hors Trésorerie) :**	
	1- Dettes du passif circulant	*Montant nominal.*
	2- Méthodes d'évaluation des autres provisions p. risques & ch.	
	*** Provisions pour pertes de change**	*Ecarts de conversion pour diminution des créances ou augmentation des dettes.*
	3- Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif	*Actualisation, en fin d'exercice, de toutes dettes ou créances libellées en monnaie étrangère.*
V-	**TRESORERIE :**	
	1- Trésorerie-Actif :	*Montant nominal des disponibilités en caisse ou en banque.*
	2- Trésorerie-Passif :	*Montant nominal des effets escomptés, des découverts et des crédits de trésorerie.*
	3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation :	

II. ETATS DE SYNTHESE

1. Comptes consolidés

a- Etats financiers 2011

Nexans Maroc : BILAN CONSOLIDE AU 31/12/2009, 31/12/2010 et 31/12/2011 En KMAD

	A C T I F	Clôture 31/12/2011 Net	Clôture 31/12/2010 Net	Clôture 31/12/2009 Net	Variation 12/ 2011 - 12/2010	Variation 12/2010 - 12/2009
I	* ACTIF IMMOBILISE	234 966	230 359	260 859	4 607	- 30 500
	* Ecarts d'acquisition	-	-	-	-	
	* Immobilisations incorporelles	1 641	1 911	2 146	- 270	- 235
	* Immobilisations corporelles	211 366	206 495	243 345	4 871	- 36 850
	* Immobilisations financières	21 959	21 953	15 368	6	6 585
	* Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 147 606	1 130 894	1 094 618	16 712	36 272
	* Stocks et en cours - nets	223 354	244 173	239 654	- 20 819	4 519
	* Clients et comptes rattachés - nets	740 901	667 290	648 061	73 611	19 229
	* Autres créances et comptes de régularisation	183 349	203 053	151 413	- 19 704	51 640
	* Valeurs mobilières de placement	2	16 378	55 490	- 16 376	- 39 112
III	* DISPONIBILITES	54 139	2 429	7 141	51 710	- 4 712
	Total de l'actif	1 436 711	1 363 682	1 362 618	73 029	1 064

Nexans Maroc :

BILAN CONSOLIDE AU
31/12/2009, 31/12/2010 et 31/12/2011
En KMAD

	P A S S I F	Clôture 31/12/2011 Net	Clôture 31/12/2010 Net	Clôture 31/12/2009 Net	Variation 12/ 2011 - 12/2010	Variation 12/2010 - 12/2009
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	695 230	684 274	656 674	*10 956*	*27 600*
	* Capital	224 352	224 352	224 352	-	-
	* Primes		-	-	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	433 040	405 396	384 326	*27 644*	*21 070*
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	37 838	54 526	47 996	- *16 688*	*6 530*
	* Autres		-	-	-	-
II	* INTERETS MINORITAIRES	9 448	8 565	8 759	*883*	- *194*
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	4 366	4 000	3 400	*366*	*600*
IV	* D E T T E S	727 667	666 843	693 785	*60 824*	- *26 942*
	* Emprunts et dettes financières	314 175	230 875	266 988	*83 300*	- *36 113*
	* Fournisseurs et comptes rattachés	277 721	282 466	279 867	- *4 745*	*2 599*
	* Autres dettes et comptes de régularisation	135 771	153 502	146 930	- *17 731*	*6 572*
	Total du passif	1 436 711	1 363 682	1 362 618	*73 029*	*1 064*

Nexans Maroc : COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) CONSOLIDE *(en KMAD)*

	NATURE	Clôture 2011 31/12/2011	Clôture 2010 31/12/2010	Clôture 2009 31/12/2009	Variation Déc./ 11 - Déc/. 10	Variation Déc./ 10 - Déc/. 09
*	**Chiffre d'affaires**	1 679 313	1 631 984	1 463 335	47 329	168 649
*	Autres produits d'exploitation	8 714	26 131	22 811	- 17 417	3 320
*	Achats consommés	1 298 141	1 276 977	1 109 705	21 164	167 272
*	Charges de personnel	117 256	122 381	125 843	- 5 125	- 3 462
*	Autres charges d'exploitation	114 785	114 388	115 955	397	- 1 567
*	Impôts et taxes	3 021	2 771	2 689	250	82
*	Dotations d'exploitation	68 251	52 430	54 331	15 821	- 1 901
*	**Résultat d'exploitation**	86 573	89 168	77 623	- 2 595	11 545
*	Charges et produits financiers	- 21 404	- 15 276	- 16 537	- 6 128	1 261
*	**Résultat courant des entreprises intégrées**	65 169	73 892	61 086	- 8 723	12 806
*	Charges et produits non-courants	- 8 206	5 137	8 905	- 13 343	- 3 768
*	Total impôts sur les résultats (courants et différés)	17 624	23 820	20 606	- 6 196	3 214
*	**Résultat net des entreprises intégrées**	39 339	55 209	49 385	- 15 870	*5 824*
*	Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	-		-
*	Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-		-
*	**Résultat net de l'ensemble consolidé**	39 339	55 209	49 385	15 870	5 824
*	**Intérêts minoritaires**	1 501	683	1 389	818	- 706
*	**Résultat net (Part du groupe)**	37 838	54 526	47 996	- 16 688	6 530
*	**Résultat net (part du Groupe) par action**	16,87	24,30	21,39	- 7,43	2,91

NEXANS MAROC

Etat des Soldes de Gestion (E.S.G) Consolidé

Exercice du : 01-01-2011 au : 31-12-2011

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

Consolidé

				EXERCICE	EX. PRECEDENT
				31/12/2011	31/12/2010
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	302 269 555,60	243 243 526,93
	2	-	Achats revendus de marchandises	141 797 811,40	106 266 209,55
I		=	**MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT**	**160 471 744,20**	**136 977 317,38**
II		+	**PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)**	**1 365 773 516,86**	**1 392 259 019,62**
	3		* Ventes de biens et services produits	1 377 043 737,01	1 388 740 672,92
	4		* Variation de stocks de produits	- 11 591 460,98	3 506 739,14
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	321 240,83	11 607,56
III		-	**CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)**	**1 270 505 803,85**	**1 284 065 531,38**
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 156 343 103,02	1 170 710 840,04
	7		* Autres charges externes	114 162 700,83	113 354 691,34
IV		=	**VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)**	**255 739 457,21**	**245 170 805,62**
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	3 021 201,41	2 771 118,74
	10	-	Charges de personnel	117 256 018,93	122 380 821,43
V		=	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)**	**135 462 236,87**	**120 018 865,45**
		=	**INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)**	**-**	**-**
	11	+	Autres produits d'exploitation	587 419,96	2 378 269,65
	12	-	Autres charges d'exploitation	622 380,06	1 032 794,88
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	19 396 732,89	20 234 268,75
	14	-	Dotations d'exploitation	68 250 854,03	52 430 438,47
VI		=	**RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)**	**86 573 155,63**	**89 168 170,50**
VII		+/-	**RESULTAT FINANCIER**	**- 21 404 472,62**	**- 15 275 876,69**
VIII		=	**RESULTAT COURANT (+ ou -)**	**65 168 683,01**	**73 892 293,81**
IX		+/-	**RESULTAT NON COURANT**	**- 8 205 601,32**	**5 136 566,22**
	15	-	**Impôts sur les résultats**	**17 624 309,00**	**23 820 483,58**
X		=	**RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -), y c. Int. des minoritaires**	**39 338 772,69**	**55 208 376,45**

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

Consolidé

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	**39 338 772,69**	**55 208 376,45**
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	33 193 802,70	35 957 473,35
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	-	9 139 910,10
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	-	700 000,00
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	4 000,00	40 264 299,84
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	3 942,82	17 509 609,13
I			**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)**	**72 532 518,21**	**76 851 069,19**
	10	-	Distribution de bénéfices	27 420 520,00	27 552 770,00
II			**AUTOFINANCEMENT (A.F.)**	**45 111 998,21**	**49 298 299,19**

(1) *A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie*
(2) *A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie*
(3) *Y compris reprises sur subventions d'investissement*

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE *(en milliers de MAD)*

	Exercice 2011 31/12/2011		Exercice 2010 31/12/2010		Exercice 2009 31/12/2009	
Flux de trésorerie liés à l'activité :						
*** Résultat net des sociétés intégrées**	**39 339**		**55 208**		**49 385**	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :						
- Dotations d'exploitation (hors provisions sur actif circulant)	33 194		35 957		38 170	
- Variation des impôts différés	- 3 285		- 4 018		3 778	
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	-		22 754		- 840	
- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
*** Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées**	**69 248**		**64 393**		**92 173**	
* Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-		-		-	
*** Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité**	**57 162**		**39 849**		**- 83 182**	
*** Flux net de trésorerie généré par l'activité**		**12 086**		**24 544**		**175 355**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :						
* Acquisition d'immobilisations	37 054		31 625		52 192	
* Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	4		22 754		-	
* Incidence des variations de périmètre	-		-		-	
*** Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement**		**- 37 050**		**- 8 871**		**- 52 192**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :						
* Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	22 504		22 504		21 313	
* Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	498		880		503	
* Augmentations de capital en numéraire	-		-		-	
* Emissions d'emprunts	-		-		-	
* Remboursements d'emprunts	-		-		47 220	
*** Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement**		**- 23 002**		**- 23 384**		**- 69 036**
Variation de trésorerie		**- 47 966**		**- 7 711**		**54 127**
** Trésorerie d'ouverture*	***- 212 068***		***- 204 357***		***- 258 484***	
** Trésorerie de clôture*	***- 260 034***		***- 212 068***		***- 204 357***	
** Incidence des variations des monnaies étrangères*	-		-		-	
**** Différence***		***- 47 966***		***- 7 711***		***54 127***

Nexans Maroc *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011*

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2011

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	***N é a n t***	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	***N é a n t***	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	***N é a n t***	

Nexans Maroc *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011*

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

En KMAD

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation :	***Néant***	
II- Changements affectant les règles de présentation	***Néant***	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01- 01 - 2011 au : 31 - 12 - 2011

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**7 143 042,75**	**348 850,00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**7 491 892,75**
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 593 042,75	348 850,00	-	-	-	-	-	-	6 941 892,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**741 738 866,73**	**37 053 686,47**	**-**	**-**	**15 166,68**	**-**	**-**	**-**	**778 777 386,52**
* Terrains	4 195 009,08	-	-	-	-	-	-	-	4 195 009,08
* Constructions	156 667 892,48	4 683 994,18	-	1 513 767,00	-	-	-	-	162 865 653,66
* Installations techniques, matériel et outillage	526 203 125,86	29 963 984,91	321 240,83	1 504 359,97	-	-	-	-	557 992 711,57
* Matériel de transport	18 595 683,23	361 050,00	-	-	15 166,68	-	-	-	18 941 566,55
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 500 133,56	2 044 657,38	-	-	-	-	-	-	29 544 790,94
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	8 577 022,52	-	- 321 240,83	- 3 018 126,97	-	-	-	-	5 237 654,72
TOTAL GENERAL	***748 881 909,48***	***37 402 536,47***	**-**	**-**	***15 166,68***	**-**	**-**		***786 269 279,27***

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011

Tableau n° B - 2 - Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2011 AU : 31-12-2011

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**5 231 622,35**	**619 323,95**	**-**	**-**	**5 850 946,30**
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 231 622,35	619 323,95	-	-	5 850 946,30
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**535 243 412,57**	**32 179 304,75**	**11 223,86**	**-**	**567 411 493,46**
* Terrains	1 729 107,54	-	-	-	1 729 107,54
* Constructions	99 015 839,55	6 724 315,69	-	-	105 740 155,24
* Installations techniques, matériel et outillage	392 752 404,18	23 914 496,73	-	-	416 666 900,91
* Matériel de transport	18 167 251,77	219 249,88	11 223,86	-	18 375 277,79
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	23 578 809,53	1 321 242,45	-	-	24 900 051,98
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-

TOTAL GENERAL	*540 475 034,92*	*32 798 628,70*	*11 223,86*	-	*573 262 439,76*

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2011

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité *1*	Capital social *2*	Participation au capital en % *3*	Prix d'acquisition global *4*	Valeur comptable nette *5*	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice *9*
						Date de clôture *6*	Situation nette *7*	Résultat net *8*	
* **SETIM (p. m.)**	-	150 000,00	1,33%	**0,01**	**0,01**				-
* **IMOUKA**	-	18 000,00	16,67%	**85 700,00**	**85 700,00**				-
* **MANELERG (société en liquidation)**	Industrie	100 000,00	49,80%	**49 800,00**	**49 800,00**				-
* **C G M B (société en liquidation)**	Industrie	200 000,00	49,90%	**99 800,00**	**99 800,00**				-
* **C G M S (société en liquidation)**	Industrie	3 000 000,00	99,99%	**1 470 000,00**	**-**		-	-	-
* **Les Câbleries du Sénégal**	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	**8 953 610,41**	**8 953 610,41**				650 272,42
* **ALMA BAT**	Industrie	35 000 000,00	20,00%	**7 000 000,00**	**7 000 000,00**				-
Total Titres détenus par Nexans Maroc				**17 658 910,42**	**16 188 910,42**				**650 272,42**
* **MANELERG (société en liquidation)**	Industrie	100 000,00	49,70%	**49 700,00**	**49 700,00**				-
* **C G M B (société en liquidation)**	Industrie	200 000,00	9,75%	**19 900,00**	**19 900,00**				-
* **SIRMEL SENEGAL S.A.**	Distribution	130 000 000 F.CFA	50,90%	**1 129 188,57**	**1 129 188,57**				-
Total Titres détenus par Sirmel				**1 198 788,57**	**1 198 788,57**				**-**
T O T A L G E N E R A L				**18 857 698,99**	**17 387 698,99**				**650 272,42**

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01-01-2011 au : 31-12-2011

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
+ Retraitement en conso.	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	4 000 000,00	366 500,00	-	-	-	-	-	4 366 500,00
SOUS TOTAL (A)	**5 470 000,00**	**366 500,00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**5 836 500,00**
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	75 031 137,64	30 849 270,90	-	-	16 249 301,21	-	-	89 631 107,33
5. Autres provisions pour risques et charges	9 992 930,59	4 236 454,43	940 943,95	-	2 556 630,00	1 210 500,10	-	11 403 198,87
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	**85 024 068,23**	**35 085 725,33**	**940 943,95**	**-**	**18 805 931,21**	**1 210 500,10**	**-**	**101 034 306,20**
TOTAL (A + B)	**90 494 068,23**	**35 452 225,33**	**940 943,95**	**-**	**18 805 931,21**	**1 210 500,10**	**-**	**106 870 806,20**

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	**4 571 637,46**	**3 263 395,81**	**1 308 241,65**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
*** Prêts immobilisés :**	**2 921 876,30**	2 301 770,77	620 105,53	-	-	-	-	-
*** Autres créances financières :**	**1 649 761,16**	961 625,04	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	**997 291 957,41**	**-**	**800 064 198,56**	**197 227 758,85**	**232 057 064,26**	**266 891 164,85**	**11 680 856,65**	**119 836 963,62**
*** Fournisseurs déb., av. & acomptes :**	**6 631 503,82**	-	6 631 503,82	-	-	-	-	-
*** Clients et comptes rattachés :**	**808 224 246,53**	-	620 900 885,24	187 323 361,29	226 980 487,25	118 719 821,99	-	119 836 963,62
*** Personnel :**	**1 268 515,28**	-	1 268 515,28	-	-	-	-	-
*** Etat :**	**149 576 002,86**	-	148 530 585,23	1 045 417,63	-	148 171 342,86	-	-
*** Etat : Impôts différés**	**17 532 057,63**	-	17 532 057,63	-	-	-	-	-
*** Comptes d'associés :**	**-**	-	-	-	-	-	-	-
*** Autres débiteurs :**	**13 876 254,04**	-	5 017 274,11	8 858 979,93	5 076 577,01	-	11 680 856,65	-
*** Comptes de régularisation-Actif :**	**183 377,25**	-	183 377,25	-	-	-	-	-

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
*** Emprunts obligataires :**	**-**	-	-	-	-	-	-	-
*** Autres dettes de financement :**	**-**	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	**397 886 271,14**	**-**	**397 641 642,20**	**244 628,94**	**98 592 881,98**	**130 974 835,19**	**-**	**73 983 221,66**
*** Fournisseurs & comptes rattachés :**	**277 720 965,98**	-	277 520 945,33	200 020,65	98 592 881,98	35 552 909,63	-	73 983 221,66
*** Clients créd., av. & acomptes :**	**6 185 282,12**	-	6 185 282,12	-	-	-	-	-
*** Personnel :**	**5 829 464,27**	-	5 829 464,27	-	-	-	-	-
*** Organismes sociaux :**	**7 386 027,41**	-	7 386 027,41	-	-	1 135 221,90	-	-
*** Etat :**	**94 358 229,06**	-	94 358 229,06	-	-	94 237 734,66	-	-
*** Etat : Impôts différés**	**48 969,00**	-	48 969,00	-	-	48 969,00	-	-
*** Comptes d'associés :**	**717 631,41**	-	695 141,00	22 490,41	-	-	-	-
*** Autres créanciers :**	**644 280,28**	-	622 162,40	22 117,88	-	-	-	-
*** Comptes de régularisation-Passif :**	**4 995 421,61**	-	4 995 421,61	-	-	-	-	-

Nexans Maroc *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2011*

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
*** SÛRETES DONNEES :**	-	-	-	-	-
*** SÛRETES RECUES :**	**4 200**	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tièrces (sûretés données)
'(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Tableau n° B - 9 :

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (en kMAD)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
*** Avals et cautions :**	**308 167**	**282 583**
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	8 533	3 092
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	33 949	31 535
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	27 636	21 833
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	238 049	226 123
*** Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :**	-	-
*** Autres engagements donnés :**	-	-
TOTAL (1)	**308 167**	**282 583**
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
*** Avals et cautions : (** cautions personnelles et solidaires **)**	**70 520**	**73 500**
*** Autres engagements reçus :**	-	-
TOTAL	**70 520**	**73 500**

Nexans Maroc : **TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

(Part du Groupe)

En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	AUTRES					Totaux Capitaux Propres
						Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	. . .	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 7	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
+ Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 6	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
+ Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
+ Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313
+ Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	629 991
+ Mouvements		-	-	41 314	- 14 631	-	-	-	-	-	26 683
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2009	224 352	-	384 326	47 996	-	-	-	-	-	656 674
+ Mouvements		-	-	21 070	6 530	-	-	-	-	-	27 600
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2010	224 352	-	405 396	54 526	-	-	-	-	-	684 274
+ Mouvements		-	-	27 644	- 16 688	-	-	-	-	-	10 956
* Situation à la clôture N	31/12/2011	224 352	-	433 040	37 838	-	-	-	-	-	695 230

b- Etats Financiers 2010

Nexans Maroc *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010*

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2010

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	***N é a n t***	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	***N é a n t***	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	***N é a n t***	

Nexans Maroc *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010*

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

En KMAD

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- **Changements affectant les méthodes d'évaluation :**	***N é a n t***	
II- **Changements affectant les règles de présentation**	***N é a n t***	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01- 01 - 2010 au : 31 - 12 - 2010

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 698 581,75**	**444 461,00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**7 143 042,75**
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	6 148 581,75	444 461,00	-	-	-	-	-	-	6 593 042,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**797 069 786,92**	**23 268 890,84**	**11 607,56**	**-**	**65 158 344,30**	**13 453 074,29**	**-**	**-**	**741 738 866,73**
* Terrains	4 214 434,08	-	-	-	19 425,00	-	-	-	4 195 009,08
* Constructions	169 858 196,18	4 856 441,58	-	-	14 613 148,74	3 433 596,54	-	-	156 667 892,48
* Installations techniques, matériel et outillage	571 920 097,01	10 003 448,55	-	1 694 019,28	48 954 150,79	8 460 288,19	-	-	526 203 125,86
* Matériel de transport	20 810 378,38	193 125,00	-	-	1 077 743,33	1 330 076,82	-	-	18 595 683,23
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 443 952,99	779 169,75	-	-	493 876,44	229 112,74	-	-	27 500 133,56
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	2 822 728,28	7 436 705,96	11 607,56	- 1 694 019,28	-	-	-	-	8 577 022,52
TOTAL GENERAL	***803 768 368,67***	***23 713 351,84***	***11 607,56***	**-**	***65 158 344,30***	***13 453 074,29***	**-**		***748 881 909,48***

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 2 - Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2010 AU : 31-12-2010

N A T U R E	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	**-**	**24 887,45**	**-**	**- 24 887,45**	**-**
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	24 887,45	-	- 24 887,45	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 552 454,73**	**679 167,62**	**-**	**-**	**5 231 622,35**
* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 552 454,73	679 167,62	-	-	5 231 622,35
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**553 724 884,36**	**43 118 215,83**	**61 599 687,62**	**-**	**535 243 412,57**
* Terrains	1 746 382,54	-	17 275,00	-	1 729 107,54
* Constructions	106 101 674,87	6 426 413,76	13 512 249,08	-	99 015 839,55
* Installations techniques, matériel et outillage	402 995 036,95	34 894 466,19	45 137 098,96	-	392 752 404,18
* Matériel de transport	20 046 522,61	345 582,41	2 224 853,25	-	18 167 251,77
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 835 267,39	1 451 753,47	708 211,33	-	23 578 809,53
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-

TOTAL GENERAL	*558 277 339,09*	*43 822 270,90*	*61 599 687,62*	-	*540 475 034,92*

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2010

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité *1*	Capital social *2*	Participation au capital en % *3*	Prix d'acquisition global *4*	Valeur comptable nette *5*	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice *9*
						Date de clôture *6*	Situation nette *7*	Résultat net *8*	
* **SETIM (p. m.)**	-	150 000,00	1,33%	**0,01**	**0,01**				-
* **IMOUKA**	-	18 000,00	16,67%	**85 700,00**	**85 700,00**				-
* **MANELERG (société en liquidation)**	Industrie	100 000,00	49,80%	**49 800,00**	**49 800,00**				-
* **C G M B (société en liquidation)**	Industrie	200 000,00	49,90%	**99 800,00**	**99 800,00**				-
* **C G M S (société en liquidation)**	Industrie	3 000 000,00	99,99%	**1 470 000,00**	**-**		-	-	-
* **Les Câbleries du Sénégal**	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	**8 953 610,41**	**8 953 610,41**				1 003 894,72
* **AMA BAT**	Industrie	35 000 000,00	20,00%	**7 000 000,00**	**7 000 000,00**				-
Total Titres détenus par Nexans Maroc				**17 658 910,42**	**16 188 910,42**				**1 003 894,72**
* **MANELERG (société en liquidation)**	Industrie	100 000,00	49,70%	**49 700,00**	**49 700,00**				-
* **C G M B (société en liquidation)**	Industrie	200 000,00	9,75%	**19 900,00**	**19 900,00**				-
* **SIRMEL SENEGAL S.A.**	Distribution	130 000 000 F.CFA	50,90%	**1 129 188,57**	**1 129 188,57**				-
Total Titres détenus par Sirmel				**1 198 788,57**	**1 198 788,57**				**-**
T O T A L G E N E R A L				**18 857 698,99**	**17 387 698,99**				**1 003 894,72**

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
+ Retraitement en conso.	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	3 400 000,00	1 300 000,00	-	-	-	-	700 000,00	4 000 000,00
SOUS TOTAL (A)	**4 870 000,00**	**1 300 000,00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**700 000,00**	**5 470 000,00**
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	71 088 805,87	9 857 626,99	-	-	5 915 295,22	-	-	75 031 137,64
5. Autres provisions pour risques et charges	7 621 914,33	6 615 338,13	1 210 500,10	-	4 541 266,39	913 555,58	-	9 992 930,59
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	**78 710 720,20**	**16 472 965,12**	**1 210 500,10**	**-**	**10 456 561,61**	**913 555,58**	**-**	**85 024 068,23**
TOTAL (A + B)	**83 580 720,20**	**17 772 965,12**	**1 210 500,10**	**-**	**10 456 561,61**	**913 555,58**	**700 000,00**	**90 494 068,23**

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	**4 564 877,21**	**3 382 038,47**	**1 182 838,74**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
*** Prêts immobilisés :**	**3 003 675,84**	2 508 973,22	494 702,62	-	-	-	-	-
*** Autres créances financières :**	**1 561 201,37**	873 065,25	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	**932 191 583,38**	**-**	**705 101 488,54**	**227 090 094,84**	**203 150 767,77**	**251 404 323,79**	**6 660 390,58**	**127 541 279,44**
*** Fournisseurs déb., av. & acomptes :**	**11 586 295,37**	-	11 586 295,37	-	-	-	-	-
*** Clients et comptes rattachés :**	**723 690 260,85**	-	506 336 654,22	217 353 606,63	197 532 449,54	83 026 954,69	- 0,00	127 541 279,44
*** Personnel :**	**1 785 559,62**	-	1 785 559,62	-	-	-	-	-
*** Etat :**	**154 029 395,47**	-	153 413 098,78	616 296,69	-	154 029 395,47	-	-
*** Etat : Impôts différés**	**14 347 973,63**	-	14 347 973,63	-	-	14 347 973,63	-	-
*** Comptes d'associés :**	**-**	-	-	-	-	-	-	-
*** Autres débiteurs :**	**25 761 110,41**	-	16 640 918,89	9 120 191,52	5 618 318,23	-	6 660 390,58	-
*** Comptes de régularisation-Actif :**	**990 988,03**	-	990 988,03	-	-	-	-	-

Nexans Maroc *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010*

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

D E T T E S	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
*** Emprunts obligataires :**	**-**	-	-	-	-	-	-	-
*** Autres dettes de financement :**	**-**	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	**423 829 962,89**	**-**	**423 416 307,32**	**413 655,57**	**88 546 701,22**	**147 449 214,30**	**- 0,00**	**90 099 867,91**
*** Fournisseurs & comptes rattachés :**	**282 466 379,04**	-	282 266 358,39	200 020,65	88 546 701,22	44 933 399,84	- 0,00	90 099 867,91
*** Clients créd., av. & acomptes :**	**20 385 962,81**	-	20 385 962,81	-	-	-	-	-
*** Personnel :**	**7 208 281,91**	-	7 111 199,61	97 082,30	-	-	-	-
*** Organismes sociaux :**	**7 359 384,28**	-	7 359 384,28	-	-	1 218 850,94	-	-
*** Etat :**	**101 147 273,52**	-	101 147 273,52	-	-	101 147 273,52	-	-
*** Etat : Impôts différés**	**149 690,00**	-	149 690,00	-	-	149 690,00	-	-
*** Comptes d'associés :**	**288 600,82**	-	172 048,20	116 552,62	-	-	-	-
*** Autres créanciers :**	**1 521 164,36**	-	1 521 164,36	-	-	-	-	-
*** Comptes de régularisation-Passif :**	**3 303 226,15**	-	3 303 226,15	-	-	-	-	-

Nexans Maroc E.T.I.C Consolidé - 31/12/2010

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
*** SÛRETES DONNEES :**	-	-	-	-	-
*** SÛRETES RECUES :**	**5 450**	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tièrces (sûretés données)
'(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Tableau n° B - 9 :

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (en kMAD)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
*** Avals et cautions :**	**282 583**	**292 123**
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	3 092	5 713
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	31 535	33 690
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	21 833	18 779
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	226 123	233 941
*** Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :**	-	-
*** Autres engagements donnés :**	-	-
TOTAL (1)	**282 583**	**292 123**
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
*** Avals et cautions : (** cautions personnelles et solidaires **)**	**73 500**	**57 420**
*** Autres engagements reçus :**	-	-
TOTAL	**73 500**	**57 420**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(Part du Groupe)

Nexans Maroc :

En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	AUTRES					Totaux Capitaux Propres
						Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	. . .	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 6	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
+ Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
+ Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
+ Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313
+ Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	629 991
+ Mouvements		-	-	41 314	- 14 631	-	-	-	-	-	26 683
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2009	224 352	-	384 326	47 996	-	-	-	-	-	656 674
+ Mouvements		-	-	21 070	6 530	-	-	-	-	-	27 600
* Situation à la clôture N	31/12/2010	224 352	-	405 396	54 526	-	-	-	-	-	684 274

c- Etats Financiers 2009

Nexans Maroc *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009*

Tableau n° A 2 :

ETAT DES DEROGATIONS

AU 31 - 12 - 2009

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	***N é a n t***	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation	***N é a n t***	
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	***N é a n t***	

Nexans Maroc *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009*

Tableau n° A 3 :

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

En KMAD

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I- **Changements affectant les méthodes d'évaluation :**	***Néant***	
II- **Changements affectant les règles de présentation**	***Néant***	

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 2 :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice du : 01- 01 - 2009 au : 31 - 12 - 2009

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			Retraitement Conso.	MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Prod. P.E.M.	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Primes de remboursement des obligations		-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**6 301 081,75**	**397 500,00**	-	-	-	-	-	-	**6 698 581,75**
* Immobilisations en recherche et développeme	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 751 081,75	397 500,00	-	-	-	-	-	-	6 148 581,75
* Fonds commercial	550 000,00	-	-	-	-	-	-	-	550 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**800 224 860,39**	**49 399 082,42**	**138 666,74**	**7 500,00**	-	-	**52 700 322,63**	-	**797 069 786,92**
* Terrains	4 206 934,08	-	-	7 500,00	-	-	-	-	4 214 434,08
* Constructions	141 011 027,77	5 427 628,79	-	26 930 501,36	-	-	3 510 961,74	-	169 858 196,18
* Installations techniques, matériel et outillage	543 698 317,16	39 527 607,96	-	33 929 929,02	-	-	45 235 757,13	-	571 920 097,01
* Matériel de transport	23 255 111,06	-	-	-	-	-	2 444 732,68	-	20 810 378,38
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	27 249 916,68	1 702 907,39	-	-	-	-	1 508 871,08	-	27 443 952,99
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	60 803 553,64	2 740 938,28	138 666,74	- 60 860 430,38	-	-	-	-	2 822 728,28

TOTAL GENERAL	***806 525 942,14***	***49 796 582,42***	***138 666,74***	***7 500,00***	**-**	**-**	**52 700 322,63**		**803 768 368,67**

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 2 - Bis :

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du : 01-01-2009 AU : 31-12-2009

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Retraitements Conso.	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	-	**105 721,40**	-	- **105 721,40**	-
* Frais préliminaires	-	-	-	-	-
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	105 721,40	-	- 105 721,40	-
* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 571 051,96**	**981 402,77**	-	-	**4 552 454,73**
* Immobilisations en recherche et développemen	-	-	-	-	-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 571 051,96	981 402,77	-	-	4 552 454,73
* Fonds commercial	-	-	-	-	-
* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**570 302 193,36**	**35 282 813,60**	**51 860 122,60**	-	**553 724 884,36**
* Terrains	1 746 382,54	-	-	-	1 746 382,54
* Constructions	103 661 206,77	5 673 433,01	3 232 964,91	-	106 101 674,87
* Installations techniques, matériel et outillage	420 311 840,22	27 369 964,53	44 686 767,80	-	402 995 036,95
* Matériel de transport	21 837 071,68	644 733,84	2 435 282,91	-	20 046 522,61
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	22 745 692,15	1 594 682,22	1 505 106,98	-	22 835 267,39
* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
* Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	**573 873 245,32**	**36 369 937,77**	**51 860 122,60**	**-**	**558 277 339,09**

NEXANS MAROC :

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 4 :

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Au : 31 - 12 - 2009

Raison sociale de la Société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 8
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
* SETIM (p. m.)	-	150 000,00	1,33%	**0,01**	**0,01**				-
* IMOUKA	-	18 000,00	16,67%	**85 700,00**	**85 700,00**				-
* MANELERG (société en liquidatio	Industrie	100 000,00	49,80%	**49 800,00**	**49 800,00**				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	49,90%	**99 800,00**	**99 800,00**				-
* C G M S (société en liquidation)	Industrie	3 000 000,00	99,99%	**1 470 000,00**	-		-	-	-
* Les Câbleries du Sénégal	Industrie	600 000 000 F.CFA	18,60%	**8 953 610,41**	**8 953 610,41**				949 358,20
Total Titres détenus par Nexans Maroc				**10 658 910,42**	**9 188 910,42**				**949 358,20**
* MANELERG (société en liquidatio	Industrie	100 000,00	49,70%	**49 700,00**	**49 700,00**				-
* C G M B (société en liquidation)	Industrie	200 000,00	9,75%	**19 900,00**	**19 900,00**				-
* SIRMEL SENEGAL S.A.	Distribution	130 000 000 F.CFA	50,90%	**1 129 188,57**	**1 129 188,57**				-
Total Titres détenus par Sirmel				**1 198 788,57**	**1 198 788,57**				-
T O T A L G E N E R A L				**11 857 698,99**	**10 387 698,99**				**949 358,20**

NEXANS MAROC

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 5 :

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00	-	-	-	-	-	-	1 470 000,00
2. Provisions réglementées	11 044 104,26	-	-	-	-	-	11 044 104,26	-
+ Retraitement en conso.	- 11 044 104,26	-	-	-	-	-	- 11 044 104,26	-
3. Provisions durables pour risques et charges	19 181 042,31	1 800 000,00	-	-	-	-	17 581 042,31	3 400 000,00
SOUS TOTAL (A)	**20 651 042,31**	**1 800 000,00**	-	-	-	-	**17 581 042,31**	**4 870 000,00**
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	74 308 691,26	10 216 334,90	-	-	13 436 220,29	-	-	71 088 805,87
5. Autres provisions pour risques et charges	2 885 173,06	6 050 758,75	913 555,58	-	-	1 531 693,69	695 879,37	7 621 914,33
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	**77 193 864,32**	**16 267 093,65**	**913 555,58**	-	**13 436 220,29**	**1 531 693,69**	**695 879,37**	**78 710 720,20**
TOTAL (A + B)	**97 844 906,63**	**18 067 093,65**	**913 555,58**	-	**13 436 220,29**	**1 531 693,69**	**18 276 921,68**	**83 580 720,20**

Nexans Maroc — *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009*

Tableau n° B 6 :

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL BRUT	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et O. publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE :	**4 980 169,86**	**3 764 401,97**	**1 215 767,89**	-	-	-	-	-
* Prêts immobilisés :	**3 399 271,19**	2 871 639,42	527 631,77	-	-	-	-	-
* Autres créances financières :	**1 580 898,67**	892 762,55	688 136,12	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT :	**857 872 736,61**	-	**660 806 598,01**	**197 066 138,60**	**125 476 061,38**	**199 344 304,58**	-	**139 138 611,74**
* Fournisseurs déb., av. & acompt	**6 491 779,76**	-	6 471 439,76	20 340,00	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés :	**700 725 540,21**	-	511 479 294,99	189 246 245,22	120 005 167,77	88 237 355,42	-	135 595 216,62
* Personnel :	**1 585 127,31**	-	1 564 913,10	20 214,21	-	-	-	-
* Etat :	**123 024 911,92**	-	121 979 494,29	1 045 417,63	-	99 890 068,53	-	3 543 395,12
* Etat : Impôts différés	**10 329 033,63**	-	10 329 033,63	-	-	10 329 033,63	-	-
* Comptes d'associés :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs :	**14 668 990,02**	-	7 935 068,48	6 733 921,54	5 470 893,61	887 847,00	-	-
* Comptes de régularisation-Actif	**1 047 353,76**	-	1 047 353,76	-	-	-	-	-

Nexans Maroc *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009*

Tableau n° B 7 :

TABLEAU DES DETTES

DETTES	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	M. vis-à-vis de l'Etat et O. publics	M. vis-à-vis des entreprises liées	M. représentés par effets
DE FINANCEMENT :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires :	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement :	-	-	-	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT :	**418 239 891,17**	-	**416 072 822,51**	**2 167 068,66**	**107 687 967,16**	**131 409 135,38**	-	**69 422 305,51**
* Fournisseurs & comptes rattaché	**279 867 177,36**	-	279 667 156,71	200 020,65	107 687 967,16	36 700 294,94	-	65 715 253,05
* Clients créd., av. & acomptes :	**21 213 627,17**	-	21 213 627,17	-	-	-	-	-
* Personnel :	**6 319 564,91**	-	6 300 095,23	19 469,68	-	-	-	-
* Organismes sociaux :	**9 161 934,92**	-	9 161 934,92	-	-	1 337 835,55	-	-
* Etat :	**93 222 458,47**	-	91 452 951,92	1 769 506,55	-	93 222 458,47	-	3 707 052,46
* Etat : Impôts différés	**148 546,42**	-	148 546,42	-	-	148 546,42	-	-
* Comptes d'associés :	**671 949,53**	-	515 574,63	156 374,90	-	-	-	-
* Autres créanciers :	**2 359 609,28**	-	2 337 912,40	21 696,88	-	-	-	-
* Comptes de régularisation-Passif	**5 275 023,11**	-	5 275 023,11	-	-	-	-	-

Nexans Maroc

E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009

Tableau n° B - 8 :

TABLEAU DES SÛRETES REELLES DONNEES OU RECUES
(en kMAD)

Tiers Créditeurs ou Tiers Débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
* SÛRETES DONNEES :	-	-	-	-	-
* SÛRETES RECUES :	3 200	Cautions bancaires	-	-	-

(1) - Gage : 1 -Hypothèque : 2 -Nantissement : 3 -Warrant : 4 -Autres : 5 (à préciser).

(2) - Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tièrces (sûretés données)
'(entreprises liées, associés, membres du personnel).

Nexans Maroc — *E.T.I.C Consolidé - 31/12/2009*

Tableau n° B - 9 :

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (en kMAD)

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
*** Avals et cautions :**	**292 123**	**305 060**
* Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires)	5 713	7 189
* Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes)	33 690	39 962
* Garanties de bonne exécution (cautions définitives)	18 779	21 097
* Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	233 941	236 812
*** Engagements en matière de pension de retraites et obligations similaires :**	-	-
*** Autres engagements donnés :**	-	-
TOTAL (1)	**292 123**	**305 060**
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
*** Avals et cautions : (** cautions personnelles et solidaires **)**	**57 420**	**55 920**
*** Autres engagements reçus :**	-	-
TOTAL	**57 420**	**55 920**

Nexans Maroc :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(Part du Groupe)

En K MAD

		Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat net de l'exercice	AUTRES					Totaux Capitaux Propres
						Ecarts de conversion	Ecarts de réévaluation	Titres de l'entreprise consolidée	...	Total Autres	
* Situation à la clôture N - 6	31/12/2003										
+ Mouvements											
* Situation à la clôture N - 5	31/12/2004	224 352	-	232 636	21 860	-	-	-	-	-	478 848
+ Mouvements		-	-	8 399	25 761	-	-	-	-	-	34 160
* Situation à la clôture N - 4	31/12/2005	224 352	-	241 035	47 621	-	-	-	-	-	513 008
+ Mouvements		-	-	34 160	- 7	-	-	-	-	-	34 153
* Situation à la clôture N - 3	31/12/2006	224 352	-	275 195	47 614	-	-	-	-	-	547 161
+ Mouvements		-	-	31 912	6 240	-	-	-	-	-	38 152
* Situation à la clôture N - 2	31/12/2007	224 352	-	307 107	53 854	-	-	-	-	-	585 313
+ Mouvements		-	-	35 905	8 773	-	-	-	-	-	44 678
* Situation à la clôture N - 1	31/12/2008	224 352	-	343 012	62 627	-	-	-	-	-	629 991
+ Mouvements		-	-	41 314	- 14 631	-	-	-	-	-	26 683
* Situation à la clôture N	31/12/2009	224 352	-	384 326	47 996	-	-	-	-	-	656 674

2. Comptes sociaux

a- Etats financiers au 31/12/2011

NEXANS MAROC

Etat de synthèse - n° 1

B I L A N (actif)

(modèle normal)

	A C T I F	EXERCICE 2011 Brut	Amortissements et provisions	31/12/2011 Net	EX. PRECEDENT 31/12/2010 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	**106 204,01**	**95 404,00**	**10 800,01**	**29 640,81**
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	106 204,01	95 404,00	10 800,01	29 640,81
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)**	**5 353 430,25**	**4 677 050,90**	**676 379,35**	**741 451,89**
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 353 430,25	4 677 050,90	676 379,35	741 451,89
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**752 824 733,06**	**554 602 303,61**	**198 222 429,45**	**194 066 361,34**
F	* Terrains	2 522 992,41	1 729 107,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	147 382 492,01	100 111 826,64	47 270 665,37	49 565 449,14
	* Installations techniques, matériel et outillage	556 107 180,11	414 906 361,42	141 200 818,69	133 311 961,13
I	* Matériel de transport	17 452 427,92	17 150 571,00	301 856,92	373 936,88
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	24 121 985,89	20 704 437,01	3 417 548,88	2 957 873,80
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	5 237 654,72	-	5 237 654,72	7 063 255,52
B	**IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)**	**35 789 165,17**	**1 470 000,00**	**34 319 165,17**	**34 064 774,85**
I	* Prêts immobilisés	2 603 418,72	-	2 603 418,72	2 516 758,19
L	* Autres créances financières	1 440 567,19	-	1 440 567,19	1 352 007,40
I	* Titres de participation	31 745 179,26	1 470 000,00	30 275 179,26	30 196 009,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	**ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)**	**-**		**-**	**-**
	* Diminution des créances immobilisées	-		-	-
	* Augmentation des dettes financières	-		-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**794 073 532,49**	**560 844 758,51**	**233 228 773,98**	**228 902 228,89**
	S T O C K S (F)	**205 153 981,85**	**12 210 181,14**	**192 943 800,71**	**209 302 815,77**
A	* Marchandises	565 720,79	-	565 720,79	624 869,19
C	* Matières et fournitures consommables	57 219 262,41	8 284 740,11	48 934 522,30	52 413 115,16
T	* Produits en cours	58 418 672,01	253 402,24	58 165 269,77	47 700 416,73
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	88 950 326,64	3 672 038,79	85 278 287,85	108 564 414,69
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**830 779 797,20**	**46 871 491,67**	**783 908 305,53**	**736 723 407,20**
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 625 454,41	-	3 625 454,41	6 166 569,55
I	* Clients et comptes rattachés	658 496 945,28	40 211 101,03	618 285 844,25	552 699 885,80
R	* Personnel	1 045 491,58	-	1 045 491,58	1 487 349,06
C	* Etat	117 547 608,00	-	117 547 608,00	124 866 059,56
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	49 887 091,47	6 660 390,64	43 226 700,83	51 462 860,87
A	* Comptes de régularisation - Actif	177 206,46	-	177 206,46	40 682,36
N	**TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)**	**2 235,48**	**-**	**2 235,48**	**465 738,77**
T	**ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)** (Eléments circulants)	**940 943,95**		**940 943,95**	**1 210 500,10**
	TOTAL II (F+G+H+I)	**1 036 876 958,48**	**59 081 672,81**	**977 795 285,67**	**947 702 461,84**
T	**TRESORERIE - ACTIF**				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	270 854,40	-	270 854,40	97 387,00
E	* Banques, T.G. et C.C.P	46 737 598,79	-	46 737 598,79	263 006,95
S	* Caisses, régies d'avances et accréditifs	42 251,19	-	42 251,19	21 673,98
O	**TOTAL III**	**47 050 704,38**	**-**	**47 050 704,38**	**382 067,93**
	TOTAL GENERAL I + II + III	**1 878 001 195,35**	**619 926 431,32**	**1 258 074 764,03**	**1 176 986 758,66**

B I L A N (passif)

(modèle normal)

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2011	EX. PRECEDENT 31/12/2010
	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	**224 352 000,00**	**224 352 000,00**
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecarts de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	158 550 000,00	158 550 000,00
E	* Report à nouveau	195 616 202,43	184 523 446,73
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* **Résultat net de l'exercice**	**41 438 446,23**	**38 014 995,70**
N	**Total des capitaux propres (A)**	**642 391 848,66**	**627 875 642,43**
T	**CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)**	**-**	**-**
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	-	-
E	**DETTES DE FINANCEMENT (C)**	**-**	**-**
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	**PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)**	**4 366 500,00**	**4 000 000,00**
N	* Provisions pour risques	4 366 500,00	4 000 000,00
E	* Provisions pour charges	-	-
N	**ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)**	**-**	**-**
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**646 758 348,66**	**631 875 642,43**
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	**292 814 244,98**	**314 643 439,11**
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	209 952 767,89	211 593 529,86
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	5 188 264,12	19 858 137,88
S	* Personnel	5 765 789,05	7 173 971,48
S	* Organismes sociaux	6 429 218,09	6 491 797,21
I	* Etat	59 633 880,06	64 370 698,86
F	* Comptes d'associés	359 990,41	462 488,63
	* Autres créanciers	582 580,28	1 457 844,36
C	* Comptes de régularisation - Passif	4 901 755,08	3 234 970,83
I	**AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)**	**11 403 198,87**	**9 992 930,59**
R	**ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)**	**4 202 400,65**	**2 144 967,43**
C	**TOTAL II (F+G+H)**	**308 419 844,50**	**326 781 337,13**
T	**TRESORERIE - PASSIF**		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	300 000 000,00	200 000 000,00
S	* Banques (soldes créditeurs)	2 896 570,87	18 329 779,10
O	**TOTAL III**	**302 896 570,87**	**218 329 779,10**
	TOTAL GENERAL I + II + III	**1 258 074 764,03**	**1 176 986 758,66**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

Du : 01 - 01 - 2011 au : 31 - 12 - 2011

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 31/12/2011	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT 31/12/2010
			Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2	3 = 1 + 2	
EXPLOITATION	I	**PRODUITS D'EXPLOITATION**				
		* Ventes de marchandises (en l'état)	11 959 952,89	-	11 959 952,89	6 913 358,45
		* Ventes de biens et services produits	1 494 634 002,98	2 318 756,58	1 496 952 759,56	1 491 680 515,82
		Chiffre d'affaires	**1 506 593 955,87**	**2 318 756,58**	**1 508 912 712,45**	**1 498 593 874,27**
		* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	- 11 643 321,63	-	- 11 643 321,63	4 550 805,47
		* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	321 240,83	-	321 240,83	11 607,56
		* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
		* Autres produits d'exploitation	580 492,00	849,64	581 341,64	2 378 269,65
		* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	6 119 486,68	-	6 119 486,68	19 668 268,75
		TOTAL I	**1 501 971 853,75**	**2 319 606,22**	**1 504 291 459,97**	**1 525 202 825,70**
	II	**CHARGES D'EXPLOITATION**				
		* Achats revendus (2) de marchandises	10 426 240,75	-	10 426 240,75	5 545 442,76
		* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 167 281 025,39	- 1 444 182,42	1 165 836 842,97	1 178 988 375,96
		* Autres charges externes	102 740 814,13	- 1 422 096,72	101 318 717,41	99 523 791,92
		* Impôts et taxes	2 364 490,65	- 134 416,64	2 230 074,01	2 397 518,07
		* Charges de personnel	102 227 116,01	- 3 509 159,07	98 717 956,94	106 352 966,32
		* Autres charges d'exploitation	382 380,06	-	382 380,06	1 032 794,88
		* Dotations d'exploitation	53 827 340,66	-	53 827 340,66	48 943 089,50
		TOTAL II	**1 439 249 407,65**	**- 6 509 854,85**	**1 432 739 552,80**	**1 442 783 979,41**
	III	**RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)**			**71 551 907,17**	**82 418 846,29**
FINANCIER	IV	**PRODUITS FINANCIERS**				
		* Produits des titres de participation et A.T.I.	15 079 992,42	-	15 079 992,42	5 373 364,72
		* Gains de change	5 770 889,89	2 703,96	5 773 593,85	5 259 865,25
		* Intérêts et autres produits financiers	1 820 039,13	- 119 276,69	1 700 762,44	2 699 095,29
		* Reprises financières ; transferts de charges	1 210 500,10	-	1 210 500,10	913 555,58
		TOTAL IV	**23 881 421,54**	**- 116 572,73**	**23 764 848,81**	**14 245 880,84**
	V	**CHARGES FINANCIERES**				
		* Charges d'intérêts	20 424 791,61	-	20 424 791,61	13 685 572,60
		* Pertes de change	6 423 082,49	-	6 423 082,49	5 801 980,73
		* Autres charges financières	1 151 554,25	- 241 220,65	910 333,60	2 671 915,80
		* Dotations financières	940 943,95	-	940 943,95	1 210 500,10
		TOTAL V	**28 940 372,30**	**- 241 220,65**	**28 699 151,65**	**23 369 969,23**
	VI	**RESULTAT FINANCIER (IV - V)**			**- 4 934 302,84**	**- 9 124 088,39**
	VII	**RESULTAT COURANT (III + VI)**			**66 617 604,33**	**73 294 757,90**
NON COURANT	VIII	**PRODUITS NON-COURANTS**				
		* Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	19 860 103,37
		* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
		* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
		* Autres produits non-courants	-	158 315,11	158 315,11	897 574,48
		* Reprises non-courantes ; transferts de charges	-	-	-	21 074,12
		TOTAL VIII	**-**	**158 315,11**	**158 315,11**	**20 778 751,97**
	IX	**CHARGES NON-COURANTES**				
		* V.N.A des immobilisations cédées	-	-	-	17 507 459,13
		* Subventions accordées	-	-	-	-
		* Autres charges non-courantes	7 599 882,83	634 451,38	8 234 334,21	9 330 041,94
		* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	-	-	-	9 139 910,10
		TOTAL IX	**7 599 882,83**	**634 451,38**	**8 234 334,21**	**35 977 411,17**
	X	**RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)**			**- 8 076 019,10**	**- 15 198 659,20**
	XI	**RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)**			**58 541 585,23**	**58 096 098,70**
	XII	**IMPOTS SUR LES RESULTATS**	**17 103 139,00**	**-**	**17 103 139,00**	**20 081 103,00**
	XIII	**RESULTAT NET (XI - XII)**			**41 438 446,23**	**38 014 995,70**
	XIV	**TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)**			**1 528 214 623,89**	**1 560 227 458,51**

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2011

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

				31/12/2011	31/12/2010
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	11 959 952,89	6 913 358,45
	2	-	Achats revendus de marchandises	10 426 240,75	5 545 442,76
I		=	**MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT**	**1 533 712,14**	**1 367 915,69**
II		+	**PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)**	**1 485 630 678,76**	**1 496 242 928,85**
	3		* Ventes de biens et services produits	1 496 952 759,56	1 491 680 515,82
	4		* Variation de stocks de produits	- 11 643 321,63	4 550 805,47
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	321 240,83	11 607,56
III		-	**CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)**	**1 267 155 560,38**	**1 278 512 167,88**
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 165 836 842,97	1 178 988 375,96
	7		* Autres charges externes	101 318 717,41	99 523 791,92
IV		=	**VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)**	**220 008 830,52**	**219 098 676,66**
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	2 230 074,01	2 397 518,07
	10	-	Charges de personnel	98 717 956,94	106 352 966,32
V		=	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)**	**119 060 799,57**	**110 348 192,27**
		=	**INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)**	**-**	**-**
	11	+	Autres produits d'exploitation	581 341,64	2 378 269,65
	12	-	Autres charges d'exploitation	382 380,06	1 032 794,88
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	6 119 486,68	19 668 268,75
	14	-	Dotations d'exploitation	53 827 340,66	48 943 089,50
VI		=	**RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)**	**71 551 907,17**	**82 418 846,29**
VII		+/-	**RESULTAT FINANCIER**	**- 4 934 302,84**	**- 9 124 088,39**
VIII		=	**RESULTAT COURANT (+ ou -)**	**66 617 604,33**	**73 294 757,90**
IX		+/-	**RESULTAT NON COURANT**	**- 8 076 019,10**	**- 15 198 659,20**
	15	-	**Impôts sur les résultats**	**17 103 139,00**	**20 081 103,00**
X		=	**RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)**	**41 438 446,23**	**38 014 995,70**

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	**41 438 446,23**	**38 014 995,70**
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	31 773 769,06	34 817 036,31
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	-	9 139 910,10
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	-	21 074,12
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	-	19 860 103,37
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	-	17 507 459,13
I			**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)**	**73 212 215,29**	**79 598 223,75**
	10	-	Distribution de bénéfices	26 922 240,00	26 922 240,00
II			**AUTOFINANCEMENT (A.F.)**	**46 289 975,29**	**52 675 983,75**

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(modèle normal)

I . SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01- 01-2011 au : 31-12-2011 .

	MASSES	31/12/2011 Exercice a	31/12/2010 Exercice préc. b	Variations (a-b) Emplois c		Ressources d
1	Financement Permanent	646 758 348,66	631 875 642,43	-	ou	14 882 706,23
2	Moins Actif immobilisé	233 228 773,98	228 902 228,89	4 326 545,09	ou	-
3	**= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) *(1 - 2)***	**413 529 574,68**	**402 973 413,54**	**-**	**ou**	**10 556 161,14**
4	Actif circulant	977 795 285,67	947 702 461,84	30 092 823,83	ou	-
5	Moins Passif circulant	308 419 844,50	326 781 337,13	18 361 492,63	ou	-
6	**= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) *(4 - 5)***	**669 375 441,17**	**620 921 124,71**	**48 454 316,46**	**ou**	**-**
7	**TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B**	**- 255 845 866,49**	**- 217 947 711,17**	**-**	**ou**	**37 898 155,32**

II . EMPLOIS ET RESSOURCES

(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2011		EX. PRECEDENT - 31/12/2010	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I . RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*** AUTOFINANCEMENT (A)**		**46 290**		**52 676**
* Capacité d'autofinancement		73 212		79 598
- Distribution de bénéfices		(26 922)		(26 922)
*** CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)**		**504**		**20 286**
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		2 253
* Produits de cessions d'immob. corporelles		-		16 942
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		665
* Récupérations sur créances immobilisées		504		426
*** AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)**		**-**		**-**
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
*** AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D)** (nettes de primes de remboursement)		**-**		**-**
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		**46 794**		**72 962**
II . EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*** ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOS (E)**	**36 238**		**28 707**	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	349		241	
* Acquisitions d'immob. corporelles	35 131		20 642	
* Acquisitions d'immob. financières	79		7 000	
* Augmentation des créances immobilisées	679		824	
*** REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)**	**-**		**-**	
*** REMB. DES DETTES DE FIANCEMENT (G)**	**-**		**-**	
*** EMPLOIS EN NON VALEURS (H)**	**-**		**-**	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**36 238**		**28 707**	
III . VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	**48 454**	**-**	**8 694**	**-**
IV . VARIATION DE LA TRESORERIE	**-**	**37 898**	**35 561**	**-**
TOTAL GENERAL	**84 692**	**84 692**	**72 962**	**72 962**

b- Etats financiers au 31/12/2010

NEXANS MAROC — **Etat de synthèse - n° 1**

BILAN (actif)

(modèle normal)

	ACTIF	EXERCICE 2010 Brut	Amortissements et provisions	31/12/2010 Net	EX. PRECEDENT 31/12/2009 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	**470 614,01**	**440 973,20**	**29 640,81**	**51 628,61**
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	440 973,20	29 640,81	51 628,61
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)**	**5 004 580,25**	**4 263 128,36**	**741 451,89**	**980 643,27**
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	5 004 580,25	4 263 128,36	741 451,89	980 643,27
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**717 694 159,23**	**523 627 797,89**	**194 066 361,34**	**232 588 276,92**
F	* Terrains	2 522 992,41	1 729 107,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	143 812 451,65	94 247 002,51	49 565 449,14	57 210 344,65
	* Installations techniques, matériel et outillage	524 332 544,40	391 020 583,27	133 311 961,13	168 747 397,87
I	* Matériel de transport	17 369 227,92	16 995 291,04	373 936,88	639 199,75
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 593 687,33	19 635 813,53	2 957 873,80	3 503 430,50
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	7 063 255,52	-	7 063 255,52	1 694 019,28
B	**IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)**	**35 534 774,85**	**1 470 000,00**	**34 064 774,85**	**27 164 912,77**
I	* Prêts immobilisés	2 516 758,19	-	2 516 758,19	2 520 698,81
L	* Autres créances financières	1 352 007,40	-	1 352 007,40	1 448 204,70
I	* Titres de participation	31 666 009,26	1 470 000,00	30 196 009,26	23 196 009,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	**ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)**	**-**		**-**	**-**
	* Diminution des créances immobilisées	-		-	-
	* Augmentation des dettes financières	-		-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**758 704 128,34**	**529 801 899,45**	**228 902 228,89**	**260 785 461,57**
	STOCKS (F)	**217 590 917,74**	**8 288 101,97**	**209 302 815,77**	**208 060 733,57**
A	* Marchandises	624 869,19	-	624 869,19	950 642,17
C	* Matières et fournitures consommables	57 953 728,27	5 540 613,11	52 413 115,16	55 336 750,93
T	* Produits en cours	48 864 419,86	1 164 003,13	47 700 416,73	70 795 553,67
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	110 147 900,42	1 583 485,73	108 564 414,69	80 977 786,80
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**772 671 915,87**	**35 948 508,67**	**736 723 407,20**	**710 309 351,12**
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	6 166 569,55	-	6 166 569,55	5 897 589,66
I	* Clients et comptes rattachés	581 988 003,83	29 288 118,03	552 699 885,80	579 443 197,17
R	* Personnel	1 487 349,06	-	1 487 349,06	1 342 135,80
C	* Etat	124 866 059,56	-	124 866 059,56	96 849 463,28
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	58 123 251,51	6 660 390,64	51 462 860,87	26 701 281,00
A	* Comptes de régularisation - Actif	40 682,36	-	40 682,36	75 684,21
N	**TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)**	**465 738,77**	**-**	**465 738,77**	**55 489 616,37**
T	**ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)** (Eléments circulants)	**1 210 500,10**		**1 210 500,10**	**913 555,58**
	TOTAL II (F+G+H+I)	**991 939 072,48**	**44 236 610,64**	**947 702 461,84**	**974 773 256,64**
T	**TRESORERIE - ACTIF**				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	97 387,00	-	97 387,00	505 853,68
E	* Banques, T.G. et C.C.P	263 006,95	-	263 006,95	3 714 209,97
S	* Caisses, régies d'avances et accréditifs	21 673,98	-	21 673,98	26 830,79
O	**TOTAL III**	**382 067,93**	**-**	**382 067,93**	**4 246 894,44**
	TOTAL GENERAL I + II + III	**1 751 025 268,75**	**574 038 510,09**	**1 176 986 758,66**	**1 239 805 612,65**

NEXANS MAROC **Etat de synthèse - n° 1**

B I L A N (passif)

(modèle normal)

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2010	EX. PRECEDENT 31/12/2009
	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	**224 352 000,00**	**224 352 000,00**
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecarts de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	158 550 000,00	147 550 000,00
E	* Report à nouveau	184 523 446,73	161 978 941,62
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* **Résultat net de l'exercice**	**38 014 995,70**	**60 466 745,11**
N	**Total des capitaux propres (A)**	**627 875 642,43**	**616 782 886,73**
T	**CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)**	**-**	**21 074,12**
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	-	21 074,12
E	**DETTES DE FINANCEMENT (C)**	**-**	**-**
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	-
A	**PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)**	**4 000 000,00**	**2 700 000,00**
N	* Provisions pour risques	4 000 000,00	2 700 000,00
E	* Provisions pour charges	-	-
N	**ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)**	**-**	**-**
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**631 875 642,43**	**619 503 960,85**
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	**314 643 439,11**	**353 989 516,43**
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	211 593 529,86	245 012 026,17
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	19 858 137,88	20 841 324,11
S	* Personnel	7 173 971,48	6 271 957,39
S	* Organismes sociaux	6 491 797,21	8 306 194,73
I	* Etat	64 370 698,86	65 869 317,93
F	* Comptes d'associés	462 488,63	370 484,63
	* Autres créanciers	1 457 844,36	2 137 989,28
C	* Comptes de régularisation - Passif	3 234 970,83	5 180 222,19
I	**AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)**	**9 992 930,59**	**7 621 914,33**
R	**ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)**	**2 144 967,43**	**934 773,64**
C	**TOTAL II (F+G+H)**	**326 781 337,13**	**362 546 204,40**
T	**TRESORERIE - PASSIF**		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	200 000 000,00	250 000 000,00
S	* Banques (soldes créditeurs)	18 329 779,10	7 755 447,40
O	**TOTAL III**	**218 329 779,10**	**257 755 447,40**
	TOTAL GENERAL I + II + III	**1 176 986 758,66**	**1 239 805 612,65**

NEXANS MAROC **Etat de synthèse - n° 2**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

Du : 01 - 01 - 2010 au : 31 - 12 - 2010

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 31/12/2010	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT 31/12/2009
			Propres à l'exercice 1	Concernant les ex. précédents 2	3 = 1 + 2	
EXPLOITATION	I	**PRODUITS D'EXPLOITATION**				
		* Ventes de marchandises (en l'état)	6 913 358,45	-	6 913 358,45	8 616 630,12
		* Ventes de biens et services produits	1 492 035 032,93	- 354 517,11	1 491 680 515,82	1 333 294 781,93
		Chiffre d'affaires	**1 498 948 391,38**	**- 354 517,11**	**1 498 593 874,27**	**1 341 911 412,05**
		* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	4 550 805,47	-	4 550 805,47	5 105 152,78
		* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	11 607,56	-	11 607,56	138 666,74
		* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
		* Autres produits d'exploitation	396 492,00	1 981 777,65	2 378 269,65	468 292,00
		* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	19 668 268,75	-	19 668 268,75	13 798 482,18
		TOTAL I	**1 523 575 565,16**	**1 627 260,54**	**1 525 202 825,70**	**1 361 422 005,75**
	II	**CHARGES D'EXPLOITATION**				
		* Achats revendus (2) de marchandises	5 545 442,76	-	5 545 442,76	7 601 959,25
		* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 179 358 654,55	- 370 278,59	1 178 988 375,96	1 016 044 063,31
		* Autres charges externes	101 311 071,73	- 1 787 279,81	99 523 791,92	105 528 446,78
		* Impôts et taxes	2 397 518,07	-	2 397 518,07	2 413 362,65
		* Charges de personnel	106 211 801,02	141 165,30	106 352 966,32	110 110 184,96
		* Autres charges d'exploitation	1 032 794,88	-	1 032 794,88	373 460,99
		* Dotations d'exploitation	48 943 089,50	-	48 943 089,50	48 402 051,52
		TOTAL II	**1 444 800 372,51**	**- 2 016 393,10**	**1 442 783 979,41**	**1 290 473 529,46**
	III	**RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)**			**82 418 846,29**	**70 948 476,29**
FINANCIER	IV	**PRODUITS FINANCIERS**				
		* Produits des titres de participation et A.T.I.	5 373 364,72	-	5 373 364,72	3 446 238,20
		* Gains de change	5 259 865,25	-	5 259 865,25	4 000 926,76
		* Intérêts et autres produits financiers	2 699 095,29	-	2 699 095,29	2 455 684,67
		* Reprises financières ; transferts de charges	913 555,58	-	913 555,58	1 531 693,69
		TOTAL IV	**14 245 880,84**	**-**	**14 245 880,84**	**11 434 543,32**
	V	**CHARGES FINANCIERES**				
		* Charges d'intérêts	13 685 572,60	-	13 685 572,60	13 856 276,81
		* Pertes de change	5 801 980,73	-	5 801 980,73	6 900 410,08
		* Autres charges financières	2 707 592,91	- 35 677,11	2 671 915,80	2 376 822,26
		* Dotations financières	1 210 500,10	-	1 210 500,10	913 555,58
		TOTAL V	**23 405 646,34**	**- 35 677,11**	**23 369 969,23**	**24 047 064,73**
	VI	**RESULTAT FINANCIER (IV - V)**			**- 9 124 088,39**	**- 12 612 521,41**
	VII	**RESULTAT COURANT (III + VI)**			**73 294 757,90**	**58 335 954,88**
NON COURANT	VIII	**PRODUITS NON-COURANTS**				
		* Produits des cessions d'immobilisations	19 860 103,37	-	19 860 103,37	-
		* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
		* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
		* Autres produits non-courants	-	897 574,48	897 574,48	386 716,69
		* Reprises non-courantes ; transferts de charges	21 074,12	-	21 074,12	24 735 772,45
		TOTAL VIII	**19 881 177,49**	**897 574,48**	**20 778 751,97**	**25 122 489,14**
	IX	**CHARGES NON-COURANTES**				
		* V.N.A des immobilisations cédées	17 507 459,13	-	17 507 459,13	840 200,03
		* Subventions accordées	-	-	-	-
		* Autres charges non-courantes	9 202 846,30	127 195,64	9 330 041,94	8 716 038,88
		* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	9 139 910,10	-	9 139 910,10	-
		TOTAL IX	**35 850 215,53**	**127 195,64**	**35 977 411,17**	**9 556 238,91**
	X	**RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)**			**- 15 198 659,20**	**15 566 250,23**
	XI	**RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)**			**58 096 098,70**	**73 902 205,11**
	XII	**IMPOTS SUR LES RESULTATS**	**19 730 459,00**	**350 644,00**	**20 081 103,00**	**13 435 460,00**
	XIII	**RESULTAT NET (XI - XII)**			**38 014 995,70**	**60 466 745,11**
	XIV	**TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)**			**1 560 227 458,51**	**1 397 979 038,21**
	X V	**TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)**			**1 522 212 462,81**	**1 337 512 293,10**
	XVI	**RESULTAT NET (XIV - XV)**			**38 014 995,70**	**60 466 745,11**

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC **Etat de synthèse - n° 3**

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01-01-2010 au : 31-12-2010

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

				31/12/2010	31/12/2009
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	6 913 358,45	8 616 630,12
	2	-	Achats revendus de marchandises	5 545 442,76	7 601 959,25
I		=	**MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT**	**1 367 915,69**	**1 014 670,87**
II		+	**PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)**	**1 496 242 928,85**	**1 338 538 601,45**
	3		* Ventes de biens et services produits	1 491 680 515,82	1 333 294 781,93
	4		* Variation de stocks de produits	4 550 805,47	5 105 152,78
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	11 607,56	138 666,74
III		-	**CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)**	**1 278 512 167,88**	**1 121 572 510,09**
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 178 988 375,96	1 016 044 063,31
	7		* Autres charges externes	99 523 791,92	105 528 446,78
IV		=	**VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)**	**219 098 676,66**	**217 980 762,23**
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	2 397 518,07	2 413 362,65
	10	-	Charges de personnel	106 352 966,32	110 110 184,96
V		=	**EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)**	**110 348 192,27**	**105 457 214,62**
		=	**INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)**	**-**	**-**
	11	+	Autres produits d'exploitation	2 378 269,65	468 292,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	1 032 794,88	373 460,99
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	19 668 268,75	13 798 482,18
	14	-	Dotations d'exploitation	48 943 089,50	48 402 051,52
VI		=	**RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)**	**82 418 846,29**	**70 948 476,29**
VII		+/-	**RESULTAT FINANCIER**	**- 9 124 088,39**	**- 12 612 521,41**
VIII		=	**RESULTAT COURANT (+ ou -)**	**73 294 757,90**	**58 335 954,88**
IX		+/-	**RESULTAT NON COURANT**	**- 15 198 659,20**	**15 566 250,23**
	15	-	**Impôts sur les résultats**	**20 081 103,00**	**13 435 460,00**
X		=	**RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)**	**38 014 995,70**	**60 466 745,11**

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	**38 014 995,70**	**60 466 745,11**
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	34 817 036,31	37 175 076,75
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	9 139 910,10	-
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	21 074,12	24 204 072,45
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	19 860 103,37	-
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	17 507 459,13	840 200,03
I			**CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)**	**79 598 223,75**	**74 277 949,44**
	10	-	Distribution de bénéfices	26 922 240,00	21 313 440,00
II			**AUTOFINANCEMENT (A.F.)**	**52 675 983,75**	**52 964 509,44**

(1) *A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie*
(2) *A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie*
(3) *Y compris reprises sur subventions d'investissement*

NEXANS MAROC **Etat de synthèse - n° 4**

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(modèle normal)

I . SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01- 01-2010 au : 31-12-2010 .

	MASSES	31/12/2010 Exercice a	31/12/2009 Exercice préc. b	Variations (a-b) Emplois c		Ressources d
1	Financement Permanent	631 875 642,43	619 503 960,85	-	ou	12 371 681,58
2	Moins Actif immobilisé	228 902 228,89	260 785 461,57	-	ou	31 883 232,68
3	**= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) *(1 - 2)***	**402 973 413,54**	**358 718 499,28**	**-**	**ou**	**44 254 914,26**
4	Actif circulant	947 702 461,84	974 773 256,64	-	ou	27 070 794,80
5	Moins Passif circulant	326 781 337,13	362 546 204,40	35 764 867,27	ou	-
6	**= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) *(4 - 5)***	**620 921 124,71**	**612 227 052,24**	**8 694 072,47**	**ou**	**-**
7	**TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B**	**- 217 947 711,17**	**- 253 508 552,96**	**35 560 841,79**	**ou**	**-**

II . EMPLOIS ET RESSOURCES

(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2010		EX. PRECEDENT - 31/12/2000	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I . RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*** AUTOFINANCEMENT (A)**		**52 676**		**52 965**
* Capacité d'autofinancement		79 598		74 278
- Distribution de bénéfices		(26 922)		(21 313)
*** CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)**		**20 286**		**550**
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		2 253		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		16 942		-
* Produits de cessions d'immob. Financières		665		-
* Récupérations sur créances immobilisées		426		550
*** AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)**		**-**		**-**
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
*** AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D)** (nettes de primes de remboursement)		**-**		**-**
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		**72 962**		**53 515**
II . EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
*** ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOS (E)**	**28 707**		**49 367**	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	241		248	
* Acquisitions d'immob. corporelles	20 642		48 074	
* Acquisitions d'immob. financières	7 000		-	
* Augmentation des créances immobilisées	824		1 045	
*** REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)**	**-**		**-**	
*** REMB. DES DETTES DE FIANCEMENT (G)**	**-**		**47 220**	
*** EMPLOIS EN NON VALEURS (H)**	**-**		**-**	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**28 707**		**96 587**	
III . VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	**8 694**	**-**	**-**	**27 679**
IV . VARIATION DE LA TRESORERIE	**35 561**	**-**	**-**	**15 393**
TOTAL GENERAL	**72 962**	**72 962**	**96 587**	**96 587**

Augmentation

Diminution

b- Etats financiers au 31/12/2009

NEXANS MAROC

Etats de synthèse - Exercice 2009

Tableau n° 1

BILAN (actif)

(modèle normal)

	ACTIF	EXERCICE 2009			EX. PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	470 614,01	418 985,40	51 628,61	145 751,41
	* Frais préliminaires	-	-	-	-
A	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	470 614,01	418 985,40	51 628,61	145 751,41
	* Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
C	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 763 420,25	3 782 776,98	980 643,27	1 535 964,22
	* Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-
T	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 763 420,25	3 782 776,98	980 643,27	1 535 964,22
	* Fonds commercial	-	-	-	-
I	* Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	775 661 155,20	543 072 878,28	232 588 276,92	219 832 517,92
F	* Terrains	2 540 267,41	1 746 382,54	793 884,87	793 884,87
	* Constructions	159 084 782,13	101 874 437,48	57 210 344,65	30 618 413,50
	* Installations techniques, matériel et outillage	570 049 515,55	401 302 117,68	168 747 397,87	123 170 354,95
I	* Matériel de transport	19 583 923,07	18 944 723,32	639 199,75	1 225 087,06
M	* Mobilier, matériel de bureau et aménag. Divers	22 708 647,76	19 205 217,26	3 503 430,50	3 303 013,90
M	* Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
O	* Immobilisations corporelles en cours	1 694 019,28	-	1 694 019,28	60 721 763,64
B	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	28 634 912,77	1 470 000,00	27 164 912,77	26 670 096,14
I	* Prêts immobilisés	2 520 698,81	-	2 520 698,81	2 715 118,30
L	* Autres créances financières	1 448 204,70	-	1 448 204,70	758 968,58
I	* Titres de participation	24 666 009,26	1 470 000,00	23 196 009,26	23 196 009,26
S	* Autres titres immobilisés	-	-	-	-
E	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-		-	-
	* Diminution des créances immobilisées	-		-	-
	* Augmentation des dettes financières	-		-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	809 530 102,23	548 744 640,66	260 785 461,57	248 184 329,69
	STOCKS (F)	216 162 096,59	8 101 363,02	208 060 733,57	236 426 604,29
A	* Marchandises	950 642,17	-	950 642,17	950 220,95
C	* Matières et fournitures consommables	60 749 939,60	5 413 188,67	55 336 750,93	93 816 296,47
T	* Produits en cours	73 100 795,91	2 305 242,24	70 795 553,67	67 278 595,10
I	* Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
F	* Produits finis	81 360 718,91	382 932,11	80 977 786,80	74 381 491,77
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	744 283 178,90	33 973 827,78	710 309 351,12	695 709 198,11
C	* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5 897 589,66	-	5 897 589,66	2 482 876,85
I	* Clients et comptes rattachés	606 756 634,31	27 313 437,14	579 443 197,17	561 851 963,74
R	* Personnel	1 342 135,80	-	1 342 135,80	1 321 663,57
C	* Etat	96 849 463,28	-	96 849 463,28	90 990 027,94
U	* Comptes d'associés	-	-	-	-
L	* Autres débiteurs	33 361 671,64	6 660 390,64	26 701 281,00	39 008 429,89
A	* Comptes de régularisation - Actif	75 684,21	-	75 684,21	54 236,12
N	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	55 489 616,37	-	55 489 616,37	24 917 812,32
T	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I) (Eléments circulants)	913 555,58		913 555,58	1 496 693,69
	TOTAL II (F+G+H+I)	1 016 848 447,44	42 075 190,80	974 773 256,64	958 550 308,41
T	TRESORERIE - ACTIF				
R	* Chèques et valeurs à encaisser	505 853,68	-	505 853,68	531 061,95
E	* Banques, T.G. et C.C.P	3 714 209,97	-	3 714 209,97	16 388 512,88
S	* Caisses, régies d'avances et accréditifs	26 830,79	-	26 830,79	64 670,16
O	TOTAL III	4 246 894,44	-	4 246 894,44	16 984 244,99
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 830 625 444,11	590 819 831,46	1 239 805 612,65	1 223 718 883,09

NEXANS MAROC

Etats de synthèse - Exercice 2009

B I L A N (passif)

(modèle normal)

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2009	EX. PRECEDENT 31/12/2008
	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social	224 352 000,00	224 352 000,00
	* moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
F	Capital appelé	224 352 000,00	224 352 000,00
I	dont versé	224 352 000,00	224 352 000,00
N	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-
A	* Ecarts de réévaluation	-	-
N	* Réserve légale	22 435 200,00	22 435 200,00
C	* Autres réserves	147 550 000,00	133 550 000,00
E	* Report à nouveau	161 978 941,62	135 635 080,33
M	* Résultats nets en instance d'affectation	-	-
E	* Résultat net de l'exercice	60 466 745,11	61 657 301,29
N	Total des capitaux propres (A)	616 782 886,73	577 629 581,62
T	**CAPITAUX PROPRES ASSIMILES** (B)	21 074,12	11 044 104,26
	* Subventions d'investissement	-	-
P	* Provisions réglementées	21 074,12	11 044 104,26
E	**DETTES DE FINANCEMENT** (C)	-	47 220 324,24
R	* Emprunts obligataires	-	-
M	* Autres dettes de financement	-	47 220 324,24
A	**PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES** (D)	2 700 000,00	14 081 042,31
N	* Provisions pour risques	2 700 000,00	14 081 042,31
E	* Provisions pour charges	-	-
N	**ECARTS DE CONVERSION - PASSIF** (E)	-	-
T	* Augmentation des créances immobilisées	-	-
	* Diminution des dettes de financement	-	-
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	619 503 960,85	649 975 052,43
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	353 989 516,43	315 520 178,12
P	* Fournisseurs et comptes rattachés	245 012 026,17	221 894 178,04
A	* Clients créditeurs, avances et acomptes	20 841 324,11	11 795 476,03
S	* Personnel	6 271 957,39	3 052 149,24
S	* Organismes sociaux	8 306 194,73	7 076 682,79
I	* Etat	65 869 317,93	63 686 014,02
F	* Comptes d'associés	370 484,63	357 956,37
	* Autres créanciers	2 137 989,28	623 725,59
C	* Comptes de régularisation - Passif	5 180 222,19	7 033 996,04
I	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	7 621 914,33	2 720 993,69
R	ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	934 773,64	403 065,50
C	TOTAL II (F+G+H)	362 546 204,40	318 644 237,31
T	**TRESORERIE - PASSIF**		
R	* Crédits d'escompte	-	-
E	* Crédits de trésorerie	250 000 000,00	252 027 151,09
S	* Banques (soldes créditeurs)	7 755 447,40	3 072 442,26
O	TOTAL III	257 755 447,40	255 099 593,35
	TOTAL GENERAL I + II + III	1 239 805 612,65	1 223 718 883,09

NEXANS MAROC

Etats de synthèse - Exercice 2009

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

Du : 01 - 01 - 2009 au : 31 - 12 - 2009

		NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EX. PRECEDENT
			Propres à l'exercice	Concernant les ex. précédents	31/12/2009	31/12/2008
			1	2	3 = 1 + 2	4
EXPLOITATION	I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
		* Ventes de marchandises (en l'état)	8 616 630,12	-	8 616 630,12	12 568 397,34
		* Ventes de biens et services produits	1 333 324 781,93	- 30 000,00	1 333 294 781,93	1 705 100 918,01
		Chiffre d'affaires	1 341 941 412,05	- 30 000,00	1 341 911 412,05	1 717 669 315,35
		* Variation de stocks de produits (+/-) (1)	5 105 152,78	-	5 105 152,78	- 65 126 311,24
		* Immos produites par l'entreprise pour elle-même	138 666,74	-	138 666,74	719 406,87
		* Subventions d'exploitation	-	-	-	-
		* Autres produits d'exploitation	468 292,00	-	468 292,00	437 592,00
		* Reprises d'exploitation ; transferts de charges	13 798 482,18	-	13 798 482,18	2 374 860,89
		TOTAL I	1 361 452 005,75	- 30 000,00	1 361 422 005,75	1 656 074 863,87
	II	CHARGES D'EXPLOITATION				
		* Achats revendus (2) de marchandises	7 601 959,25	-	7 601 959,25	11 401 125,64
		* Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 017 416 644,04	- 1 372 580,73	1 016 044 063,31	1 331 533 504,31
		* Autres charges externes	103 974 009,28	1 554 437,50	105 528 446,78	95 699 393,52
		* Impôts et taxes	2 413 362,65	-	2 413 362,65	2 296 966,30
		* Charges de personnel	109 392 679,18	717 505,78	110 110 184,96	110 779 314,28
		* Autres charges d'exploitation	373 460,99	-	373 460,99	506 566,33
		* Dotations d'exploitation	48 402 051,52	-	48 402 051,52	48 805 360,48
		TOTAL II	1 289 574 166,91	899 362,55	1 290 473 529,46	1 601 022 230,86
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			70 948 476,29	55 052 633,01
FINANCIER	IV	PRODUITS FINANCIERS				
		* Produits des titres de participation et A.T.I.	3 446 238,20	-	3 446 238,20	3 495 576,00
		* Gains de change	3 962 606,54	38 320,22	4 000 926,76	5 308 280,44
		* Intérêts et autres produits financiers	2 448 161,34	7 523,33	2 455 684,67	538 468,48
		* Reprises financières ; transferts de charges	1 531 693,69	-	1 531 693,69	804 964,78
		TOTAL IV	11 388 699,77	45 843,55	11 434 543,32	10 147 289,70
	V	CHARGES FINANCIERES				
		* Charges d'intérêts	13 856 276,81	-	13 856 276,81	19 304 949,70
		* Pertes de change	6 900 410,08	-	6 900 410,08	5 340 716,30
		* Autres charges financières	2 380 561,63	- 3 739,37	2 376 822,26	653 280,56
		* Dotations financières	913 555,58	-	913 555,58	1 531 693,69
		TOTAL V	24 050 804,10	- 3 739,37	24 047 064,73	26 830 640,25
	VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			- 12 612 521,41	- 16 683 350,55
	VII	RESULTAT COURANT (III + VI)			58 335 954,88	38 369 282,46
NON COURANT	VIII	PRODUITS NON-COURANTS				
		* Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-	52 300,00
		* Subventions d'équilibre	-	-	-	-
		* Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
		* Autres produits non-courants	230 000,00	156 716,69	386 716,69	1 124 010,30
		* Reprises non-courantes ; transferts de charges	24 735 772,45	-	24 735 772,45	37 309 436,14
		TOTAL VIII	24 965 772,45	156 716,69	25 122 489,14	38 485 746,44
	IX	CHARGES NON-COURANTES				
		* V.N.A des immobilisations cédées	840 200,03	-	840 200,03	-
		* Subventions accordées	-	-	-	-
		* Autres charges non-courantes	8 716 038,88	-	8 716 038,88	2 587 947,61
		* D.N.C. aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
		TOTAL IX	9 556 238,91	-	9 556 238,91	2 587 947,61
	X	RESULTAT NON-COURANT (VIII - IX)			15 566 250,23	35 897 798,83
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII +/- X)			73 902 205,11	74 267 081,29
	XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	13 435 460,00	-	13 435 460,00	12 609 780,00
	XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			60 466 745,11	61 657 301,29

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 397 979 038,21	1 704 707 900,01
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			1 337 512 293,10	1 643 050 598,72
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			60 466 745,11	61 657 301,29

(1) : Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) : Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

NEXANS MAROC

Etats de synthèse - Exercice 2009

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du : 01-01-2009 au : 31-12-2009

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

				31/12/2009	31/12/2008
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	8 616 630,12	12 568 397,34
	2	-	Achats revendus de marchandises	7 601 959,25	11 401 125,64
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 014 670,87	1 167 271,70
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 338 538 601,45	1 640 694 013,64
	3		* Ventes de biens et services produits	1 333 294 781,93	1 705 100 918,01
	4		* Variation de stocks de produits	5 105 152,78	- 65 126 311,24
	5		* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	138 666,74	719 406,87
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 121 572 510,09	1 427 232 897,83
	6		* Achats consommés de matières et fournitures	1 016 044 063,31	1 331 533 504,31
	7		* Autres charges externes	105 528 446,78	95 699 393,52
IV		=	VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	217 980 762,23	214 628 387,51
	8	+	Subventions d'exploitation	-	-
	9	-	Impôts et taxes	2 413 362,65	2 296 966,30
	10	-	Charges de personnel	110 110 184,96	110 779 314,28
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	105 457 214,62	101 552 106,93
		=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
	11	+	Autres produits d'exploitation	468 292,00	437 592,00
	12	-	Autres charges d'exploitation	373 460,99	506 566,33
	13	+	Reprises d'exploitation ; transferts de charges	13 798 482,18	2 374 860,89
	14	-	Dotations d'exploitation	48 402 051,52	48 805 360,48
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	70 948 476,29	55 052 633,01
VII		+/-	RESULTAT FINANCIER	- 12 612 521,41	- 16 683 350,55
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	58 335 954,88	38 369 282,46
IX		+/-	RESULTAT NON COURANT	15 566 250,23	35 897 798,83
	15	-	Impôts sur les résultats	13 435 460,00	12 609 780,00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	60 466 745,11	61 657 301,29

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

	1		Résultat net de l'exercice :		
			* Bénéfice +	60 466 745,11	61 657 301,29
			* Perte -	-	-
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	37 175 076,75	31 386 977,09
	3	+	Dotations financières (1)	-	-
	4	+	Dotations non courantes (1)	-	-
	5	-	Reprises d'exploitation (2)	-	-
	6	-	Reprises financières (2)	-	-
	7	-	Reprises non courantes (2) (3)	24 204 072,45	27 716 072,14
	8	-	Produits des cessions d'immobilisations	-	52 300,00
	9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	840 200,03	-
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	74 277 949,44	65 275 906,24
	10	-	Distribution de bénéfices	21 313 440,00	17 948 160,00
II			AUTOFINANCEMENT (A.F.)	52 964 509,44	47 327 746,24

(1) *A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie*
(2) *A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie*
(3) *Y compris reprises sur subventions d'investissement*

NEXANS MAROC

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(modèle normal)

I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

Exercice du : 01- 01-2009 au : 31-12-2009 .

	MASSES	31/12/2009 Exercice a	31/12/2008 Exercice préc. b	Variations (a-b) Emplois c		Ressources d
1	Financement Permanent	619 503 960,85	649 975 052,43	30 471 091,58	ou	-
2	Moins Actif immobilisé	260 785 461,57	248 184 329,69	12 601 131,88	ou	-
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A) *(1 - 2)*	358 718 499,28	401 790 722,74	43 072 223,46 ↘	ou	- ↗
4	Actif circulant	974 773 256,64	958 550 308,41	16 222 948,23	ou	-
5	Moins Passif circulant	362 546 204,40	318 644 237,31	-	ou	43 901 967,09
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B) *(4 - 5)*	612 227 052,24	639 906 071,10	- ↗	ou	27 679 018,86 ↘
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) = A-B	- 253 508 552,96	- 238 115 348,36	- ↗	ou	15 393 204,60 ↘

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(en KMAD)

	EXERCICE - 31/12/2009		EX. PRECEDENT - 31/12/2008	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* AUTOFINANCEMENT (A)		52 965		47 328
* Capacité d'autofinancement		74 278		65 276
- Distribution de bénéfices		(21 313)		(17 948)
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBIL. (B)		550		538
* Produits de cessions d'immob. incorporelles		-		-
* Produits de cessions d'immob. corporelles		-		52
* Produits de cessions d'immob. Financières		-		-
* Récupérations sur créances immobilisées		550		486
* AUGMENT. DES CAPITAUX PROPRES & ASS. (C)		-		-
* Augmentation de capital, apports		-		-
* Subventions d'investissement		-		-
* AUGMENT. DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		-		50 000
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		53 515		97 866
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
* ACQUISITIONS ET AUGMENT. DES IMMOS (E)	49 367		78 779	
* Acquisitions d'immob. incorporelles	248		400	
* Acquisitions d'immob. corporelles	48 074		77 679	
* Acquisitions d'immob. financières	-		-	
* Augmentation des créances immobilisées	1 045		700	
* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)	-		-	
* REMB. DES DETTES DE FIANCEMENT (G)	47 220		2 780	
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		-	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	96 587		81 559	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCT GLOBAL (B.F.G.)	-	27 679	-	96 029
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	-	15 393	112 336	-
TOTAL GENERAL	96 587	96 587	193 895	193 895

↗ Augmentation
↘ Diminution

PARTIE IX : ANNEXES

Nexans Maroc

BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE EMIS PAR NEXANS MAROC
(A retourner par fax au Crédit du Maroc au 0522 47 72 17)

SOUSCRIPTEUR

Raison sociale :	Dépositaire :
ou Nom et Prénom :	N° de compte :
Téléphone :	Code identité[1] :
Télécopie :	Numéro d'identité :
Adresse :	Qualité du souscripteur :

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Maturité :	
Plafond du programme :	300,000,000 MAD
Nominal unitaire :	100,000 MAD
Taux facial :	
Date de jouissance :	
Nombre de jours :	
Intérêts :	post-comptés
Remboursement :	in fine
Régime fiscal :	TPPRF
Aval :	Néant

Suivant les modalités de souscription indiquées ci-dessus, nous nous engageons irrévocablement à souscrire aux Billets de Trésorerie émis par la société NEXANS MAROC S.A. et ce pour le montant se décomposant comme suit :

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission

Le taux de TVA applicable est de 10%

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets de Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte de NEXANS MAROC S.A. ouvert dans les livres du CREDIT DU MAROC le ……[2], conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Signature et cachet

[1] Photocopie de la carte d'identité pour les personnes physiques marocaines
Photocopie de la carte de résident en cours de validité pour les personnes physiques résidentes et non marocaines
Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document pour les personnes physiques étrangères non résidentes
Registre de Commerce pour les personnes morales résidentes
N° et date d'agrément pour les OPCVM
Une référence faisant foi dans le pays d'origine pour les investisseurs institutionnels et les personnes morales étrangères

[2] La date de règlement correspondra à la date de jouissance.

Avertissement du CDVM

" L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.
Un dossier d'information, visé par le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières - CDVM, est mis à la disposition des investisseurs, sans frais, au siège de Nexans Maroc et auprès du Crédit du Maroc."